



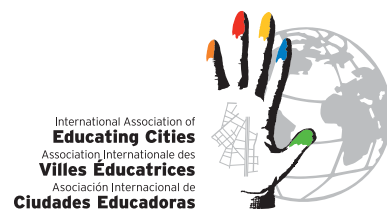
MONOGRAPHIE

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES VILLES ÉDUCATRICES
2014



VILLE,
INCLUSION SOCIALE
ET ÉDUCATION

VILLE, INCLUSION SOCIALE ET ÉDUCATION



Sommaire

4 **Éditorial**
Xavier Bonal

Josep Roig



6

Marcio Araujo de Lacerda



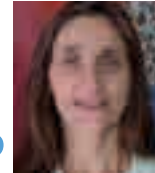
10

Michel Destot



20

Camilla Croso



26

Yannis Vardakastanis



30

36 **La ville a-t-elle une voix ?**
Saskia Sassen

44 **Ghettos et anti-ghettos : la nouvelle marginalité urbaine au XXI^e siècle**
Loïc Wacquant

50 **La participation pour construire la citoyenneté et souder la société**
Quim Brugué

58 **Inclusion et droit à la ville. L'exercice des droits des femmes à la citoyenneté**
Ana Falú

69 **Bologne : derrière l'histoire et l'innovation, le projet Maisons Zanardi**
Inti Bertocchi, Ville de Bologne

73 **La culture en tant qu'outil d'intégration sociale : la Fabrique des Arts et Métiers d'Oriente**
Agustín Estrada Ortiz et José Luis Galicia Esperón, Ville de Mexico

76 **Le CoTRE, une commission participative au service des étrangers non communautaires**
Ville de Toulouse

79 **La formation tout au long de la vie à Gunsan**
Moon Dong Shin, Ville de Gunsan

83 **L'Orchestre créatif de Santa Maria da Feira**
Emídio Sousa, Ville de Santa Maria da Feira

Éditorial

Les villes du XXI^e siècle sont l'espace dans lequel se condensent les contradictions de la mondialisation. Elles sont devenues, comme nous le rappelle Saskia Sassen, le centre d'opérations de relations économiques de plus en plus mondialisées. Elles sont presque la seule partie visiblement localisée d'une économie fortement délocalisée avec davantage de projection virtuelle que physique. Parallèlement, la ville est aussi l'espace dans lequel sont mises en évidence la fragmentation maximale, la polarisation sociale et les inégalités entre les conditions de vie des citoyens qui parviennent à demeurer au sein du système et celles de ceux qui vivent hors de lui. Il n'y a pas le moindre doute, aujourd'hui, que cette seconde expression prend des dimensions extrêmes. Comme le montre bien l'ouvrage controversé de Thomas Piketty sur la distribution du revenu et de la richesse dans les économies capitalistes au fil de ces cent dernières années, les inégalités ont vécu – à l'exception de la période de l'entre-deux-guerres – une tendance croissante, au point de se situer à des niveaux proches de ceux des débuts du capitalisme.

Dans les villes, plus que partout ailleurs, on peut palper la traduction de ces inégalités dans l'exclusion ainsi que dans l'affaiblissement croissant des mécanismes qui pouvaient générer, en d'autres temps, la cohésion sociale. Les inégalités sont projetées dans les statistiques, mais on peut aussi les observer dans la vie quotidienne des quartiers, dans l'isolement physique et relationnel des périphéries par rapport au centre, dans les dynamiques de création de ce que Loïc Wacquant appelle des *hyperghettos* et des *anti-ghettos*, c'est-à-dire des espaces de concentration de groupes ethniquement homogènes ou hétérogènes mais qui ne constituent même plus une « armée de réserve » et concentrent une multitude de problèmes sociaux.

La ségrégation urbaine est ainsi beaucoup plus que la simple expression de la séparation physique. Elle devient l'image même des multiples désordres générés par un modèle de croissance économique capable de continuer à créer des poches d'exclusion et qui cherche constamment, au lieu de changer de dynamique, des formules discursives, politiques ou policières pour contenir la désillusion et le mécontentement social. Ces formules combinent à l'occasion la dispersion et la concentration, mais à la limite elles ne parviennent jamais à empêcher les explosions sociales quand la précarité et la paupérisation sont extrêmes.

Mais la ville est aussi l'espace des paradoxes politiques, et des mécanismes de contrôle social et d'état d'urgence peuvent parfaitement y cohabiter avec les meilleures expériences d'inclusion sociale. C'est précisément dans le domaine de la ville que l'on peut observer les meilleures expériences d'inclusion, d'attention à des

groupes défavorisés et marginalisés, grâce à la formation, à l'intégration et à la création d'opportunités. Ainsi, de la même manière que la ville est la scène de multiples fragmentations, elle est aussi un espace de sauvetage, de génération de mécanismes de solidarité et d'intelligence collective. Indépendamment de qui fait les politiques, de si elles sont institutionnalisées ou ne le sont pas, la ville est un espace de génération de *capacité urbaine* et de *discours urbain*, comme le dit Saskia Sassen. Elle crée suffisamment d'interstices pour rendre visibles les dépossédés du pouvoir et mettre en évidence d'autres formes d'inclusion. Les villes sont aussi, par conséquent, une scène de production éducative pour l'inclusion, un espace d'apprentissage sur la manière dont on peut potentiellement assurer les droits d'accès, de reconnaissance et de participation. Elles sont, paradoxalement, l'espace de manifestation maximale des multiples expulsions et de condensation d'expériences qui nous rappellent qu'une autre manière de vivre est possible, conformément à la justice sociale.

Cette publication monographique, « Ville, Inclusion sociale et Éducation », est un reflet de ces pulsions contradictoires qui cohabitent dans la ville. Elle combine de subtiles analyses de la manière de fonctionner de la fragmentation sociale avec des réflexions sur les directions à prendre pour le changement. Elle rend visible la tâche que font diverses organisations en faveur de l'inclusion citoyenne et rapporte de riches expériences de villes qui se caractérisent par leurs différentes approches d'attention aux nécessités des plus défavorisés.

La première partie recueille cinq entretiens avec représentants d'organisations ayant une claire vocation de travail en faveur de l'inclusion éducative et des droits de la citoyenneté. Josep Roig, secrétaire général de l'organisation Cités et Gouvernements locaux unis (CGLU), décrit ce que représente le « droit à la ville » et les initiatives que cette organisation mène à terme en faveur de l'inclusion avec les gouvernements locaux à l'échelle mondiale. Marcio Araujo de Lacerda, maire de Belo Horizonte, au Brésil, expose les initiatives d'urbanisme intégrateur développées dans sa ville, qui incluent des politiques d'infrastructures et de transport mais aussi des politiques sociales destinées à intégrer les poches de pauvreté situées à la périphérie. Michel Destot, ancien maire de Grenoble, relate l'expérience de cette ville française dans la lutte contre le racisme et la xénophobie, qui comprend des actions à différents niveaux, incluant la sensibilisation de la citoyenneté et des fonctionnaires eux-mêmes de l'administration locale. Camilla Croso nous explique la tâche de la Campagne mondiale pour l'Éducation (GCE) et les diverses actions pour assurer le respect du droit à l'éducation de la part des États-nations et pour

s'engager avec les objectifs de développement éducatif – et tout particulièrement avec l'agenda post-2015. Finalement, l'entretien avec Yannis Vardakastanis, président du Forum européen des personnes handicapées (EDF), ferme ce bloc. Dans cet entretien, il insiste sur la tâche de cette organisation pour la défense des droits des personnes handicapées en veillant tout spécialement pour leur inclusion dans les différentes politiques et lois européennes.

Le deuxième bloc comprend quatre articles de réflexion sur le même thème. Un premier texte de Saskia Sassen sur la « capacité de discours » des villes, déjà mentionnée, apporte un intéressant cadre analytique pour découvrir les brèches du système qui permettent l'*empowerment* et la visibilité des secteurs les plus défavorisés. Sassen nous montre comment il demeure toujours dans la ville des espaces physiques et symboliques pour répondre à la nécessité de faire face à ces forces de désurbanisation, de plus en plus fortes dans ce qu'il est convenu d'appeler la *ville mondiale*. Dans le deuxième article, Loïc Wacquant nous apporte des outils pour comprendre les nouvelles dynamiques de création de la pauvreté urbaine, les mécanismes de fragmentation et les nouvelles formes de stigmatisation territoriale découlant d'une imparable ségrégation urbaine. De manière très lucide, Wacquant nous aide à comprendre les nœuds existant entre la marginalité économique, physique et symbolique qui condamnent de vastes secteurs de la population. D'autre part, le texte de Quim Brugué renforce le lien entre la citoyenneté, la participation et la démocratie pour revendiquer des changements allant vers une démocratie plus délibérative qui dépasserait les évidentes limitations actuelles de la démocratie représentative. Sa proposition n'est pas utopique mais tout à fait faisable dans le cadre de la revendication d'une politique comprise comme un espace de débat partagé et de création d'intelligence collective. Enfin, le bloc s'achève avec un article d'Ana Falú. En partant du concept de « droit à la ville » d'Henri Lefebvre, l'auteure montre les inégalités persistantes de genre qui limitent encore aujourd'hui la véritable inclusion des femmes, en vulnérant tout type de droits de la citoyenneté. Falú apporte des expériences qui montrent un possible changement de paradigme fondé sur l'incorporation de la femme comme sujet de plein droit.

Le troisième et dernier bloc de la publication recueille diverses expériences couronnées de succès qui ont été déployées dans différentes villes dans le domaine de l'inclusion sociale et éducative de différents collectifs. La première expérience correspond au projet Maisons Zanardi de Bologne, en Italie. Inspiré d'un modèle de lutte contre la faim et la pauvreté dans l'après-Première Guerre mondiale, cette initiative coordonne l'action collective citoyenne pour optimiser les opportunités d'emploi et d'alimentation, et

pour renforcer le capital social de la ville. La Mairie collabore ainsi avec les organisations locales pour rendre possible le déploiement de projets partagés ayant une très haute rentabilité sociale. L'expérience de la Fabrique d'Arts et Métiers d'Oriente, à Mexico, D.F., située dans une zone ayant un haut niveau de marginalisation à l'ouest de la ville, met en évidence le fait que l'accès gratuit et ouvert à la production artistique et culturelle est un outil de cohésion sociale communautaire fondamental. D'autre part, la création du Conseil toulousain des Résidents étrangers, le CoTRE, à Toulouse, qui est une commission participative au service de la population étrangère privée de droit de vote, démontre la possibilité de créer des espaces alternatifs pour lutter contre les discriminations tout en donnant la parole aux étrangers. De surcroît, le CoTRE impulse diverses initiatives intégratrices visant à renforcer la cohésion entre la population autochtone et la population étrangère. La quatrième expérience se situe dans la ville de Gunsan, en Corée du Sud. Depuis 2007, en effet, cette ville impulse de nombreuses initiatives de formation tout au long de la vie, tout particulièrement destinées à la population la plus défavorisée, qui ont obtenu une vaste couverture grâce à la décentralisation de l'offre de formation dans les différents quartiers de la ville et à son bas coût voire même sa gratuité. Enfin, l'expérience de l'Orchestre créatif, de Santa Maria da Feira, au Portugal, nous montre comment à partir de mécanismes d'inclusion maximale, la musique peut devenir un art de créativité collective de même qu'un espace de renforcement des liens intergénérationnels, interculturels et de confiance en soi des habitants. Cet orchestre combine l'usage d'instruments conventionnels avec d'autres fabriqués à partir de matériaux quotidiens recyclés, tels que des tuyaux, des ampoules, des boîtes de conserve en métal ou des seaux en plastique, grâce auxquels des enfants, des jeunes, des adultes et des personnes âgées, sans formation musicale initiale, peuvent participer au processus de création musicale.

Avec cette diversité de contributions, cette publication monographique est une bonne illustration aussi bien de la dureté des dynamiques d'exclusion sociale qui se concentrent dans les grandes métropoles du monde entier que des initiatives pleines d'espérance qui se manifestent dans la créativité des acteurs locaux. La combinaison entre les réflexions théoriques et les expériences pratiques est ce qui peut renforcer, sans le moindre doute, la création d'outils solides de politique locale en faveur de l'inclusion et de la justice sociale, défi que doivent relever et dans lequel sont engagées tout particulièrement les Villes éducatrices.

Xavier Bonal

Professeur de Sociologie à l'Université autonome de Barcelone

A portrait of Josep Roig, a middle-aged man with glasses, wearing a suit and tie, sitting at a desk with his hands clasped. The image is overlaid with a blue tint.

Josep Roig

Secrétaire général de Cités et Gouvernements locaux unis (CGLU)

ENTRETIEN

Josep Roig a été nommé secrétaire général de l'organisation Cités et Gouvernements locaux unis (CGLU) en septembre 2011.

Membre fondateur de Metropolis en 1985, il en est devenu le secrétaire général en 1999. Auparavant, il avait occupé les responsabilités de secrétaire-adjoint et de directeur exécutif de Metropolis '99 entre 1997 et 1999.

Josep Roig a été secrétaire du Barcelona Quality Network jusqu'en 1997, coordinateur de la Qualité du Plan stratégique de Barcelona 2000, et consultant en organismes publics.

Il a travaillé à la Corporació Metropolitana de Barcelona (CMB) (1983-1990, 1996-2000 et 2009-2011), à la Promotion économique et à la Gestion d'actifs, aux Finances et à la Planification, en tant que coordinateur puis directeur adjoint de parcs industriels et de technologie, et, dans la dernière période, comme directeur financier et directeur général adjoint dans les secteurs mentionnés ci-dessus.

Dans le domaine universitaire, Josep Roig a été professeur de Planification urbaine et régionale au Département d'Économie de l'Université de Barcelone, de 1977 à 1985, avant d'être le directeur général de cette même université, de 1990 à 1994.

Pourriez-vous nous expliquer les principaux objectifs de l'organisation Cités et Gouvernements locaux unis ?

La CGLU est l'organisation mondiale des gouvernements locaux et régionaux, ainsi que de leurs associations représentatives. Elle a été créée en 2004, lorsque les autorités locales et régionales du monde entier ont décidé de s'unir et de se doter d'une voix unifiée sur la scène internationale. Mais l'organisation est aussi l'héritière de deux autres, l'*International Union of Local Authorities* (IULA) et la Fédération mondiale des cités unies (FMCU), qui avaient été fondées respectivement en 1913 et 1957.

Actuellement, notre organisation est présente dans 155 des 192 États membres des Nations unies et elle compte parmi ses membres directs plus de 1 000 villes et associations nationales.

L'objectif de la CGLU est d'être la représentation mondiale des autorités locales et régionales, afin de promouvoir leurs valeurs, leurs objectifs et leurs intérêts auprès de la communauté internationale, grâce à la coopération entre elles.

La CGLU s'engage à promouvoir, au travers de l'action de ses membres, une société juste, durable et solidaire, basée sur la démocratie locale, l'autonomie et la décentralisation, et à défendre l'intérêt général des citoyens.

La CGLU défend le « droit à la ville ». En quoi consiste ce droit ?

Effectivement, au cours de ces dernières années, les membres de la CGLU ont incorporé un nouveau concept, celui de « droit à la ville ». De notre point de vue, ce droit vise à instaurer un nouveau modèle politique et culturel pour ériger le territoire local en espace de construction collective permettant de jouir des droits de citoyenneté.

En d'autres termes, nous concevons le droit à la ville comme un outil pour la construction de villes démocratiques,

durables, justes et humaines permettant une mise à profit équitable et durable des ressources, des services et des opportunités qu'offrent les territoires urbains.

En 2011, la CGLU s'est positionnée de manière claire en faveur de ce modèle avec l'adoption de la *Charte-Agenda mondiale des droits de l'homme dans la cité* dont le texte a été élaboré par des membres réunis en Commission d'Inclusion sociale, Démocratie participative et Droits de l'Homme.

Cette Charte-Agenda vise à inciter les gouvernements locaux à concevoir des politiques publiques contribuant à matérialiser le droit à la ville dans ses territoires. Dans ce document, le droit à la ville se traduit par le respect, la protection et la mise en œuvre d'un ensemble de droits – à la démocratie participative, aux services publics de proximité de base, au logement et au domicile, à l'égalité de genre, au développement urbain durable, etc. – au travers de politiques publiques locales élaborées dans un dialogue étroit avec la société.

La valeur ajoutée de ce texte et ce qui le différencie des documents antérieurs – comme, par exemple, la *Charte européenne des droits de l'homme dans la ville* – réside en ce que chacun de ces droits est accompagné d'une proposition de plan d'action qui vise à aider les gouvernements locaux signataires à traduire les engagements juridiques en programmes ou en politiques municipales.

Dans un contexte de mondialisation et d'accentuation des inégalités sociales, quels sont les principaux défis que doivent relever les villes aujourd'hui ? Existe-t-il des recommandations de la part de la CGLU quant à l'impulsion de la lutte contre les inégalités ?

En ce qui concerne les inégalités et l'exclusion sociale, l'absence d'accès des groupes vulnérables aux droits de base

de la citoyenneté – droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels – est tout à fait préoccupante.

Au fil de l'année 2008, les membres de la CGLU ont débattu à fond de ces questions et ils ont adopté un document, *Pour un monde de villes inclusives*, dans lequel ils proposent que les politiques d'inclusion sociale soient mises au centre de l'agenda des gouvernements locaux, conjointement aux ressources humaines, infrastructurelles et financières nécessaires pour leur mise en œuvre.

Quels sont, à votre avis, les principes et les politiques qui doivent caractériser une ville inclusive ?

Dans le document que je mentionnais, *Pour un monde de villes inclusives*, nous identifions quatre principes fondamentaux pour la construction de villes plus soudées : que les politiques sociales constituent une politique globale, c'est-à-dire qu'elles soient une priorité pour l'ensemble des gouvernements locaux du monde entier ; qu'elles poursuivent l'affirmation des droits, c'est-à-dire qu'elles ne soient pas conçues comme des politiques d'assistance ; qu'elles contribuent à la promotion de la diversité ; et, finalement, qu'elles contribuent à impulser la démocratie locale de même qu'une citoyenneté active.

En ce qui concerne le type de politiques qui permettent d'avancer dans cette direction, il faut signaler, avant tout, que l'éventail est très vaste parce que lutter contre les inégalités sociales exige d'avoir une incidence sur divers aspects : sociaux, économiques, politiques, culturels, relationnels, digitaux, générationnels et de genre.

Sans vouloir être exhaustif, je mentionnerai les politiques de réduction de la pauvreté ; de génération d'emploi et de revenus ; de promotion de la santé et de l'autonomie personnelle ; d'attention à la dépendance et de soutien aux familles ; de conciliation entre le temps de travail rémunéré, le temps de soins donnés aux enfants, et celui des loisirs ; les politiques de protection de l'enfance et des personnes âgées fragiles ; de démocratisation de l'accès à la culture, à l'information et à la formation permanente ; les politiques urbanistiques basées sur les relations de proximité et sur une mobilité accessible et durable grâce à des transports publics de qualité ; les politiques de renforcement de la

démocratie et de la citoyenneté critique, participative et coresponsable ; les politiques de réhabilitation intégrale des quartiers en dotant les zones les plus défavorisées d'espaces et d'équipements publics de qualité, entre autres.

Parmi ses objectifs ainsi que dans la déclaration de Rabat, la CGLU veut apporter la voix des villes dans la définition des objectifs du Millénaire de développement pour l'après-2015 ainsi que celle des objectifs découlant de la conférence Habitat III de 2016. Quelles sont ses principales revendications ?

La CGLU croit au principe qui est reflété dans la déclaration de Rio+20, dans laquelle il est spécifié que le nouvel agenda de développement international doit reconnaître le rôle des sphères infranationales de gouvernement en tant qu'acteurs principaux du développement, compte tenu de leur capacité – prouvée – à trouver des solutions innovatrices aux défis mondiaux. De ce point de vue, notre vocation est donc de faire en sorte que l'agenda mondial du développement se centre sur les individus et donne le pouvoir aux acteurs et institutions qui ont une capacité de transformation vers une société plus équitable et durable, en particulier ceux qui sont les plus proches des citoyens.

Dans ce but, les gouvernements locaux et régionaux du monde entier ont impulsé la création d'un groupe international qui tente d'identifier les priorités ainsi que les messages communs pour le futur agenda de développement. Ce groupe, qui s'est auto-dénommé Groupe de travail mondial de leaders locaux et régionaux pour l'après-2015 et Habitat III, propose quant à l'urbanisation un objectif de développement durable spécifique qui reconnaîtrait l'importance croissante des villes mais aussi la cohésion territoriale, les régions et les liens entre l'urbain et le rural dans la conception de stratégies et d'actions pour un monde plus durable.

Nous maintenons, face à la communauté internationale, que le développement durable ne sera pas atteint si nous n'abordons pas les croissantes inégalités dans le contexte mondial actuel de crise économique et sociale, situation qui se présente de plus en plus dans de nombreuses villes de la planète.





© Beatriz Galindo

Réunion du Conseil mondial de la CGLU à Rabat © CGLU

De ce point de vue, le futur agenda de développement doit renforcer le développement économique local en mettant l'accent sur l'accès universel aux services de base de qualité, ainsi que les politiques pour éradiquer la pauvreté et pour créer des postes de travail digne. Il s'agit, en outre, de développer une économie urbaine durable promouvant la consommation et la production responsables de même que la solidarité et l'apprentissage entre égaux dans lesquels la culture aurait un rôle intégrateur et holistique déterminant.

Le futur agenda de développement doit confier en la gouvernance à tous les niveaux, y compris local et régional, et promouvoir un partenariat mondial dans lequel tous les groupes d'intérêt travaillent en collaboration. Pour ce faire, la décentralisation doit jouer un rôle essentiel et le nouvel agenda de développement doit être renforcé par un nouvel agenda urbain en 2016.

Dans la déclaration de Rabat, la CGLU manifeste son soutien à la création d'un unique agenda de développement mondial pour l'après-2015 et non de divers agendas sectoriels. Pourquoi cette position de la part de la CGLU ?

Après la conférence de Rio+20, on a pu discerner deux tendances différentes quant aux objectifs de développement durable (ODS). D'un côté, il y avait ceux qui les voyaient comme un but à développer séparément des objectifs du Millénaire pour le développement (ODM) et, d'autre part, ceux qui croyaient que le développement et la durabilité devaient avancer conjointement, et que les nouveaux objectifs de durabilité devaient être mêlés à ceux du développement pour conformer un nouvel ensemble de buts à atteindre.

Les membres de la CGLU ont toujours manifesté que l'agenda pour l'après-2015 devait être un et universel car on ne peut comprendre le développement sans la durabilité, pas davantage que l'on peut comprendre des objectifs mondiaux sans responsabilités différenciées répondant aux capacités et aux réalités des différentes zones de la planète. Les nouveaux objectifs devraient donc être inclusifs, depuis leur définition jusqu'à leur mise en œuvre, et disposer de l'implication de tous les acteurs, et pas seulement de celle des États membres. De cette manière, il serait plus simple de garantir leur réalisation.

Quelles lignes de travail conjoint entre l'AIVE et la CGLU pourrions-nous mettre en œuvre pour avoir une incidence

sur cet agenda international en tenant compte des inquiétudes et des potentialités des villes éducatrices ?

Comme réseau de réseaux, la CGLU est une plateforme privilégiée pour développer de nouvelles idées et accorder des stratégies mondiales. En ce qui concerne l'éducation dans les villes, nous voulons promouvoir la collaboration et les actions spécifiques entre elles et approfondir le discours sur l'inclusion sociale et les villes éducatrices ainsi que promouvoir leurs manifestations les plus directes.

La documentation d'expériences qui peuvent servir d'exemple pour développer certains aspects de la constitution d'un agenda international pourrait être d'une grande valeur stratégique. L'objectif est que nous soyons capables, à l'avenir, de convaincre bien davantage de villes et de réseaux de partager les connaissances et de faire en sorte que les politiques mondiales profitent des leçons apprises dans le domaine local.

Quel rôle les gouvernements locaux peuvent-ils jouer, selon vous, dans la recherche de solutions aux dynamiques d'exclusion qui sont de plus en plus évidentes dans les villes du monde entier ?

Comme je l'ai dit auparavant, les nombreuses expériences des villes et des autorités locales doivent être reprises dans l'agenda mondial, et la CGLU, conjointement à ses membres, prétend créer ce pont entre le global et le local.

Notre réseau offre aux leaders locaux l'opportunité d'apprendre des autres expériences tout en transférant leurs points de vue aux différents organismes internationaux. Nous avons besoin que les solutions de base se traduisent par des politiques d'envergure nationale et internationale.

Nous devons, par conséquent, créer un échange réel entre les membres qui soient capables de réagir rapidement aux propositions nationales et internationales, et de travailler en étroite collaboration avec d'autres membres importants tels que la société civile et le secteur privé.

Notre objectif n'est donc pas seulement d'unifier les voix des gouvernements locaux sinon de nous assurer de ce que notre diversité et notre expérience parvienne à l'agenda international avec la force que lui donne un réseau mondial bien articulé. Pour ce faire, le défi que nous devons relever sera de mieux connaître notre réalité, de développer de nouvelles formes d'apprentissage et de construire des connaissances en réseau pour le bénéfice des communautés que représentent nos membres. ●



Marcio Araujo de Lacerda

Maire de Belo Horizonte (Brésil)

ENTRETIEN

Marcio Araujo de Lacerda est administrateur d'entreprises. Il est né à Leopoldina et a passé son enfance ainsi que son adolescence à Inhapim. À 17 ans, il s'est installé à Belo Horizonte, où il a étudié à l'École technique fédérale et a obtenu son premier emploi en 1965 à la Compagnie téléphonique de Minas Gerais. Il a été militant politique pendant la dictature militaire et emprisonné pendant presque quatre ans suite à la répression menée par le régime militaire. Sans possibilité de récupérer son ancien emploi, il a entamé, avec succès, une trajectoire d'homme d'affaires, créant deux entreprises de télécommunications qui sont présentes dans 16 États brésiliens, en plus du Chili et de la Bolivie. En 2003, il a assumé la responsabilité de secrétaire exécutif au Ministère de l'Intégration nationale. D'avril 2007 à mai 2008, il a été secrétaire d'État au Développement économique de Minas Gerais. En 2008, il a été élu maire de Belo Horizonte et, en 2012, il a été réélu dès le premier tour. Il a été considéré, trois fois consécutives, comme le meilleur maire du Brésil par les instituts Datafolha et Ibope.

Quels sont les principaux défis urbanistiques que doit relever Belo Horizonte et les autres grandes villes ?

La capitale de l'État de Minas Gerais, Belo Horizonte, est une ville jeune. Elle a été planifiée sous le signe de la modernité à la fin du XIX^e siècle, et elle symbolisait alors l'ambition de progrès de la République brésilienne qui venait juste d'être proclamée. Au fil de ses 116 années d'existence, la municipalité a crû et s'est transformée en la troisième plus grande zone métropolitaine du Brésil, et c'est donc une importante métropole latino-américaine.

La commission dirigée par l'urbaniste Arão Reis pensa à la Belo Horizonte de l'avenir pour 200 000 habitants. La ville actuelle en héberge 2,4 millions, ce qui pose évidemment des problèmes sociaux et urbanistiques qui orientent la formulation et l'exécution des politiques publiques locales. Celles-ci, en effet, gagnent en complexité quand

elles intègrent les 34 autres municipalités de la région métropolitaine et leurs presque 5 millions d'habitants.

Parce qu'elle a été planifiée, la capitale de Minas Gerais dispose depuis son origine d'une caractéristique fondatrice importante qui détermine ses relations internationales : la solidarité. En effet, à sa création, Belo Horizonte comptait avec des ingénieurs, des architectes et des ouvriers, par la suite avec des travailleurs des métiers les plus divers, provenant tous d'autres municipalités, d'autres États et même, pour beaucoup d'entre eux, d'autres pays. À cette caractéristique de ville d'accueil, de fraternité, s'ajoute aussi celle de ville d'espoir, vu qu'une bonne partie de ceux qui vinrent s'y installer amenaient avec eux le rêve d'une vie meilleure.

Le défi des grandes villes, tout particulièrement dans le cas de l'Amérique latine, a son origine dans la croissance

Vue panoramique de Pampulha © Breno Pataro



désordonnée qu'elles ont vécue au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle, et qui persiste de nos jours dans de nombreux cas. En Amérique latine et en Asie, pour l'essentiel, il est fait un usage excessif du transport privé et il y a un investissement insuffisant en infrastructures viaires. La question du logement est aussi un véritable défi.

Qu'entendez-vous par urbanisme inclusif ? Pourriez-vous nous donner quelques exemples et nous les décrire brièvement ?

L'urbanisme inclusif consiste à faire en sorte que la planification urbaine et la croissance aient comme vecteur principal la perception de ce que les intérêts collectifs de la ville prévalent sur les intérêts individuels.

C'est à présent que nous commençons à construire la Belo Horizonte que nous voulons pour l'avenir : toutes les actions ou les interventions, tous les projets ou les programmes adoptés aujourd'hui auront des répercussions à long terme. C'est en se basant sur cette logique, paramètre de toute administration orientée vers l'efficacité et la modernité, que la Mairie a développé une planification stratégique sous le nom de BH 2030, une vision de la Belo Horizonte que nous souhaitons dans un délai de 16 ans. Ainsi, en planifiant l'avenir et en agissant dès à présent, la Mairie vise la construction d'une Belo Horizonte de tous et pour tous.

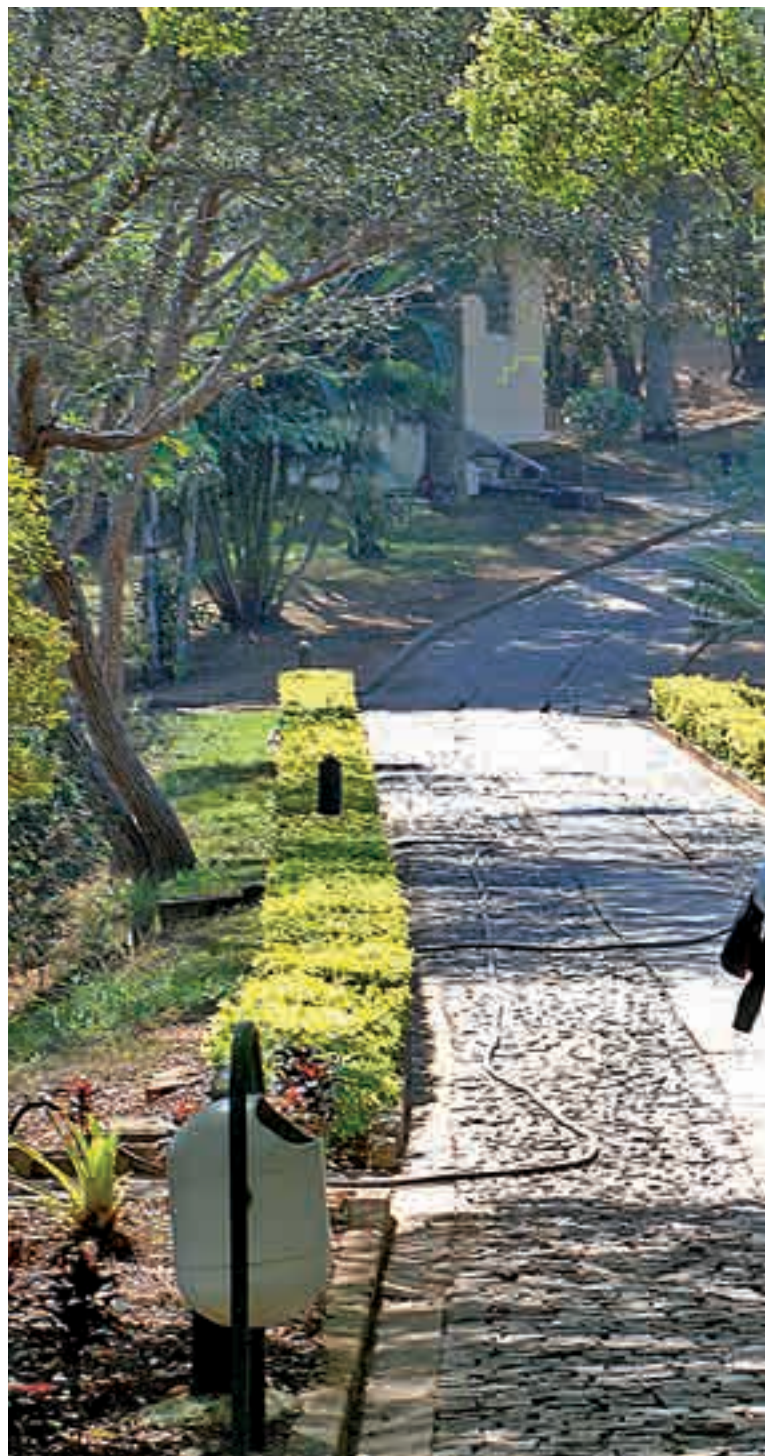
Une évaluation continue des résultats des politiques publiques, des programmes et des projets en cours est réalisée grâce à un nouveau modèle de gestion stratégique, le BH Buts et résultats. Ce nouveau modèle de gestion adopte une perspective fortement gestionnaire dans le but de parvenir aux transformations sociales, économiques, environnementales et institutionnelles prévues dans le Plan de Gouvernement.

C'est de cette manière que nous faisons un pas en avant fondamental pour améliorer encore davantage la vie de la ville et des individus, en relevant les défis du présent et en planifiant l'avenir : nous voulons une ville d'opportunités, durable, respectueuse de l'environnement et de la qualité de vie.

En ce qui concerne l'urbanisme inclusif, je voudrais insister sur le Programme global spécifique (PGE). Il s'agit d'une étude en profondeur de la réalité des *vilas* et des *favelas* de Belo Horizonte, avec la participation directe de la communauté. Ce projet comporte trois phases : le recueil de données ; l'élaboration d'un diagnostic intégré des principaux problèmes de la zone étudiée ; et, finalement, la définition des priorités locales et des actions nécessaires pour y répondre. Le PGE est un instrument de planification qui oriente les interventions de restructuration urbanistique, environnementale et de développement social dans les *vilas*, les *favelas* et les quartiers d'habitat populaire. Il consiste en une étude détaillée de la réalité de ces zones, en tenant compte des aspects urbanistiques et socioéconomiques ainsi que de

la situation juridique du territoire. Il a pour objectif de proposer des solutions pour améliorer la qualité de vie de ces localités et les intégrer dans l'ensemble de la ville. Un des avantages du Programme global est d'encourager une meilleure efficacité et une meilleure organisation dans l'exécution des investissements pour éviter les gaspillages. Un autre avantage est la captation de ressources auprès d'organismes financiers. À partir de projets du PGE, la municipalité a déjà obtenu un volume considérable de ressources pour investir dans les *vilas* et les banlieues

Parc Lagoa do Nado © Adão de Souza



venant du gouvernement fédéral ou d'organismes financiers nationaux et internationaux. Il faut remarquer, aussi, la participation des habitants aux étapes de l'élaboration du Programme, qui contribuent à définir et à établir l'ordre de priorité des interventions qui amélioreront l'environnement dans lequel ils vivent. Nous avons déjà conclu 63 plans, bénéficiant à 90 communautés, dans lesquels vivent environ 312 000 personnes ; cinq autres plans sont en phase d'élaboration et ils couvrent neuf *vilas* pour une population proche de 6 400 habitants.

Comment la Mairie de Belo Horizonte garantit-elle la participation citoyenne à la planification urbaine de la ville ?

La participation des habitants de Belo Horizonte à la planification urbaine est menée à terme de diverses manières. On peut distinguer, par exemple, la Conférence municipale de Politique urbaine, qui est convoquée tous les quatre ans depuis l'approbation du Plan directeur de Belo Horizonte – Loi n° 7165/96. Cette conférence a pour objectif l'évaluation de l'évolution et des impacts qui





Démarrage du système BRT © Adão de Souza



Accessibilité aux véhicules © Breno Pataro

découlent de l'application des normes contenues dans le Plan directeur et la Loi de Parcellisation, d'Occupation et d'Usage du Sol, en plus de suggérer des modifications et des amendements dans le calendrier des investissements prioritaires dans les travaux.

Un autre instrument de participation citoyenne est le Conseil municipal de Politique urbaine (COMPUR), qui est une instance de discussion et de délibération des politiques de planification urbaine et de la gestion du territoire de Belo Horizonte, instituée en 1996 par le Plan directeur. Le COMPUR est composé de 16 membres et leurs suppléants respectifs, à savoir : huit représentants de l'Administration municipale, deux représentants du Conseil municipal (pouvoir législatif) et six représentants de la société civile. Ces derniers sont élus dans des assemblées sectorielles et les mandats sont de deux ans.

Il faut aussi remarquer le fait que la Mairie dispose, depuis 1993, d'un Budget participatif qui encourage une manière démocratique d'administrer la municipalité, en impliquant les administrés dans la définition des travaux et des investissements à réaliser dans la ville. Notre Budget participatif a actuellement deux modalités : le Budget participatif d'arrondissement et le Budget participatif digital. Le premier permet de déterminer les investissements à réaliser dans chacune des neuf divisions administratives de la ville. Tous les deux ans, les habitants se réunissent dans les quartiers en assemblées d'arrondissement pour choisir, en fonction de leurs intérêts et au travers du vote direct, les travaux devant être effectués par la Mairie. Le Budget participatif digital a été créé en 2006, afin que les citoyens puissent choisir par Internet les travaux à exécuter dans la ville. Et c'est grâce à cette modalité qu'ont été réalisées quatre éditions (2006, 2008, 2011 et 2013) qui ont reçu un total de 390 000 votes valides par Internet, par téléphone ou par des *apps* d'Android et d'iOS dans les quatre éditions. Après la première édition, on a destiné un investissement de 20 millions BRL et, après les autres, de 50 millions. Au

total, ce sont 48 interventions urbanistiques dans la ville qui ont été approuvées au moyen de ce Budget.

Il faut aussi signaler que le Budget participatif, soit dans sa modalité présentielle soit dans sa modalité digitale, a un domaine géographique défini, orienté vers la population des différents arrondissements. Parmi les grands chantiers réalisés grâce au Budget participatif, on peut citer la revitalisation de la place Raul Soares, dans la zone centre-sud de la ville, approuvée en 2006, première intervention du Budget participatif digital livrée à la population. D'autres travaux sont déjà approuvés : la revitalisation de rues et d'avenues, l'installation de caméras de vidéosurveillance, la construction de ponts, la récupération de lignes de transports publics et la requalification de places et de leur environnement.

En 2013, le projet lauréat du Budget participatif digital a été celui d'urbanisation et de revitalisation d'espaces publics dans les neuf arrondissements.

Quelles actions ont été menées à terme pour améliorer les transports publics de la ville ? Facilitez-vous l'usage de ces moyens de transport ?

Environ 50 % des habitants de Belo Horizonte utilisent les transports publics pour leurs déplacements quotidiens. La ville dispose d'une flotte supérieure à un million de véhicules, dont 71 % sont des véhicules de tourisme. Ces chiffres illustrent l'importance de la mobilité dans le développement durable de la capitale de Minas Gerais. Ce n'est donc pas un hasard si le fait de garantir la mobilité et l'accessibilité à l'ensemble de l'espace métropolitain est une des principales composantes de la stratégie à long terme de Belo Horizonte. L'intégration des réseaux, la gestion de la demande et la qualité des services de transports publics se dessinent comme les principales voies pour cette conquête.

Le Plan de Mobilité de Belo Horizonte (PlanMob-BH) réunit les orientations que la Mairie doit suivre pour répondre aux nécessités actuelles et futures de mobilité



Vila Viva São José © Isabel Baldoni

de la population. Le concept qui oriente ce travail intègre aussi d'autres préoccupations, comme l'inclusion sociale, la durabilité environnementale, la gestion participative et la démocratisation de l'espace public. Sur la base de ces références, le Plan de Mobilité de Belo Horizonte a été développé à partir d'une analyse détaillée des conditions actuelles aussi bien de la ville que de sa connexion avec les autres municipalités de la zone métropolitaine. Pour améliorer le service de transports publics, la Mairie de Belo Horizonte est en train d'implanter, et ce jusqu'à la fin de l'année 2014, le système BRT (*Bus Rapid Transit* ou Transport rapide par bus). Il s'agit d'un système efficace, de haute capacité et de haute qualité, qui fonctionne de manière similaire au métro, et qui est capable de répondre aux besoins des usagers de manière à la fois rapide et commode. Ce mode de transport est déjà utilisé, avec succès, dans diverses grandes villes du monde, comme Curitiba au Brésil, Pékin en Chine, Johannesburg en Afrique du Sud, Bogota en Colombie et Los Angeles aux États-Unis.

Les véhicules ont une plus grande capacité de transport de passagers que les bus conventionnels et ils circulent dans des voies exclusives. Dans ces voies, nous sommes en train d'installer des stations modernes, dans lesquelles les usagers peuvent acheter les billets avant d'embarquer, ce qui garantit une plus grande sécurité et une meilleure agilité. Les stations ont une plateforme à hauteur des portes du bus, ce qui facilite l'accès au véhicule. Ce système permettra de faire voyager 700 000 personnes par jour.

Indépendamment de l'implantation de ce nouveau système BRT, la Mairie de Belo Horizonte a signé une importante convention avec le gouvernement de l'État de Minas Gerais ainsi qu'avec le gouvernement fédéral pour l'implantation de deux lignes supplémentaires du réseau métropolitain de la capitale. Cette année, 2014, nous ferons un appel d'offres pour l'agrandissement et la modernisation du métro.

Vous avez mentionné que la stratégie de transport public à long terme est de garantir la mobilité et l'accessibilité à tout l'espace métropolitain. Quelles actions sont prévues pour améliorer la connectivité du centre de la ville avec les favelas et les vilas, et leur intégration dans une unique ville ?

En premier lieu, je voudrais signaler qu'aucun gestionnaire public ne peut être satisfait tant qu'il y aura des logements en mauvaises conditions dans sa municipalité, dans lesquels les habitants vivent de manière précaire en termes d'assainissement de base et d'infrastructure urbaine, et avec peu d'accès aux services sociaux, tels que l'éducation et la santé, ou un déficit de logements. À Belo Horizonte, nous faisons un effort historique pour intégrer les vilas et les banlieues dans la ville formelle, au travers du développement de l'infrastructure urbaine nécessaire dans la zone occupée elle-même et de politiques sociales destinées à cette population, en préservant au maximum son histoire et son capital social.

Le programme qui englobe ces actions est le *Vila Viva*, qui inclut des travaux d'assainissement, des transferts de familles, la construction de logements, l'élimination de zones à risques, la restructuration du système viaire, l'urbanisation de chemins, la création de parcs et d'équipements collectifs pour la pratique des sports et des activités ludiques. Après la conclusion de l'urbanisation, la zone est légalisée avec la délivrance des écritures des lots aux occupants.

Les interventions du programme sont en train d'améliorer la qualité de vie de près de 165 000 habitants des vilas et banlieues de Serra, Morro das Pedras et Santa Lúcia, des vilas Califórnia, São José, Pedreira Prado Lopes, Taquaril, São Tomás, Aeropuerto, Cemig, Alto das Antenas, en plus des habitants des environs de l'avenue Belém et de Córrego Santa Terezinha, du complexe Várzea da Palma, le tout représentant 35 % du total de la population des vilas et des favelas. Les ressources économiques pour les travaux du programme *Vila Viva* – 1,16 milliard BRL – ont été obtenues

au travers du Plan d'Accélération de la Croissance du gouvernement fédéral et du financement des organismes financiers *Banco Nacional de Desenvolvimento Social* et *Caixa Econômica Federal*.

Un des piliers du programme *Vila Viva* est la participation citoyenne et, pour cette raison même, il adopte une nouvelle attitude dans le processus de conservation des zones protégées. L'ouverture d'une voie de dialogue avec la communauté, grâce au Programme d'Éducation sanitaire et environnementale, assure le caractère participatif de l'initiative et garantit, de cette manière, une meilleure durabilité environnementale.

L'objectif de la Mairie est de convertir Belo Horizonte en une ville où toutes les *vilas* sont bien vivantes, en étendant le programme à d'autres communautés.

En ce qui concerne l'accessibilité et la mobilité, le programme *Vila Viva* est en train de construire 6 km de voies de connexion et d'urbaniser 30 km de chemins. En décembre 2008, nous avons inauguré l'avenue Cardoso (*Vila Viva* de la banlieue de Serra), avec 1,6 km d'extension, interconnectant les *vilas* de la banlieue et celle-ci avec les quartiers proches. À partir de l'ouverture de ces avenues,

nous avons rallongé le trajet de diverses lignes de bus pour répondre aux besoins de la population des nouvelles zones bénéficiant des interventions.

Existe-t-il des programmes éducatifs pour sensibiliser les enfants quant au développement urbain durable ?

Le Secrétariat municipal de l'Éducation, conformément à la politique municipale, conçoit l'espace public comme une école de la citoyenneté et il mène à terme, en déployant sa politique pédagogique, des actions qui visent à transformer les différents lieux de la ville en espaces éducatifs.

La politique d'éducation infantile incorpore les questions de durabilité dans son exécution, en commençant par l'édification des Écoles maternelles municipales. Il est important que les enfants, depuis leur âge le plus tendre, questionnent et recherchent d'autres manières d'être et de se comporter dans le monde, afin de pouvoir garantir de plus en plus la durabilité des espaces qu'ils occupent.

Le programme Belo Horizonte pour l'Enfance permet le transfert des enfants dans les espaces culturels et naturels de la ville. En circulant dans la ville, les enfants, en plus de la découvrir, prennent contact avec des réalités différentes

Actions d'aménagement dans la banlieue de Serra, programme *Vila Viva* © Isabel Baldoni



de celles du lieu dans lequel ils résident, s'approprient les différents espaces, se reconnaissent comme faisant partie de ce contexte, comprennent ses défis et ses possibilités ainsi que la responsabilité de chaque habitant de maintenir la ville propre et organisée.

Le projet Éduquer la ville pour Éduquer permet à l'enfant d'établir une relation plus proche avec les espaces culturels de la ville, y compris les musées.

D'autre part, la Gérance de l'Éducation intégrale, des Droits de l'Homme et de la Citoyenneté, au travers du Noyau Ville et Environnement, renforce les projets environnementaux dans les écoles municipales, en développant l'espace éducatif bien au-delà de leurs murs. En collaboration avec le Secrétariat municipal des Services urbains, le projet Soins et Préservation du Patrimoine public et Lutte contre les Tags est une invitation aux écoles municipales pour le renforcement des identités et des mémoires qui furent et sont encore fondamentales pour la construction de l'identité sociale.

**L'espace public est un lieu de rencontre et de relation.
Pourriez-vous nous expliquer une action municipale**

École maternelle Minaslândia © Divino Advincula

visant le développement de la cohabitation harmonieuse entre les différents collectifs de population, par groupes d'âge, cultures, etc. ?

La promotion de la rencontre entre les habitants de Belo Horizonte, de provenance et de classes sociales différentes,

École maternelle Curumins © Divino Advincula





Gare de Belo Horizonte © Alessandro Carvalho

est menée à terme en tenant compte de différentes dimensions. La cohabitation sociale est stimulée grâce aux équipements culturels et sociaux, au travers des programmes pour le troisième âge, des activités sportives et ludiques, des programmes de génération de revenus, etc. et elle trouve son grand moment dans les actions culturelles de la ville, dans les grands festivals nationaux et internationaux mais aussi dans les actions décentralisées qui promeuvent la rencontre à partir de l'art, de la musique et du vivre ensemble socialement et fraternellement.

La Mairie de Belo Horizonte gère 16 centres culturels. Ces centres sont des espaces créés dans la majorité des arrondissements, dont la finalité est l'application des directrices politiques de la Fondation municipale de la Culture. Cela permet, entre autres choses, d'intégrer la décentralisation des services et de consolider la politique culturelle de la ville. Afin de réserver des espaces pour le plaisir, la circulation et la création de biens culturels qui contribuent à la formation des identités locales, les centres culturels organisent des ateliers divers, des présentations artistiques variées, des séances de cinéma, entre autres. Ce sont toutes des activités gratuites, ce qui encourage et permet un plus grand échange d'expériences entre les communautés. En plus de ces centres, la ville dispose de deux théâtres municipaux, d'une grande bibliothèque

publique et de trois bibliothèques régionales, de deux musées – un de la ville et un autre d'art –, des Archives publiques de BH, du Centre de Référence de la Mode, de la Maison de la Danse et de la Maison Kubitschek. Tous ces équipements culturels sont ouverts au public gratuitement et promeuvent des activités culturelles et sociales diverses.

Parmi les grands festivals, opportunités de rencontre, de plaisirs et de décentralisation de l'art, le plus important est le Festival international de Théâtre « *Palco & Rua* » de Belo Horizonte (FIT-BH). Il a été créé en 1994 et en est à sa 12^{ème} édition. Totalement décentralisé, il se tient tous les deux ans et offre des spectacles de théâtre, des conférences, des séminaires ainsi que des activités parallèles aux neuf arrondissements. Il reçoit une moyenne de 150 000 à 160 000 personnes par édition. Le Festival d'Art noir (FAN), qui a commencé en 1995, est un des plus grands du genre au Brésil et il renforce la vocation de la ville d'accueillir des événements respectant la diversité culturelle et démocratisant l'accès à l'art. Le FAN est né de la nécessité de montrer la vigoureuse production culturelle des Africains et de leurs descendants, résidant dans le pays ou à l'étranger, ayant une présence expressive sur la scène artistique de Belo Horizonte. Il occupe aussi divers espaces de la ville, et son entrée est gratuite. Depuis 1997, la ville



Pampulha. Maison JK et Musée d'Art © Divino Advincula

accueille aussi le Festival international de la Bande dessinée (FIQ), un rendez-vous biennal gratuit incontournable pour les amoureux de la BD, considéré comme le principal du genre en Amérique latine. En 2011, il a reçu 145 000 visiteurs.

En plus des équipements culturels, la ville dispose de plus de 30 Centres de Référence d'Assistance sociale (CRAS), qui sont des unités publiques situées dans des zones marginales. Parmi leurs objectifs se trouvent le renforcement de la fonction protectrice de la famille et la contribution à l'amélioration de sa qualité de vie, au moyen d'activités collectives telles que des conférences, des ateliers et des groupes de réflexion. Chaque CRAS assiste un minimum de 1 000 familles par an. Il existe aussi

des espaces réservés au programme BH Citoyenneté, qui mettent l'accent sur l'inclusion sociale, en garantissant l'accès aux biens et aux services sociaux publics pour la population vulnérable. Le programme utilise un modèle de gestion basé sur la décentralisation, l'articulation et l'intégration interdépartementale ; il englobe les divers départements de la Mairie et situe la famille comme noyau de référence. Actuellement, les 33 centres assistent plus de 17 500 personnes. Dans ces espaces, les familles peuvent accéder à Internet, participer à des cours orientés vers la création de revenus et de travail, assister à des spectacles culturels, participer à des cours de gymnastique gratuits dans les gymnases de la ville, ainsi qu'avoir accès à d'autres services. ●



Michel Destot

Député de l'Isère et ancien maire de Grenoble (France)

ENTRETIEN

Michel Destot est diplômé de l'École nationale supérieure des Arts et Métiers, titulaire d'une licence en Génie atomique et d'un doctorat de Physique nucléaire (thèse soutenue sous la présidence du Prix Nobel Louis Néel). Il est également diplômé de Sciences Po Grenoble. Ingénieur de recherche en Physique nucléaire, il commence sa carrière au CEA, d'abord à Saclay puis à Grenoble, avant de créer et de devenir p.-d.g. d'une start-up de haute technologie, CORYS, spécialisée dans la réalisation de simulateurs de conception et de formation de systèmes complexes dans les domaines de l'énergie et des transports. Élu pour la première fois en 1977 au sein de l'équipe municipale d'Hubert Dubedout, il devient conseiller général en 1985. Député de l'Isère depuis 1988, il a été maire de Grenoble de 1995 à mars 2014. Au plan national, il préside successivement le Conseil national des Missions locales (1998-2002), le Groupement des Autorités responsables de Transports (2001-2008) et l'Association des Maires de Grandes Villes de France (depuis 2007). Au sein du Parti socialiste, Michel Destot est président du Conseil national et membre du Bureau national. Il a également été secrétaire national en charge de l'industrie et des entreprises. Il préside depuis janvier 2009 le cercle de réflexion réformiste et européen « Inventer à Gauche ».

Depuis l'année 1995, Grenoble est une ville de référence dans la lutte contre le racisme et la discrimination. Pourriez-vous nous expliquer les origines de l'activisme de cette ville ?

Capitale des Alpes, ville de 160 000 habitants au cœur d'une aire urbaine de 600 000 personnes allant devenir une métropole en 2015, ville olympique depuis 1968, pôle de compétitivité reconnu à l'échelle mondiale, centre scientifique et universitaire international, fer de lance en matière de développement durable et de politiques sociales, Grenoble se caractérise par sa volonté de dépassement et d'innovation dans tous les domaines. Notre ville est également riche de la composition même de sa population : cosmopolite et multiculturelle, provenant des quatre coins du globe, avec plus de 70 nationalités qui participent ensemble au développement et au rayonnement de notre cité.

J'ai donc toujours tenu à fonder mon engagement et mon action politiques sur deux valeurs que je rappelle souvent : la réduction des inégalités ainsi que l'ouverture aux autres, au monde et à ses cultures. Je crois que cela correspond bien à l'image de Grenoble. Il était donc logique que, dès 1995, la Ville de Grenoble ait fait de l'égalité et de la lutte contre toutes les formes de discrimination un des axes prioritaires des politiques qu'elle conduit.

D'abord centrée sur des actions favorisant l'intégration du plus grand nombre et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, l'équipe municipale a souhaité enrichir et

renforcer peu à peu sa politique afin qu'elle irrigue encore davantage l'ensemble des champs de l'action publique.

En 2010, Grenoble a approuvé un plan municipal de prévention des discriminations. Pourriez-vous nous décrire en quoi consiste ce plan ? Quelles sont les richesses et les difficultés rencontrées par le lancement d'un plan transversal tel que celui-ci ?

Effectivement, c'est dans la continuité de ses engagements passés que la Ville de Grenoble a mis en place ce plan, avec le soutien de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé).

Ce plan regroupait l'ensemble des actions municipales visant à renforcer l'égalité de traitement et faire reculer les préjugés. Il a permis de faire de la lutte contre les discriminations un axe transversal majeur de nombreuses politiques publiques : ressources humaines, insertion professionnelle, logement, éducation, etc.

Les actions mises en place ont toutes été guidées par la volonté de la Ville d'agir à plusieurs niveaux :

- en tant qu'employeur, au bénéfice des agents municipaux et des candidats aux emplois à pourvoir,
- en tant qu'acteur public, en poursuivant et en intensifiant les actions de sensibilisation,
- en tant que collectivité, au service de tous les Grenoblois, dans les différents domaines où ils peuvent rencontrer des discriminations.



Vue panoramique de Grenoble © Laurent Espittallier

C'est cette transversalité et cette multiplicité d'actions qui sont la richesse de ce plan. Il ne se contentait pas de cibler tel ou tel phénomène mais avait l'ambition de lutter de manière globale et cohérente contre l'ensemble des mécanismes de discrimination. Les prises de conscience qu'il a suscitées nous ont permis de démontrer au plus grand nombre que la politique de lutte contre les discriminations était un des fondements de notre cohésion sociale, nécessaire à l'égalité de traitement que nous appelons de nos vœux.

La mairie collaborait-elle avec les ONG locales et avec d'autres acteurs de la société civile ? À l'aide de quels systèmes ?

Bien sûr, une telle politique ne peut en aucun cas se mener efficacement de manière isolée. C'est pourquoi la Ville de Grenoble a travaillé en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs du territoire, qu'ils soient institutionnels, économiques ou associatifs. La lutte contre les discriminations nécessite en effet une sensibilisation de tous les citoyens et la mobilisation de tous les acteurs de la vie publique.

C'est pourquoi, en lien avec tous ces acteurs, la Ville a proposé tous les ans des actions de sensibilisation à l'occasion d'événements tels que la Journée internationale

des femmes, la Semaine d'éducation contre le racisme ou la Journée mondiale contre l'homophobie.

Elle a soutenu les associations et ONG du territoire luttant contre les discriminations et les préjugés, par des subventions de fonctionnement ou de projet et des mises à disposition de locaux municipaux. Dans les appels à projet, un volet spécifique était consacré aux actions en faveur de l'égalité.

Le plan incluait-il des systèmes de sensibilisation sur le thème de la discrimination adressés au personnel de l'administration locale. Pourriez-vous nous expliquer en quoi consistent ces programmes de formation ? Quelle réponse ont-ils reçue de la part des fonctionnaires ?

Le volet interne du plan visait à rendre possibles la prévention et le traitement des discriminations que pourraient subir des agents de la Ville ou des candidats aux emplois municipaux. Cette démarche a été mise en œuvre en concertation continue avec les organisations syndicales.

Depuis 2010, plusieurs centaines d'agents ont ainsi été sensibilisés à la prévention des discriminations, notamment par le biais de formations à l'encadrement et à l'accueil, qui comprenaient un module sur l'égalité de traitement. Ces formations ont permis de diffuser au

sein des services municipaux une « culture de l'égalité » et d'identifier des situations ou des pratiques pouvant s'avérer potentiellement problématiques.

Ces formations ont reçu un très bon accueil des agents municipaux. Juste un chiffre : lorsque nous avons adressé un questionnaire sur la lutte contre les discriminations, nous avons reçu plus de 1 200 réponses de nos agents. C'est bien le signe de l'importance de cette thématique pour eux et de leur volonté de s'engager très fortement dans la démarche initiée.

La lutte contre les discriminations s'est-elle traduite par des actions de « discrimination positive » lors de l'accès à la fonction publique à la Mairie de Grenoble ?

Il n'y a pas eu, à proprement parler, de politique de « discrimination positive » menée à la Ville de Grenoble. Par contre, nous avons mis tout en œuvre pour assurer une égalité des chances aux candidats aux emplois municipaux, ainsi qu'une égalité de traitement aux agents une fois recrutés.

Je tiens à souligner toutefois que, sans parler de « discrimination positive », la Ville s'est fortement engagée dans le recrutement de personnes en situation de handicap, maintenant son taux d'emploi de personnel handicapé au-dessus de 6,7 %.

Dans un contexte de crise économique, le rejet de la différence et en particulier des immigrants s'accroît-il ? Dans ce contexte, quel genre de réponse suscitent chez les citoyens les initiatives de lutte contre la discrimination sociale ?

Malheureusement, en période de crise, la tentation au repli sur soi est toujours un risque. Cela rend d'autant plus importante l'action municipale qui doit nous permettre, en luttant contre les inégalités et les discriminations, de nous rassembler et de nous élever collectivement.

Mais honnêtement, comme je le disais, la composition même de la population grenobloise fait que les Grenoblois sont ouverts aux autres et acceptent la différence, la concevant plutôt comme une richesse. C'est une chance qu'il nous fallait entretenir, c'est pourquoi nos politiques de luttent contre les discriminations n'ont pas visé telle ou telle catégorie de population – ce qui aurait été, justement, discriminant – mais plutôt des pratiques à combattre pour que personne ne se sente stigmatisé. C'est d'ailleurs ce qui a assuré sa bonne appropriation et en définitive son succès.

Comment le problème de la prévention contre les discriminations était-il abordé dans le domaine éducatif ? Comment les écoles y participent-elles ?

La question des discriminations dans l'éducation est longtemps demeurée taboue, car elle remettait en question le mythe d'une école républicaine intégratrice et



Photo supérieure :
Semaine d'éducation contre le racisme
Photo inférieure :
Journée internationale des femmes

égalitaire. Pourtant, on sait par des études empiriques que des discriminations peuvent s'exercer dans l'orientation scolaire, la relation aux élèves ou aux familles, les régimes de sanctions ou encore le placement des élèves en stage.

C'est pourquoi Grenoble a participé au plan de lutte contre les discriminations dans le champ éducatif porté par La Métro et l'Inspection académique, qui a déjà permis la sensibilisation de plusieurs centaines d'acteurs socio-éducatifs. Dans ce cadre également, deux établissements grenoblois – le lycée Mounier et le collège Aimé Césaire – sont quant à eux engagés dans un travail sur l'égalité dans les pratiques éducatives.

En parallèle de ces actions menées en direct par la Ville, les associations et les Maisons des Jeunes et de la Culture étaient invitées et incitées à intervenir le plus possible en milieu scolaire, en direction des enseignants mais aussi des jeunes.

Avez-vous procédé à l'évaluation des actions réalisées ? Disposiez-vous d'indicateurs permettant de connaître l'impact des programmes de lutte contre les discriminations ?

Oui, deux évaluations ont été réalisées. La première a été faite en 2012, dans le cadre d'une délibération présentée devant le Conseil municipal pour rendre compte des actions engagées et des résultats obtenus, ceux-ci étant la base de la candidature de Grenoble à l'obtention du Label Diversité.

Par ailleurs, nous avons collaboré avec une équipe de chercheurs en sciences sociales du laboratoire PACTE, qui ont eux aussi rendu une étude sur nos politiques et les améliorations quantitatives et qualitatives qu'elles avaient permis.

Ces deux évaluations, au travers des critères retenus et des indicateurs choisis, ont permis de mesurer l'impact réel de notre politique dans la vie quotidienne des agents municipaux comme dans celle de nos concitoyens :

- augmentation continue du nombre d'agents ayant été sensibilisés à la prévention des discriminations,
- meilleure identification avec les organisations syndicales des situations et pratiques pouvant s'avérer problématiques et mise en place des processus permettant de les éviter,
- hausse du recrutement des personnes en situation de handicap à la Ville de Grenoble, jusqu'à atteindre près de 7 % du personnel aujourd'hui,
- priorité accordée aux personnes issues des Zones urbaines sensibles (ZUS), fortement touchées par la discrimination à l'embauche, pour l'accès aux emplois publics de la Ville et de ses sociétés d'économie mixte,
- efficacité des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi comme « 100 chances, 100 emplois », plus particulièrement dédiés aux habitants des ZUS et aux jeunes,

- réussite des procédures mises en place pour renforcer l'égalité de traitement dans l'accès au logement social, de l'accueil du demandeur à l'attribution du logement,
- amélioration des pratiques au bénéfice des enfants et des familles dans le cadre des dispositifs municipaux d'éducation/jeunesse par la formation des personnels et une plus grande implication des familles, et notamment des pères, pour lutter efficacement en faveur de l'égalité femmes-hommes au sein de la cellule familiale.

Ce plan de prévention des discriminations a-t-il été inspiré par d'autres villes et/ou savez-vous si d'autres villes ont été intéressées par cette initiative ?

Ce plan est assez unique en France par sa transversalité. En un sens, nous avons été innovants en la matière, ce qui correspond bien à l'ADN de notre ville, que l'on cite souvent pour sa capacité d'innovation en matière scientifique et universitaire, mais qui l'est tout autant sur le plan social et sociétal.

Exposition internationale Femmes



Cette innovation est d'ailleurs devenue préconisation au plan local, étant donné que nous avons en quelque sorte insufflé une dynamique à l'échelon de La Métro, voire même au niveau national puisque de nombreuses villes sont venues à Grenoble étudier notre plan et ses résultats pour s'en inspirer par la suite.

Pensez-vous que les bases permettant d'assurer la durabilité de ce plan se soient consolidées ?

Oui, j'en suis persuadé. Tout le travail de formation, de sensibilisation, d'information porte bel et bien ses fruits. Nous en avons des exemples concrets tous les jours et dans tous les domaines, que l'on parle de ressources humaines, d'accès au logement, d'éducation, de vivre ensemble... Et si Grenoble est officiellement candidate à l'obtention du Label Diversité, c'est justement pour assurer la continuité et la durabilité de cette politique indispensables dans le temps.

Qu'estimez-vous que peut offrir l'Association internationale des Villes éducatrices dans la lutte contre les discriminations ?

À mon sens, l'AIVE doit avoir un rôle d'impulsion au sein de son réseau de villes adhérentes en ce qui concerne la mise en œuvre des politiques de lutte contre les discriminations en milieu scolaire. Elle doit participer, aux côtés des villes déjà engagées, à la prise de conscience collective car cette politique ne peut se mener de manière isolée. C'est de la confrontation des situations et des pratiques que naissent les solutions. Pour cela, elle pourrait favoriser l'échange des bonnes pratiques et promouvoir la collaboration concrète entre les communes. ●





Camilla Croso

Présidente de la Campagne mondiale pour l'Éducation (CME)

ENTRETIEN

Camilla Croso est brésilienne et diplômée en Biologie de l'Université de São Paulo, et elle a obtenu une maîtrise en Politique et Planification sociale à la London School of Economics. Actuellement, elle est coordinatrice générale de la Campagne latino-américaine pour le Droit à l'Éducation et présidente de la Campagne mondiale pour l'Éducation. En outre, elle fait partie de divers conseils sur le droit à l'éducation, et parmi eux la « Initiative mondiale pour L'éducation avant tout » du Secrétaire général des Nations unies, le Comité directeur de « L'Éducation pour tous » coordonné par l'Unesco, ainsi que le Conseil consultatif « Metas educativas 2021 » de l'Organisation des États ibéro-américains. Ses études et ses publications sont tout particulièrement en rapport avec le thème de la non-discrimination.

Pourriez-vous nous expliquer ce qu'est la Campagne mondiale pour l'Éducation et ce que sont ses objectifs ? Par ailleurs, quel est le profil de ses membres ?

La Campagne mondiale pour l'Éducation (CME) est un réseau pluriel de la société civile. Elle promeut la défense de l'éducation dans les divers domaines – international, régional, national et local – comme étant un droit humain fondamental en faveur d'une vie digne, dans laquelle prévaudrait la justice sociale et environnementale. Pour ce faire, elle poursuit deux objectifs clés qui orientent sa réflexion de même que son action : d'une part, la promotion d'une éducation inclusive permettant de dépasser toute forme de discrimination dans l'éducation et bien au-delà ; et, d'autre part, la promotion du renforcement des systèmes publics d'éducation et de leur financement, dans lesquels prévaudrait l'intérêt commun, le renforcement de la citoyenneté, l'éthique de la coopération, la résolution non violente des conflits et la mise en valeur de la diversité.

Ses membres sont variés. Il y a des forums nationaux d'éducation de plus de cent pays différents, mais aussi des réseaux régionaux, des syndicats de l'enseignement, des mouvements de femmes, des organismes de défense des droits des enfants, garçons et filles, des jeunes et des adultes, en plus de nombreuses ONG internationales.

Quelle valeur apporte le travail en réseau au sein de la Campagne mondiale pour l'Éducation ?

Le travail en réseau est une partie constitutive et fondamentale de l'identité de la CME. Les principes qui l'encadrent maintiennent une cohérence avec l'agenda politique promu par la Campagne. Par ailleurs, ce travail implique l'horizontalité, des relations dialogiques, la réflexion et l'action collectives, la coopération, en plus de la reconnaissance et de la valorisation des multiples cultures.

Le droit à l'éducation requiert nécessairement de nos jours une vision ample qui s'étend tout au long de la vie et va bien au-delà de l'enseignement scolaire. Comment la CME comprend-elle le droit à l'éducation ?

La CME considère que toute personne, pour le simple

fait d'être un être humain, est titulaire de droits, et ceux-ci comprennent indiscutablement le droit à l'éducation. Ce droit accompagne les individus tout au long de leur vie, indépendamment de leur âge. De la même manière, la CME considère que les États sont garants de ce droit à l'éducation, et que celui-ci a de multiples dimensions qui doivent être respectées, protégées et réalisées, en considérant les domaines formels, non formels et informels. Pour que ce droit s'applique, l'éducation doit promouvoir les autres droits de l'homme, et elle doit s'inscrire dans un ensemble de valeurs et de principes de dignification de la vie, de non-discrimination, de coopération, de citoyenneté et de paix.

Quelles sont les actions les plus remarquables que la CME a menées à terme en faveur de l'éducation inclusive au cours de ces dernières années ?

La CME a pour but, entre autres choses, la promotion de la non-discrimination, de telle manière que la promotion d'une éducation inclusive a constitué un pôle essentiel de ses activités au cours de ces dernières années. En effet, elle s'est faite l'avocat actif de la promotion de l'égalité de genre dans et depuis l'enseignement à tous les niveaux. À ce titre, elle a effectué, par exemple, une recherche et présenté un ensemble de recommandations spécifiques sur ce thème en audience publique devant le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (*Committee on the Elimination of Discrimination against Women - CEDAW*) des Nations unies. La CME milite, en outre, pour l'inclusion dans une perspective intergénérationnelle, en cherchant à renforcer l'éducation des individus qui sont habituellement discriminés en raison de leur âge, comme c'est le cas des enfants, garçons et filles, des petits, dans la première enfance, mais aussi des jeunes et des adultes, et tout spécialement les personnes âgées. De surcroît, et entre autres actions, la CME impulse la Semaine d'Action mondiale pour l'Éducation¹ qui a abordé, cette année justement,

1. Plus de renseignements sur : <http://www.campaignforeducation.org/fr/semaine-mondiale-d-action/semaine-mondiale-d-action-2014>



Des enfants réclament l'éducation et l'attention à la petite enfance au travers d'un dessin © CAMPE, Bangladesh

le thème de l'éducation inclusive, avec un accent tout particulier mis sur l'inclusion des personnes handicapées. Enfin, *last but not least*, dans le processus d'incidence sur la définition de l'Agenda de Développement et d'Éducation post 2015, l'éducation inclusive a été l'une de ses principales revendications.

Dans le scénario actuel de crise économique, les pays donateurs ont réduit drastiquement l'aide au développement. Comment cela affecte-t-il l'éducation ? Comment peut-on réunir les ressources alternatives pour le développement éducatif ? Quel rôle peuvent jouer les gouvernements locaux qu'ils aient ou non des compétences en matière d'enseignement formel ?

La CME souligne habituellement, en premier lieu, que les ressources existent. Toutefois, dans le scénario actuel de crise économique, le choix de la priorisation de leur usage est une question de volonté politique. On peut aisément s'en rendre compte, par exemple, à partir des grandes contributions réalisées pour « sauver » les systèmes bancaires un peu partout dans le monde. On peut aussi

rappeler que la coopération internationale fait partie du système de garanties des droits de l'homme, l'Observation générale n° 11 du Pacte international des droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) signalant que « quand il est clair qu'un État manque des ressources financières et des connaissances nécessaires pour "élaborer et adopter" un plan détaillé pour la réalisation du Droit humain à l'éducation, la communauté internationale aura l'obligation claire de prêter assistance ». De ce point de vue, la diminution des ressources de la coopération internationale pour l'éducation représente un grave recul qui doit être dépassé. Ceci dit, en plus de travailler pour inverser la tendance régressive de la coopération internationale, la CME insiste beaucoup sur le financement national de l'éducation, les États devant promouvoir des systèmes d'impositions justes, en plus de contextes favorisant une action entrepreneuriale responsable, dans laquelle le chef d'entreprise paie correctement et dûment ses impôts.

En ce qui concerne les gouvernements locaux, il nous semble indispensable qu'ils soient reconnus comme des instances fondamentales pour la garantie des droits, collaborant de manière intégrée avec d'autres instances de gestion avec des idées, des propositions et des décisions, en plus d'apporter des ressources pour des politiques promouvant le droit humain à l'éducation, quand celles-ci sont sous sa responsabilité.

L'année 2015 se rapproche et il semble évident qu'en dépit des progrès significatifs dans les programmes d'Éducation pour Tous ainsi que dans les Objectifs du Millénaire nombre de ces objectifs ne seront pas atteints. Qu'est-ce qui a manqué, selon vous, pour atteindre ces objectifs, et quelles actions urgentes devraient être entreprises ?

De notre point de vue, il existe des problèmes à l'intérieur des systèmes éducatifs mais aussi hors d'eux, et ces derniers reçoivent habituellement moins d'attention alors même qu'ils devraient gagner en importance dans le présent débat des objectifs pour l'après-2015. Il y a des questions de l'intérieur des systèmes éducatifs, par exemple, en ce qui concerne : l'absence de volonté politique pour concevoir l'éducation comme un droit tout au long de la vie, en marginalisant l'éducation initiale ainsi que les individus jeunes et adultes, et en mettant l'accent presque exclusivement sur une étape éducative – le primaire – ; le peu d'importance qui est donnée aux questions d'inclusion et de non-discrimination ainsi qu'aux dimensions qualitatives du droit humain à l'éducation pourtant indispensables y compris pour l'obtention de ses dimensions quantitatives ; les désaccords de sens qui existent quant à l'éducation, avec des conceptions réductionnistes de l'éducation pour le marché de l'emploi, basées sur des valeurs de concurrence – entre écoles, entre élèves et entre enseignants – qui approfondissent



Marche en faveur du droit à l'éducation des enfants handicapés dans les rues de Managua © Foro de Educación y Desarrollo Humano Fedh-Ipn, Nicaragua



Manifestation aux portes du Parlement allemand pour casser symboliquement les barrières à l'éducation des enfants handicapés © Globale Bildungskampagne



La Coalition de la Somalie travaille pour promouvoir une éducation inclusive et augmenter le nombre d'enfants handicapés inscrits © EFASOM, Somalie

en général les inégalités ; l'insuffisance des ressources destinées à l'éducation – et, parallèlement, la promotion d'écoles privées bon marché (*low fee private schools*) pour des segments économiquement défavorisés –, ce qui implique la promotion d'une éducation de basse qualité. Toutefois, en plus de ces problématiques internes aux systèmes éducatifs, il en existe d'autres qui vont bien au-delà, tels que les systèmes d'impositions injustes, les modèles macroéconomiques régressifs, les politiques et les pratiques qui fragilisent les systèmes et les services publics, et la croissante criminalisation des activistes et des sujets collectifs.

Les débats actuels intenses quant à l'agenda pour l'après-2015 mettent sur la table la question de savoir si doit exister un agenda spécifique avec des objectifs éducatifs ou bien si ceux-ci doivent être intégrés dans un agenda de développement global. Quelle est la position de la CME à cet égard ?

La CME insiste sur les deux stratégies, qui sont complémentaires, de notre point de vue. L'existence d'un ou de plusieurs objectifs en ce qui concerne l'éducation dans le futur agenda de développement est une question clé. En effet, cela implique de reconnaître l'éducation comme un droit humain fondamental, en plus de reconnaître le rôle stratégique de l'éducation dans la promotion de tous les autres objectifs de développement – et des droits humains. Un agenda de développement qui n'envisagerait pas l'éducation de manière centrale et prioritaire est impensable. Parallèlement, il est aussi fondamental que demeure une plateforme spécifique dédiée à la promotion du droit humain à l'éducation. Dans cette plateforme, on pourrait concevoir de manière plus détaillée une éducation en accord avec une perspective de droits, avec des objectifs spécifiant les défis à relever et les engagements à respecter pour toutes les étapes éducatives, dans les dimensions quantitative et qualitative. On pourrait aussi y définir des objectifs transversaux approfondissant les questions de la qualité éducative, du financement et de la gestion, en plus

de présenter des stratégies de mise en œuvre et un système de gouvernance basé sur le multilatéralisme et sur la reconnaissance du rôle des États ainsi que des organisations de la société civile. Ainsi, la CME défend-elle une cohérence et un alignement entre l'agenda spécifique de l'éducation – qui sera soumis à approbation en Corée, en mai 2015 – et l'agenda de développement durable – qui sera soumis à approbation à New York en septembre de la même année.

Au cours de ces dernières années, nous avons assisté à des modifications significatives des modèles de prévision et de financement de l'éducation, avec des réformes favorisant aussi bien les processus de privatisation que les modèles d'externalisation des services scolaires dans les écoles publiques elles-mêmes. Comment la CME agit-elle dans ce nouveau scénario ?

La CME promeut activement le renforcement du secteur public, ce qui implique aussi le renforcement des systèmes publics d'éducation et la définition et supervision publique des politiques éducatives. C'est avec cette prémisse que la CME remarque comme problématique et inscrit sur l'agenda la thématique de la privatisation de l'éducation. La Campagne mondiale pour l'Éducation promeut quant à elle la réflexion et l'action dans ce domaine dans les différents continents du monde, en cherchant à avoir une meilleure compréhension des manifestations des différentes formes de privatisation et de leurs impacts. En outre, dans les espaces internationaux, elle questionne explicitement la promotion des politiques d'écoles privées bon marché, la privatisation des systèmes publics d'éducation, le transfert des ressources publiques vers le secteur privé, l'introduction des logiques de marché à l'intérieur des écoles publiques, la mercantilisation de l'éducation et la promotion de ce que certains auteurs appellent la « consultocratie », qui consiste à faire des consultants privés des agents clés de la promotion de l'éducation, en déresponsabilisant les États et en réduisant l'espace citoyen et démocratique de participation sociale dans la définition des politiques éducatives. ●

A close-up portrait of Yanniss Vardakastanis, a man with a full grey beard and mustache, wearing dark sunglasses and a suit. The image is overlaid with a semi-transparent blue filter. The text is positioned in the lower-left quadrant of the image.

Yanniss Vardakastanis

Président du Forum européen des personnes handicapées (EDF)

ENTRETIEN

Yannis Vardakastanis est né en 1957 à Zante, en Grèce. En 1989, il a obtenu un diplôme en Sciences politiques à l'Université de Californie, à Berkeley. Il possède une vaste expérience de travail dans le domaine du handicap, qu'il a effectué à divers postes tels que conseiller spécial du ministre de l'Éducation pour l'éducation des élèves handicapés (1982-1984), conseiller spécial du président de l'agence grecque pour l'emploi, délégué du Ministère grec du Travail pour les questions de handicap (1985-1989) et directeur général de l'Institut national pour la protection des sourds et des malentendants (1986-1989).

De 1983 à 1992, il a été vice-président puis président de l'Association panhellénique des aveugles et, depuis 1989, il a été activement impliqué dans la Confédération nationale des personnes handicapées de Grèce (CNDP), dont il a été élu président en 1993.

Depuis 1999, M. Yannis Vardakastanis est président du Forum européen des personnes handicapées (*European Disability Forum - EDF*) et il dirige différents comités et commissions de plusieurs ONG européennes et internationales d'aide aux personnes handicapées.

De 2002 à 2007, il a participé activement en tant que représentant de l'EDF aux négociations de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées. À partir de 2007, il a été le représentant de l'EDF à l'Alliance internationale des personnes handicapées (*International Disability Alliance - IDA*) et, depuis Juillet 2012, il en est le président.

Quelle est la mission du Forum européen des personnes handicapées ? Comment fonctionne-t-il ?

Le Forum européen des personnes handicapées (EDF) est une plateforme d'ONG européenne et indépendante, dirigée par des personnes handicapées et leurs familles. L'EDF a été créé en 1996 par ses organisations membres pour s'assurer que les décisions concernant les personnes handicapées en Europe sont bien prises avec, et par, les personnes ayant des handicaps. Sa mission est d'assurer l'accès aux droits humains et à l'égalité entre hommes et femmes handicapés de tous les âges, et de les impliquer activement dans le développement des politiques et des législations en Europe.

Le Forum européen des personnes handicapées comprend un conseil national par pays de l'Union européenne et de l'Espace économique européen, ainsi que des réseaux nationaux d'observateurs en Serbie, en Albanie, au Monténégro et en Turquie, de même que des fédérations européennes représentant des groupes spécifiques de personnes handicapées ou impliquées dans des domaines d'activités connexes.

Il tient deux grandes réunions de son Conseil par an où tous les réseaux nationaux et européens clés sont représentés, ainsi qu'une Assemblée générale annuelle. Le Comité exécutif effectue le travail de l'association entre ces réunions et des comités d'experts lui offrent également des conseils de politique dans des domaines spécifiques.

L'ensemble des membres sont consultés sur toutes les positions que le Forum adopte.

L'EDF est un partenaire clé pour les institutions de l'UE quant aux droits des personnes handicapées et il est invité à prendre part à un certain nombre de groupes de travail pour préparer la législation européenne. Il est également membre du cadre de l'UE pour la surveillance de la mise en œuvre de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées, dont l'UE est partie prenante. Le forum a également développé des alliances clés avec des organisations de la société civile dans les domaines des droits sociaux, de la non-discrimination, des questions de consommation et de mobilité, ainsi qu'avec l'industrie et les partenaires sociaux.

Quelles sont les principales revendications et les domaines d'intervention de l'EDF ?

Le Forum travaille à la mise en œuvre des droits énoncés dans la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées dans tous les domaines de travail au sein de l'Union européenne. Nous avons ainsi contribué à assurer la législation sur la non-discrimination, l'adoption d'une stratégie européenne sur le handicap, les droits des passagers dans tous les moyens de transport, l'accessibilité de l'infrastructure aux marchés publics, aux fonds structurels et aux règles de transport, et nous avons introduit l'accessibilité à la législation sur les

technologies de l'information et de la communication. Le forum a également réussi à faire en sorte que les personnes handicapées soient intégrées dans les programmes pouvant bénéficier d'un financement de l'UE, y compris domaines comme les jeunes et l'éducation, la recherche, les fonds structurels et l'aide extérieure. L'EDF travaille également pour assurer une interprétation progressive des droits de l'homme, notamment par le biais d'interventions de tiers à la Cour européenne des droits de l'homme. Nous avons également mis en œuvre un observatoire sur la crise économique qui touche les personnes handicapées et nous essayons de sensibiliser aux droits économiques et sociaux de celles-ci et de promouvoir les conditions de vie indépendante ainsi que l'accès à l'éducation inclusive.

À votre avis, quels sont les principaux obstacles à l'inclusion sociale des personnes ayant un handicap physique ou mental ?

L'intégration des personnes handicapées requiert un changement de mentalité et une lutte contre les préjugés, mais elle exige aussi des mesures concrètes pour parvenir à l'égalité. Par exemple, afin d'assurer une éducation inclusive, il faut non seulement convaincre le personnel technique ainsi que les enseignants de l'école que tous les enfants peuvent apprendre et peuvent également contribuer à améliorer l'éducation des autres, mais il faut aussi fournir les installations nécessaires pour les besoins spécifiques, tels que des lecteurs d'écran, du matériel en braille, un enseignant de soutien, un interprète en langue des signes, etc. Il faut également adapter la méthodologie ainsi que les matériels d'enseignement en fonction des besoins particuliers de ces enfants. Par ailleurs, pour rendre accessible une zone piétonne ou un parc, il faut également planifier ces zones d'une manière différente pour faire en sorte que les obstacles soient éliminés, il faut que l'information soit adaptée aux différents besoins, etc. À long terme, l'ensemble de ces mesures profitent à tous, mais sans elles, l'inclusion des personnes handicapées sera impossible.

En outre, jusqu'à présent, il y a eu une tendance à exclure de la société les personnes handicapées en les mettant à part ou en leur offrant des services spéciaux. Les personnes ayant des besoins d'assistance élevés souffrent



EUROPEAN DISABILITY FORUM

encore plus de cette situation et elles sont plus vulnérables aux abus, soit en raison du manque de soutien soit parce qu'elles sont placées dans des institutions, et qu'elles perdent ainsi le contrôle sur leur vie. Les personnes ayant un handicap psychosocial constituent probablement le groupe le plus stigmatisé dans la société.

La Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées a été adoptée en 2006. Elle constitue sans le moindre doute un progrès du point de vue de l'inclusion sociale. Quelle est votre évaluation actuelle de la mesure dans laquelle les droits énoncés dans la Convention ont été atteints ?

La Convention des Nations unies a apporté, sans le moindre doute, un changement de modèle en établissant que toutes les personnes handicapées devaient jouir de tous les droits de l'homme sur un pied d'égalité avec les personnes non handicapées, et elle a également précisé comment cela pouvait être réalisé. Une disposition clé de la Convention est précisément le droit à l'égalité aux yeux de la loi, qui indique clairement que les personnes handicapées ont des droits légaux et peuvent les exercer, et que personne ne peut prendre des décisions pour eux mais que, en cas de besoin, un système de soutien doit être mis en place. Parallèlement, aussi bien le droit d'accès que le droit à la vie autonome ont été établis dans les lois relatives aux droits de l'homme.

La Convention a déjà apporté d'importantes modifications quant à la législation aux différents niveaux, national, régional et européen. En outre, de nombreux pays ont aussi mis en œuvre des plans d'action, à la fois au niveau national et au niveau local, pour les personnes handicapées. Le fait que l'UE soit partie prenante de la Convention a également créé un système informel d'examen par les pairs entre les différents pays, ce qui est tout à fait positif. Néanmoins, beaucoup de travail reste encore à faire, car la prise de conscience quant aux droits énoncés dans la Convention est encore faible. La crise économique a également conduit à un recul dans de nombreux pays, les services de base ont été restreints et les plans visant à assurer davantage d'accessibilité ont été reportés, comme cela a été le cas en France.

Quel rôle doivent jouer les gouvernements locaux, en tant qu'administration la plus proche des citoyens, dans l'inclusion des personnes handicapées ? Pourriez-

vous nous donner, à cet égard, un bon exemple d'approche transversale au niveau local qui pourrait servir de source d'inspiration pour nos villes membres ?

Le niveau local est le plus important pour les personnes handicapées, car la plupart des décisions concernant la planification de l'environnement urbain ou rural, l'accès aux services éducatifs, culturels, de logement, sociaux et de l'emploi sont prises au niveau local. En effet, afin de parvenir à un changement significatif, il est important d'aborder l'intégration des personnes handicapées de tous ces différents angles, en tenant compte de toutes les phases de mise en œuvre de la planification, de l'accord au développement. En outre, les personnes handicapées doivent être impliquées dans le processus au travers de leurs organisations représentatives et elles doivent pouvoir dire ce qu'elles veulent sur ces questions. Enfin, assurer l'égalité des chances pour l'emploi des personnes handicapées dans les différents services municipaux contribue également à la réussite d'un tel plan.

En 2006, le Forum a mis en œuvre un projet avec

plusieurs de ses membres pour « Atteindre les droits des personnes handicapées par l'intégration au niveau régional et local » (*Achieving Disability Rights Through Mainstreaming at Regional and Local Level*), qui comprenait un examen de la situation ainsi que des recommandations clés. Les résultats de ce projet montrent que l'approche transversale ne peut fonctionner que grâce à une implication systématique des personnes handicapées et à l'élaboration d'un plan d'action avec des responsabilités et des délais clairs. Il est également important d'impliquer les différents niveaux de prise de décisions, et de mettre en œuvre le projet au travers de la formation du personnel. Un budget important doit également être consacré pour atteindre les objectifs prévus dans le plan d'action. Enfin, un autre aspect essentiel est la nécessité d'une coopération entre les organisations de personnes handicapées.

Le Forum européen des personnes handicapées travaille également avec la Commission européenne sur le Prix à la ville accessible (*Access City Award*) qui a soutenu et présenté des pratiques innovantes dans des villes de plus

Réunion avec les cinq principaux groupes politiques du Parlement européen © EDF





L'EDF soutient les manifestations du mouvement des personnes handicapées pour demander une sortie sociale à la crise © EDF



L'EDF a réuni plus de 500 représentants d'organisations de personnes handicapées avec des leaders européens au III^{ème} Parlement européen des personnes handicapées © EDF

de 50 000 habitants pour encourager la participation des personnes handicapées aux principaux aspects de la vie quotidienne : bâtiments et espaces publics, transports et infrastructures *ad hoc*, information et communication, comprenant les nouvelles technologies, les équipements et les services publics. Le prix, que la ville de Göteborg a reçu en décembre 2013, reconnaît publiquement les villes qui prennent en charge de manière proactive et développent l'accessibilité dans leur territoire. Il vise également à favoriser l'échange de même que le partage de bonnes pratiques. Le forum espère que de plus en plus de villes participeront.

En outre, il serait très intéressant d'organiser un débat avec des décideurs clés et des personnes handicapées quant au rôle des collectivités locales en matière d'inclusion des personnes handicapées.

Un de vos slogans est « Rien nous concernant sans nous ». Pensez-vous que ce principe soit respecté aujourd'hui ? Quelles sont vos recommandations pour promouvoir la participation des personnes handicapées à la conception des plans d'action locaux ?

Il y a un certain nombre d'exemples positifs : en Suède, par exemple, des organisations de personnes handicapées ont adopté un Agenda 22, qui est un plan global pour la mise en œuvre des droits des personnes handicapées au niveau local. Cet Agenda 22 était basé, à l'origine, sur la mise en œuvre des recommandations de l'ONU pour l'égalisation des chances pour les personnes handicapées, mais il réfère maintenant à la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Le concept est simple mais il implique un véritable changement de perspective. En effet, les autorités locales de même que les organisations de personnes handicapées conviennent d'établir un partenariat égal qui permettra d'évaluer les politiques locales sur la base des différents articles de la Convention des Nations unies afin de mettre en évidence les lacunes

et d'établir une liste des mesures à prendre. Ces actions seront ensuite incluses dans les futurs programmes d'action accordés au niveau local et elles devront être accompagnées d'un solide budget. La mise en œuvre ainsi que les progrès devront quant à eux être examinés régulièrement. Le développement de ce concept a conduit à la création de conseils locaux de personnes handicapées organisées, qui sont régulièrement consultées sur les décisions locales.

Cette année, le Congrès du Conseil de l'Europe des pouvoirs locaux et régionaux travaille sur un rapport sur la participation politique et publique des personnes handicapées et nous espérons que ses recommandations inspireront les décideurs clés pour intégrer davantage de personnes handicapées dans leur milieu de travail.

En mai 2014, nous avons eu des élections européennes, et des élections locales sont à venir dans de nombreux pays de l'UE. Compte tenu de ce calendrier, nous devons nous rappeler que les autorités locales ont un rôle clé à jouer pour assurer l'accessibilité aux urnes et aux assemblées locales. Il est important de garantir que les citoyens handicapés aient les mêmes droits d'accès que n'importe quels autres citoyens.

Pensez-vous que les systèmes éducatifs accordent une importance suffisante pour comprendre les réalités vécues par les personnes handicapées ? Pensez-vous que les établissements d'enseignement répondent efficacement au principe de l'inclusion ?

Dans de nombreux pays, les systèmes éducatifs ont tendance à être basés sur le principe de la réussite scolaire plutôt que sur le principe de l'inclusion. Plus c'est le cas, plus les enfants sont exclus, et notamment les enfants handicapés, comme ceux qui sont issus de l'immigration et ceux dont les parents sont moins instruits. Nous devons donc revoir et adapter le système éducatif pour le rendre plus inclusif, et permettre ainsi à tous les élèves d'être



L'EDF a présenté au Parlement européen son manifeste pour les élections européennes de 2014.

capables d'apprendre davantage. Il existe de nombreux exemples positifs, à travers l'Europe, du succès d'une éducation inclusive, mais cela ne peut fonctionner que grâce à la conception d'un projet global impliquant à la fois les enseignants et les élèves.

Les réalités vécues par les personnes handicapées obligent la société à définir et à débattre des concepts d'égalité et de différence. Comment le Forum se positionne-t-il lui-même dans ce débat ? Quelles sont les priorités pour le changement du point de vue de la sensibilisation de la société en ce qui concerne les personnes handicapées ?

L'égalité est le but ultime que nous visons, mais pour l'aborder et garantir l'égalité des chances pour tous, des mesures spécifiques doivent être adoptées, comme je l'ai dit auparavant. Il faut comprendre le point de vue des personnes handicapées ainsi que les obstacles auxquels nous sommes confrontés et que nous devons surmonter. À cet égard, un dialogue constant avec les personnes handicapées est très important.

Les personnes handicapées ont un rôle positif à jouer dans la société et elles peuvent être des acteurs du changement. Nous ne sommes pas un fardeau, au contraire, nous pouvons être un élément clé de nos communautés si des mesures appropriées sont mises en place. ●

La ville a-t-elle une voix ?¹

Saskia Sassen

Professeure de Sociologie et co-directrice du Comité Pensée globale,
Université de Columbia

ARTICLE

Le discours est un élément fondamental des théories sur la démocratie et la politique. En tant que concept, il a vu aussi bien des expansions que des contractions de son sens. Mais il n'a pas encore été élargi suffisamment pour inclure la notion selon laquelle la ville pourrait avoir une voix, autant que je puisse le savoir et selon ce que l'on me dit. Faire valoir, comme je le fais dans cet essai, que les villes ont une voix, mais d'un genre très différent de celui des citoyens et des entreprises, est à bien des égards une question transversale à la fois pour la loi et pour l'urbanisme. Or, elle n'est présente dans aucun de ces corps de connaissances ; et c'est tout particulièrement vrai car je ne limite pas la notion de voix à celle de l'administration urbaine, pas davantage que je ne construis le contenu de la voix de la ville dans les termes prévus par la loi. Ainsi, il est nécessaire d'élargir le terrain d'analyse pour examiner le concept de chacun d'eux, la voix et la ville.

Les villes sont des systèmes complexes, mais ce sont des systèmes incomplets. Dans cette incomplétude réside la possibilité de faire – faire de l'urbain, du politique et du civique. La ville n'est pas seule à avoir ces traits, mais ceux-ci sont une partie nécessaire de l'ADN de l'urbain – c'est le caractère de ville (*cityness*). Chaque ville est différente et, par conséquent, chaque discipline qui l'étudie est aussi différente. Et pourtant, s'il doit y avoir une étude de l'urbain, elle devra faire face à ces principales caractéristiques : incomplétude, complexité et possibilité de faire. Celles-ci assument des formats urbanisés qui peuvent varier considérablement dans le temps et dans l'espace.

Compte tenu de cette diversité, la recherche urbaine n'a pas besoin de reconnaître les versions abstraites, distillées, de ces trois concepts de base – la complexité, l'incomplétude et le faire. La plupart du temps, les chercheurs et les interprètes de l'urbain utilisent ou invoquent les concepts de leur discipline ou de leur imagination ainsi que les caractéristiques concrètes des villes qu'ils observent. Mais ces trois éléments abstraits sont présents si c'est bien le milieu urbain et non pas simplement un terrain densément bâti d'une seule manière – interminables rangées de logements, de bureaux ou d'usines. Ainsi, une vaste étendue de logements de banlieue n'est pas une ville : c'est un terrain construit, de même que les parcs de bureaux. Si l'on veut faire en sorte que le concept de ville fonctionne analytiquement, il nous faut discriminer conceptuellement.

J'utilise ici ces caractéristiques des villes pour m'engager dans une recherche expérimentale. Je soutiens qu'il y a des événements et des conditions qui nous disent quelque chose quant à la capacité des villes à répondre de manière systématique – à répondre en parlant. Permettez-moi de faire l'esquisse initiale de ce que je veux dire par le biais d'un exemple simple : une voiture, fabriquée pour la vitesse, sort de la voie rapide et entre dans la ville. Elle se heurte à un embouteillage, composé non seulement de voitures mais aussi de personnes animées tout autour. Soudain, cette voiture est paralysée. Fabriquée pour la vitesse, sa mobilité est arrêtée. La ville a parlé.

Une première approximation consiste à penser à cette voix comme à une capacité urbaine. Le terme capacité est maintenant bien établi, mais il est inhabituel de lui ajouter l'adjectif *urbain*. Je l'introduis ici pour capturer un mélange insaisissable d'espace, de gens et d'activités spécifiques, notamment des activités commerciales et civiques. Ce terme traduit la physique sociale et matérielle de la ville. Comprise de cette façon, c'est la notion de fonctions de capacité urbaine comme frontière analytique – ni simplement l'espace urbain ni simplement les personnes (voir Sassen, 2008 chap. 8). C'est leur combinaison dans des conditions spécifiques, dans des environnements denses, face à des potentiels particuliers et des agressions particulières, qui peut générer du discours. Ces capacités urbaines deviennent visibles dans une gamme de situations et de formes. Dans ce devenir visible, elles deviennent une forme de discours.

Il est impossible de rendre justice à tous les aspects de ce processus dans un si court essai ; je me bornerai ici aux points de base de l'argument. L'un d'eux est la ville en tant que système complexe et incomplet qui permet de faire et lui a donné sa longue durée de vie ; la combinaison de ces deux caractéristiques a permis aux villes de survivre aux systèmes qui sont plus puissants mais aussi plus formels et plus fermés – les États nationaux, les royaumes, les sociétés financières. L'autre est le mélange de diverses capacités urbaines qui peuvent être conçues comme autant d'actes de langage et qui signalent, à leur tour, la notion plus large selon laquelle les villes ont une voix, quoiqu'informelle et surtout non reconnue en tant que telle.

La rationalité de fond qui sous-tend cette recherche sur la ville et le discours repose sur deux questions. L'une est le fait que la ville est encore un espace clé pour les pratiques matérielles de la liberté, y compris ses anarchies et ses contradictions, et un espace où les sans-pouvoir peuvent se faire entendre, devenir visibles, faire la politique. L'autre est que ces caractéristiques de ville sont menacées par une série de processus aigus qui désurbanisent les villes, aussi denses et urbaines puissent-elles sembler ; ces menaces comprennent les formes extrêmes d'inégalité et

de privatisation, les nouveaux types de violence urbaine, la guerre asymétrique et les systèmes massifs de surveillance.

Mais pour voir tout cela, il faut prendre le temps d'écouter, et peut-être de comprendre, la voix de la ville ; et nous pourrions bien avoir oublié comment écouter, encore plus comment comprendre. Dans ce qui suit, j'explorerai certains actes de langage de la ville².

Tactiques analytiques

En faisant ce type de rumination expérimentale, je me rends compte que j'ai besoin de la liberté de m'engager dans ce que je pense que sont les tactiques analytiques. La méthode est trop restrictive. L'une de ces tactiques consiste à opérer dans l'ombre d'explications puissantes. Les explications puissantes doivent être prises au sérieux, mais elles sont dangereuses. Mon premier mouvement est de me demander ce qu'une telle explication occulte, précisément parce qu'elle jette une lumière si puissante sur certains aspects d'une question. En explorant la notion selon laquelle les villes ont la voix, je ne peux pas me contenter des explications puissantes qui nous disent ce qu'est une ville. Le discours de la ville se passe dans une zone d'entre-deux : ce n'est pas tout simplement la ville en tant que matière et ordre social. Il s'agit, en fait, d'une capacité urbaine insaisissable – pas entièrement matérielle ni entièrement visible.

Une deuxième tactique analytique, résultant en partie de la première, est la nécessité active de déstabiliser des significations stabilisées. Cette opération me permet de voir ou de comprendre ce qui n'est pas contenu dans les principaux récits qui expliquent une époque ou organisent un champ de connaissances, et nous avons besoin de le faire surtout à une époque de transformations rapides.

Ainsi, la notion, elle-même, selon laquelle la ville a un discours implique la déstabilisation de la notion selon laquelle la ville est une condition évidente marquée par la densité, la matérialité ainsi que les foules et leurs multiples interactions. La facticité écrasante de la ville doit être déstabilisée. Je m'intéresse ici à la récupération de la possibilité que le déploiement interactif d'individus, d'entreprises, d'infrastructures, de bâtiments, de projets, d'imaginaires, etc. sur un terrain clos produise quelque chose de semblable au discours, des résistances, des potentiels améliorés, en bref, que la ville réponde.

Complexité et incomplétude : la possibilité de faire

Les villes sont l'un des sites clés où de nouvelles normes et de nouvelles identités sont faites. Elles ont été de tels sites à différents moments, en différents endroits et dans des conditions très diverses. Ainsi, même si les villes ont longtemps été le foyer des racismes, des haines religieuses, des expulsions des pauvres, elles ont toujours manifesté une capacité à trier les conflits à travers le commerce et l'activité civique. Cela contraste avec l'histoire de l'État national moderne, qui a toujours eu tendance à militariser les conflits.



Frankfurt, ville financière © Wolfgang Staudt (Flickr)

Les conditions qui permettent aux villes de faire des normes et des identités, et de transformer les conflits dans un sens civique renforcé varient dans le temps et dans l'espace.

Le changement d'époque, comme dans notre passage à la mondialisation, est souvent une source de nouveaux types de capacités urbaines. Aujourd'hui, compte tenu de la mondialisation et de la numérisation – et de tous les éléments spécifiques qui en découlent –, nombre de ces conditions ont de nouveau subi des modifications. La mondialisation et la numérisation produisent des dislocations ainsi que des déstabilisations des ordres institutionnels préexistants qui vont bien au-delà des villes. Mais la concentration disproportionnée et l'acuité de ces nouvelles dynamiques dans les villes, en particulier dans les villes globales, forcent le besoin de concevoir de nouveaux types de réponses et d'innovations, en particulier de la part des plus puissants et des plus défavorisés, quoique pour des raisons très différentes.

Certaines de ces normes et de ces identités justifient l'extrême puissance et l'inégalité. Certaines reflètent l'innovation sous la contrainte : notamment une grande partie de ce qui se passe dans les quartiers immigrés ou dans les bidonvilles des mégapoles. Pendant que les transformations stratégiques prennent des formes nettes et sont concentrées dans les villes globales, beaucoup sont également adoptées – en plus d'être diffusées – dans les villes qui ne sont pas des centres du pouvoir ni d'inégalités extrêmes.

Les villes ne sont pas toujours les sites clés pour la réalisation de nouvelles normes et de nouvelles identités ni d'innovations institutionnelles en général. Par exemple, en Europe et dans une grande partie de l'hémisphère occidental, à partir des années 1930 et jusque dans les années 1970, l'usine et le gouvernement étaient les lieux stratégiques de l'innovation par le contrat social et l'activation d'une classe moyenne et travailleuse prospère basée sur la production et la consommation de masse. Ma propre lecture de la ville fordiste correspond à bien des égards à la notion de Max Weber selon laquelle la ville moderne n'est plus un espace d'innovation, à la différence des villes médiévales d'Europe. L'échelle stratégique sous le fordisme est l'échelle nationale, dans laquelle les villes perdent de l'importance. Mais je m'écarte de Weber en ce que je pense que, historiquement,



Mouvement 15-M, camping à Barcelone © Freddy Monteiro

la grande usine fordiste et les mines étaient les sites de l'innovation : la réalisation d'une classe ouvrière moderne et d'un projet syndicaliste. En bref, ce n'est pas toujours la ville qui est le site de la fabrication des normes et des identités.

Dans notre ère de mondialisation, les villes ont vu le jour une fois de plus comme des sites stratégiques pour le changement culturel et institutionnel. Les conditions qui font aujourd'hui de quelques villes des sites stratégiques sont essentiellement au nombre de deux, et les deux capturent les transformations majeures qui déstabilisent les systèmes plus anciens d'organisation du territoire et de la politique. L'une d'elles est la mise à l'échelle des territoires stratégiques qui articulent le nouveau système politico-économique et, donc, au moins quelques caractéristiques du pouvoir. L'autre est l'affaiblissement du « national » en tant que conteneur de processus social en raison de la variété des dynamiques englobées par la mondialisation et la numérisation. Les conséquences de ces deux conditions pour les villes sont nombreuses ; ce qui importe ici, c'est que les villes apparaissent comme des sites stratégiques pour les principaux processus économiques et pour de nouveaux types d'acteurs politiques, y compris les processus et les acteurs non urbains.

Une distinction qui importe pour mon analyse se situe entre les espaces ritualisés que nous reconnaissons en tant que tels et les espaces soit qui ne sont pas ritualisés soit que nous ne parvenons pas à reconnaître en tant que tels. Une grande partie de ce que nous vivons comme urbanité (*urbanity*) dans notre tradition européenne occidentale est un ensemble de pratiques et de conditions qui sont passées par un processus d'affinement et de ritualisation au travers de l'espace. Ainsi, dans notre tradition européenne en partie imaginaire, la *passaggiata* n'est pas n'importe quelle promenade, et la *piazza* n'est pas n'importe quelle place. Toutes les deux ont intégré des généalogies de sens et de rituel, et toutes les deux ont contribué à la constitution d'un domaine public via la ritualisation.

Au travers du temps ainsi que de l'espace, l'histoire nous a donné un aperçu d'un type très différent d'espace, un espace qui est moins ritualisé et qui a peu, s'il en a, de codes intégrés. Il s'agit d'un espace pour faire pour ceux qui n'ont pas accès à des instruments établis. J'ai travaillé à une

reprise conceptuelle de ce type d'espace et l'ai appelé la « rue globale » (Sassen, 2011). Il s'agit d'un espace ayant peu de pratiques ritualisées ou de codes – voire aucun – que la société dans son ensemble pourrait reconnaître. Il est dur et facilement vu comme « non civilisé ».

La ville, et tout particulièrement la rue, est un espace où les sans-pouvoir peuvent faire l'histoire, alors qu'ils ne peuvent pas la faire dans les zones rurales. Cela ne veut pas dire que ce soit le seul espace, mais c'est certainement un espace critique. Devenir présent, visible à l'autre peut modifier le caractère de manque de pouvoir (*powerlessness*). Cela me permet de faire une distinction entre les différents types de manque de pouvoir (Sassen, 2008 chap. 6 et 8). Ce concept n'est pas simplement un état absolu qui peut être écrasé en l'absence de pouvoir. Dans certaines conditions, le manque de pouvoir peut devenir complexe, je veux dire qu'il contient la possibilité de faire la politique, le « civique », une histoire. Cela met en évidence une différence entre manque de pouvoir et invisibilité/impuissance. De nombreux mouvements de protestation que nous avons vu surgir au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, en Europe, aux États-Unis, et ailleurs, en constituent un bon exemple : ces manifestants peuvent ne pas avoir pris le pouvoir, mais ils font une histoire et une politique.

Cela m'amène à une deuxième distinction, qui contient une critique de la notion commune selon laquelle si quelque chose de bon peut arriver aux sans-pouvoir, ce doit être la prise de pouvoir. Reconnaître que le manque de pouvoir peut devenir complexe fait une place conceptuelle à la proposition que les sans-pouvoir peuvent faire l'histoire, même s'ils ne gagnent pas de pouvoir, et que de ce fait leur travail est conséquent, même si leur résultat ne devient pas visible rapidement et peut en effet prendre des générations. Ailleurs (Sassen, 2008 chap. 2, 3 et 6), j'ai interprété plusieurs historiographies comme indiquant que le cadre temporel des histoires faites par les sans-pouvoir tend à être beaucoup plus long que les histoires de ceux et celles qui ont le pouvoir.

Les capacités urbaines : elles précèdent le discours et le rendent lisible

Si la ville a la parole, à quoi cette parole peut-elle ressembler ? Quel langage parle-elle ? Comment devient-il

lisible pour nous qui parlons une autre langue et dont la voix est, au mieux, une cacophonie ?

Une première petite étape consiste à poser que la voix de la ville est une capacité de modifier, de façonner, de provoquer, d'inviter tout en suivant une logique qui vise à renforcer la protection ou la complexité de la ville et de son incomplétude. Permettez-moi de m'attarder sur cela d'une manière quelque peu exagérée pour des raisons de clarté et de soutenir que se concentrer uniquement sur la facticité de la ville n'est pas suffisant pour comprendre la question de savoir si la ville a une voix.

La question du discours ne peut pas être réduite à cette facticité même si elle exige la reconnaissance et une prise de conscience analytique de celle-ci. C'est-à-dire que nous avons aplati la facticité de la ville, alors que nous devrions rendre visible ses différenciations afin qu'elle puisse travailler de façon analytique. Cet aplatissement ne nous aide pas à voir comment cette facticité interagit avec les actions des personnes ou s'il existe ici une décision de faire, une décision collective entre l'espace urbain et les gens. Par exemple, l'heure de pointe dans la ville est un processus dans lequel nous tombons les uns sur les autres, nous nous précipitons ici et là, et nous nous marchons sur les pieds les uns des autres. Pourtant, nous savons qu'aucune de ces actions n'est personnelle dans le centre de la ville à l'heure de pointe, à la différence du quartier, où elles seraient toutes considérées comme des provocations.

Ce qui rend cela possible, c'est un code tacite intégré dans ce type de temps/espace – pas la place en soi mais l'espace qui est constitué par les gens dans le centre-ville aux heures de pointe. Nous devons nommer cette capacité qui est une production collective émergeant d'une intersection de temps/espace/gens/pratiques routinières. Je pense qu'il s'agit d'une capacité urbaine – la centralité urbaine se fait à travers les environnements bâtis, les pratiques routinières des gens et un code intégré et partagé. Elle permet une série d'interactions et de séquences complexes et, ce faisant, elle mobilise une signification particulière.

Non seulement le résultat mais le travail lui-même de faire le public et de faire le politique dans l'espace urbain est constitutif du caractère de ville (*cityness*). Dans les villes, nous pouvons voir le faire de nouveaux sujets et de nouvelles

identités qui ne serait pas possible, par exemple, dans les zones rurales ou dans un pays dans son ensemble. Il y a une sorte de travail de faire public qui peut perturber les récits établis et, par conséquent, rendre lisible le local et ce qui est passé sous silence même dans les ordres visuels qui visent à nettoyer l'espace urbain. Un exemple est la gentrification haut de gamme précoce dans Manhattan – un tout nouvel ordre visuel qui ne pourrait pas, pour un certain temps, rendre invisibles les sans-abri qu'elle a produits. Un deuxième exemple est l'immigrant vendant dans la précipitation un hot-dog à un riche financier dans Wall Street, modifiant ainsi le paysage visuel des entreprises avec la forte odeur des saucisses. Je vois dans ces exemples la ville parler en retour, modifiant le résultat recherché par des ordres visuels élégants. À l'autre extrême, la sociabilité d'une ville peut mettre en évidence et souligner l'urbanité (*urbanity*) du sujet et le réglage, et diluer les signifiants plus locaux ou plus essentialistes ; la nécessité de nouvelles solidarités quand les villes font face aux grands enjeux peut apporter ce changement.

Dans ma recherche, je trouve que les composantes clés du caractère de ville (*cityness*) ont été conçues avec le travail acharné d'aller au-delà des conflits et des racismes qui pourraient marquer une époque (Sassen, 2008 chap. 6). C'est hors de ce type de dialectique qu'est venue l'urbanité (*urbanity*) ouverte qui a fait, historiquement, des villes européennes des espaces pour une citoyenneté élargie. Plus généralement, les mouvements qui constituent des groupes disparates ayant une variété de griefs peuvent fusionner indépendamment de leurs désaccords politiques. L'interdépendance vécue réellement de la vie quotidienne dans une ville permet une telle coalescence – si l'eau, l'électricité ou le transport manque dans une ville, cela affecte tout le monde, indépendamment des différences sociales ou politiques. Une telle coalescence serait improbable et inutile dans l'espace politique national étant donné la moindre interdépendance/dépendance mutuelle, et plus généralement dans un espace plus abstrait. Ces ordres partiels que nous voyons dans les villes peuvent ajouter du civisme à l'ADN de la ville : ils se nourrissent de la réalisation d'un objet urbain, plutôt que d'un sujet religieux ou ethnique ou de classe. Ils sont parmi les caractéristiques qui font des

Heure de pointe à New York © rc.d (Flicker)



Marchand ambulant de hot-dogs © Karlis Dambrans (Flicker)



villes un espace d'une grande complexité et d'une grande diversité.

Les grandes villes, à l'intersection des vastes migrations et expulsions, ont souvent été des espaces ayant la capacité d'accueillir l'énorme diversité des groupes. Et un tel accommodement est souvent le fait du développement du caractère de ville (*cityness*) – soit cela soit les ségrégations spatiales qui désurbanisent une ville. Il est intéressant de noter que, quand tout réussit, ces villes permettent en fait une sorte de coexistence pacifique pendant de longues périodes de temps. La coexistence ne signifie pas l'égalité ni le respect mutuel : ce qui m'intéresse ici, ce sont les caractéristiques et les contraintes intégrées dans les villes qui produisent une telle capacité d'interdépendance, même s'il y a de grandes différences en termes de religion, de politique, de classe sociale, etc. Je pense ici à des capacités urbaines plus semblables à des capacités d'infrastructure ou souterraines dont les résultats sont en partie façonnés par la nécessité de maintenir un système complexe, marqué par d'énormes diversités et par l'incomplétude. C'est cela qui donne une voix aux villes.

Peut-être les cas les plus familiers et les plus clairs sont-ils les périodes de coexistence pacifique dans les villes ayant de grandes différences religieuses ; or, ils rendent visible le fait que ce conflit ne ressort pas nécessairement de ces différences. Et ce n'est pas seulement les cas célèbres d'Augsbourg et de l'Espagne mauresque, avec leur coexistence très admirée de très diverses religions, de prospérité collective et de dirigeants éclairés. C'est également le bazar de la vieille Jérusalem en tant qu'espace de coexistence commerciale et religieuse au travers des siècles. Bagdad était une ville poly-religieuse florissante sous les califes abbassides, autour de l'an 800, et même sous la direction extrêmement brutale de Saddam Hussein c'était une ville où les minorités religieuses, telles que les communautés chrétienne et juive, ancienne souvent de siècles, vivaient dans une paix relative.

Mais l'histoire nous montre aussi que c'est une capacité qui peut être détruite et a souvent été détruite. La destruction a inévitablement entraîné une désurbanisation et une ghettoïsation de l'espace urbain. Ainsi, en contraste complet avec cette période plus ancienne, Bagdad est aujourd'hui

une ville où le nettoyage ethnique et l'intolérance sont le « régime » *de facto* ; régime catapulté par l'invasion des États-Unis aussi désastreuse qu'injustifiée. Ceux-ci et beaucoup d'autres cas historiques montrent qu'un événement exogène particulier, voire une désurbanisation, peut soudainement repositionner les différences religieuses ou ethniques comme autant d'agents de conflit. Les mêmes individus peuvent faire l'expérience et appuyer sur ce bouton. La logique systémique du Bagdad de Saddam Hussein était l'indifférence envers les minorités telles que les chrétiens ou les juifs ; ce n'était pas une question de tolérance de la part des résidents ou d'un *leadership* éclairé.

L'indifférence systémique, je dirais, peut dans de nombreux cas fonctionner comme une sorte de capacité urbaine souterraine au travail : un civisme qui ne dépend pas de citoyens tolérants ni de dirigeants éclairés mais qui est le résultat des interdépendances et des interactions dans la vie physique et économique de la ville. Inversement, son échec devient visible comme un effondrement dans des conflits meurtriers et des nettoyages ethniques qui désurbanisent la ville et traitent brutalement cette capacité urbaine.

On peut trouver des versions de capacités urbaines dans un ensemble de cas, certains plus insaisissables que d'autres. L'une concerne la question de la répétition, caractéristique fondamentale de l'environnement bâti des villes et généralement de nos mondes économiques et techniques. Pourtant, dans la ville, la répétition devient la décision active de multiplication et d'itération. En outre, les milieux urbains déstabilisent réellement le sens de la répétition. Il y a beaucoup de répétition dans n'importe quelle ville, mais cela continue à être capturé par les spécificités, les conditionnalités, au travers de différents espaces urbains. Un autobus, une cabine téléphonique, un immeuble d'appartements ou de bureaux, même s'ils sont normalisés dans une grande partie de la ville, vont prendre diverses significations et offrir divers services dans les divers types d'espaces d'une ville. Cela rend visible la manière dont la diversité des milieux urbains re-marque même l'élément le plus standardisé et l'introduit dans ce quartier, cet espace public, ce centre-ville. Sur un plan plus complexe, des quartiers d'une même ville peuvent exsuder des auras, des sons, des odeurs, des chorégraphies de la manière dont les

Favela do Moinho, São Paulo © Milton Jung (Wikimedia Commons)



Vue panoramique d'un quartier résidentiel américain © <http://www.futureatlas.com>



gens se déplacent dans ce quartier très différents... et de qui est le bienvenu et qui ne l'est pas. En bref, la répétition dans une ville peut être très différente de la répétition mécanique comme dans une chaîne de montage ou la reproduction d'un graphique. Je pousserai cet exemple un peu plus loin et poserai le principe que nous voyons dans ces cas une capacité que je veux voir, moi, comme la voix de la ville.

Une forme plus insaisissable de la parole est la fabrication de présence. Dans mon travail, j'ai développé les notions de « faire la présence » pour sauver un acteur, un événement, du silence de l'absence, de l'invisibilité, de l'éviction de la représentation virtuelle de l'appartenance à la ville. Je me suis particulièrement intéressée à comprendre comment les groupes et les « projets » à risque d'invisibilité en raison des préjugés et des peurs de la société deviennent présents pour eux-mêmes, pour d'autres qui leur ressemblent et même pour d'autres qui ne leur ressemblent pas. Ce que je cherche à capturer, c'est une caractéristique très spécifique. C'est la possibilité de faire de la présence là où il y a le silence et l'absence. Une variante de cette décision de présence est le *terrain vague*³, c'est-à-dire un espace sous-utilisé ou abandonné qui se trouve oublié entre des structures massives et des projets de construction. Il n'est pas propre à la période d'aujourd'hui – selon d'autres modalités, et avec des particularités variables, il existait aussi dans le passé. Je pense que cet insaisissable espace est essentiel à l'expérience de la vie urbaine et qu'il donne une lisibilité aux transitions et au malaise des configurations spatiales spécifiques. On peut trouver le terrain vague même dans les villes les plus denses. Avec leur marquage visuel comme espaces sous-utilisés, ces espaces sont souvent chargés de souvenirs d'autres ordres visuels, avec des présences du passé, qui ébranlent leur sens actuel d'espaces sous-utilisés. Ils sont donc chargés précisément parce qu'ils sont sous-utilisés. En tant que souvenirs, ces espaces font partie de l'« intériorité » de la ville, du présent de la ville, mais c'est la réalisation d'une intériorité qui est hors des logiques dominantes de profit et de leurs encadrements spatiaux. Ce sont les terrains vacants qui permettent aux résidents qui se sentent ignorés par leur ville de se connecter avec elle au travers de la mémoire à une époque de changements rapides – un espace vide qui peut être rempli de souvenirs. Et c'est là que les militants et les artistes trouvent un espace pour leurs projets. Il s'agit d'une fabrication de présence qui est un acte de langage.

Forces de désurbanisation

Compte tenu de leur complexité et de leur incomplétude, les villes ont toujours manifesté une capacité à survivre aux bouleversements, en partie en parlant en retour et en contraignant les tendances à la désurbanisation. Mais elles ne réussissent jamais complètement. Le pouvoir, que ce soit sous la forme des élites, des politiques gouvernementales ou des innovations dans les environnements bâtis, peut annuler la voix de la ville. On le voit dans le développement des

méga-bâtiments, des voies rapides qui traversent les villes, de l'extrême gentrification visant les revenus élevés qui privatise l'espace urbain, de la prolifération de vastes concentrations d'immeubles résidentiels de grande hauteur et de mauvaise qualité sans centres commerciaux ni lieux de travail, etc. Tous ces éléments font partie des tendances de désurbanisation actuelle.

Nous vivons un moment où les significations stabilisées sont devenues instables. La grande ville complexe avec toutes ses diversités est une nouvelle zone de frontière. C'est tout particulièrement vrai s'il s'agit d'une ville globale, définie par sa mise en forme partielle au sein d'un réseau d'autres villes au-delà des frontières. Les acteurs de différents mondes s'y rencontrent, mais sans règles d'engagement claires. Alors que la frontière historique était située dans les espaces éloignés des empires coloniaux, aujourd'hui, elle se trouve dans nos grandes villes complexes. Par exemple, une bonne partie du travail effectué par les entreprises mondiales pour pousser à la déréglementation, à la privatisation et aux nouvelles politiques fiscales et monétaires a pris forme et s'est concrétisée dans les villes globales. C'est la manière dont les entreprises mondiales construisent leur équivalent de l'ancien fort militaire de la frontière historique : leur réseau de forts est l'environnement réglementaire dont ils ont besoin, ville après ville dans le monde entier, pour assurer un espace mondial d'opérations (Sassen, 2008 chap. 5). C'est une attaque formidable contre la ville et ses capacités à assurer le caractère de ville (*cityness*).

Dans mes recherches sur notre période actuelle (Sassen, 2014), j'ai examiné en particulier trois types de développements qui peuvent désurbaniser la ville. L'un est la forte croissance des inégalités de divers types qui peuvent conduire à des expulsions radicales des maisons et des quartiers, des modes de vie de la classe moyenne. Ces tendances ont des formes particulièrement aiguës et visibles dans les villes, avec leurs espaces de luxe et des espaces de pauvreté qui s'étendent. Un deuxième est la construction de nouvelles villes entières, y compris les villes intelligentes souvent construites comme une entreprise de profit ; il y a bien plus de six cents villes en construction ou en phase de planification. Une préoccupation particulière est l'utilisation extrême de systèmes intelligents fermés pour contrôler des bâtiments entiers. Compte tenu de l'accélération du taux d'obsolescence des technologies, cela pourrait bien raccourcir la durée de vie de vastes étendues de ces nouvelles villes. Un défi à relever, à mon avis, est la nécessité d'urbaniser ces technologies afin qu'elles puissent contribuer à l'urbanité (*urbanity*) de ces zones. Le troisième projet concerne le système de surveillance à grande échelle en cours d'élaboration en collaboration par plusieurs pays, notamment les États-Unis, l'Allemagne et le Royaume-Uni. Je traiterai ce troisième aspect en détail ci-dessous,

En juillet 2010, le *Washington Post* a publié en trois parties les résultats d'une enquête de deux ans, « *Top Secret*

America » (Priest et Arkin, 2010a, 2010b, 2010c). Pas moins de 1 271 organisations gouvernementales et 1 931 entreprises privées, qui emploient ensemble environ 854 000 personnes ayant une habilitation *Top Secret* – près de 1,5 fois le nombre d'habitants de Washington, D.C. – et comprennent 265 000 entrepreneurs privés, constituent ce « *Top Secret America* » (Priest et Arkin, 2010a). Ils travaillent sur des programmes liés à la lutte contre le terrorisme, la sécurité intérieure et l'intelligence. Il y a environ dix mille endroits où ce travail est effectué à travers les États-Unis. Parmi ces bâtiments, 4 000 sont situés dans la région de Washington, D.C. et ils occupent plus de 1,5 million de mètres carrés – l'équivalent de près de 3 Pentagones ou 22 bâtiments de la capitale américaine (Priest et Arkin, 2010a).

De très puissants ordinateurs logés dans ces bâtiments recueillent de très grandes quantités d'informations à partir d'écoutes électroniques, des satellites et d'autres équipements de surveillance contrôlant des personnes et des lieux à l'intérieur et à l'extérieur du territoire national des États-Unis. Chaque jour, la National Security Agency, à elle seule, intercepte et emmagasine 1,7 milliard de courriels, de messages instantanés, d'adresses IP, d'appels téléphoniques et d'autres types de communication, dont une petite proportion est triée et stockée sur 70 bases de données différentes (Priest et Arkin, 2010a, 2010e). Certaines de ces informations entreront dans les dizaines de milliers de rapports *Top Secret* produits par les analystes chaque année, mais seulement une poignée de personnes ont accès à eux tous, et le volume est si important que beaucoup ne sont même pas lus (Priest et Arkin, 2010a, 2010e).

Ce dispositif de surveillance est là pour notre « sécurité ». Pour notre sécurité, nous sommes tous sous surveillance ; c'est-à-dire que nous sommes tous considérés comme des suspects, pour notre sécurité. Cela me conduit à me demander : dans ces conditions, qui sommes-nous, les citoyens – les nouveaux colons ?

Les villes, avec leurs diversités et leurs anarchies, avec leurs capacités intégrées de contester les tendances à la désurbanisation, deviennent un espace stratégique pour contester que l'on nous réduise tous à être considérés comme des suspects. La ville est un lieu où une sorte de convergence structurelle pourrait se développer sous les

séparations et les racismes familiaux visibles, agir d'elle-même dans le plan social et réunir des gens de communautés très différentes pour contester cette surveillance écrasante. Ce potentiel ne tombe pas tout fait du ciel – il doit être réalisé avec beaucoup de travail. Mais diverses villes complexes constituent des sites clés pour une telle action.

Conclusion

Pourquoi est-il important que nous reconnaissons le fait des capacités urbaines et de la possibilité que cela pourrait être un mode de discours, avec tout le poids que ce concept évoque ? C'est important parce que ces capacités sont des propriétés systémiques qui visent à assurer le caractère de ville (*cityness*), c'est-à-dire un espace complexe qui se développe sur la diversité et tend à trier le conflit dans un sens civique renforcé. En outre, ces capacités se constituent comme des hybrides – mélanges de physique matérielle et sociale d'une ville. Cette interdépendance implique une transformation continue à la fois du matériel et du social, avec des périodes de stabilité et de continuité, et des périodes de bouleversement, comme la période actuelle qui a commencé dans les années 1980.

Le projet ne vise pas à anthropomorphiser la ville. Il s'agit de comprendre une dynamique systémique qui a la capacité de contester ce qui est destructeur pour son ADN – en d'autres termes, un ADN qui est propice au caractère de ville (*cityness*) et à ses diversités. À la limite, la ville permet aux sans-pouvoir de faire une histoire, produisant ainsi une différence essentielle – entre le simple manque de pouvoir et le manque de pouvoir complexe où la fabrication de présence et d'une histoire entre en jeu.

Mais il y a des limites aux capacités de la ville, et l'on voit historiquement à la fois la capacité des villes à survivre à d'autres systèmes plus formels, fermés et rigides, et des forces puissantes qui désurbanisent les villes. Parmi ces forces désurbanisantes dans la période actuelle se trouvent les formes extrêmes d'inégalité, la privatisation de l'espace urbain avec ses diverses expulsions, et l'expansion rapide de la surveillance massive des citoyens dans la plupart des démocraties « avancées » dans le monde entier. Ces forces imposent le silence au discours de la ville et détruisent les capacités urbaines. ●

Références

- Priest, Dana et William M. Arkin, 2010a, « A hidden world, growing beyond Control », *Washington Post*, 19 juillet.
- ———, 2010b, « National Security Inc. », *Washington Post*, 20 juillet.
- ———, 2010c, « The secrets next door », *Washington Post*, 21 juillet.
- Sassen, Saskia, 2008, *Territory, authority, rights: From medieval to global Assemblages*, 2^{ème} éd., Princeton University Press, Princeton, N. J.
- ———, 2011, « The global street: Making the political », *Globalizations* 5, n° 8, 565-71.
- ———, 2014, *Expulsions: When complexity produces elementary brutalities*, Harvard University Press, Cambridge, Mass.

1. Saskia Sassen, « Does the City Have Speech? », dans *Public Culture*, volume 25, n° 2, p. 209-221. Copyright, 2013, Duke University Press. Tous les droits réservés. Article traduit et publié avec l'autorisation du titulaire des droits, Duke University Press. www.dukeupress.edu.

2. J'utilise le terme discours dans le sens abstrait de la loi, comme, par exemple, la façon dont les sociétés ont droit au discours énoncée par la Cour suprême [des États-Unis] en 2010 dans le cas *Citizens United* versus *Federal Election Commission* qui a confirmé les droits des sociétés à faire des dépenses politiques en vertu du droit à la liberté d'expression garanti par le *First Amendment* [de la Constitution américaine]. Les villes, comme les sociétés, ne parlent pas avec une voix humaine ; elles tiennent un discours avec leur propre voix.

3. NdT. En français dans le texte original.

Ghettos et anti-ghettos : la nouvelle marginalité urbaine au XXI^e siècle

Loïc Wacquant

Professeur de Sociologie à l'Université de Californie, Berkeley
Chercheur au Centre européen de Sociologie et de Science politique, Paris

Reléguer (du latin *relegare*, compris comme éloigner, bannir) signifie assigner une position, une condition ou une localisation obscure ou inférieure à un individu, une population ou une catégorie. Dans la ville post-industrielle, la relégation prend la forme d'une assignation, réelle ou imaginaire, à une formation socio-spatiale distinctive, désignée de manière à la fois vague et variable par le vocable « *inner city* », « ghetto », « enclave », « *no-go area* », « quartier à problèmes » ou tout simplement « quartier difficile ». Comment caractériser et différencier ces espaces ? Qu'est-ce qui détermine leur trajectoire (naissance, croissance, déchéance et mort) ? D'où surgit la souillure symbolique tenace qui leur est rattachée en ce début de siècle ? Telles sont les questions que je pose dans mon livre *Parias urbains. Ghetto, banlieues, État*¹ au moyen d'une comparaison méthodique des trajectoires du ghetto noir américain et des périphéries ouvrières européennes à l'ère du néolibéralisme triomphant. Dans cet article, je revisite cette sociologie transcontinentale de la « marginalité avancée » afin d'en tirer les enseignements pour la compréhension des connexions complexes entre l'espace symbolique, social et physique dans les métropoles polarisées.

Le livre *Parias urbains* (2006) est né à la confluence de deux chocs, le premier personnel et le second politique. Le choc personnel, c'est la découverte de première main du ghetto noir américain –ou de ce qu'il en restait– lorsque j'ai emménagé à Chicago pour habiter pendant six ans à la lisière du « *South Side* » de la ville. Venant de France, j'étais stupéfait par l'intensité de la désolation urbaine, la ségrégation raciale, la misère sociale et la violence concentrées dans cette *terra non grata* universellement crainte, dédaignée et dénigrée par ceux qui l'observent de l'extérieur, dont bon nombre de chercheurs.

Le choc politique, c'est la diffusion d'une panique morale autour de la ghettoïsation en France et dans une bonne partie de l'Europe occidentale. Dans les années quatre-vingt-dix, les médias, les politiciens et même certains chercheurs se sont persuadés que les quartiers ouvriers situés à la périphérie des villes européennes muiaient en autant de « ghettos » sur le patron étatsunien. Et, de ce fait, le débat public et les politiques étatiques se sont réorientés vers la lutte contre le développement de ces prétendus ghettos, en partant du principe que la pauvreté urbaine était en train de s'« américaniser », c'est-à-dire d'être marquée au coin d'une division ethnique de plus en plus profonde, une ségrégation croissante et une criminalité endémique.

Combinez ces deux chocs et vous obtenez la question qui a motivé une décennie de recherches : le ghetto américain et les quartiers populaires européens affichant des concentrations d'immigrés sont-ils en train de converger et, sinon, dans quel sens évoluent-ils ? Et quels sont les facteurs qui déterminent leur transformation ? Pour répondre à ces questions, j'ai recueilli des données statistiques et effectué des observations de terrain dans une zone en jachère de la « ceinture noire » de Chicago et dans une banlieue déshéritée de la « ceinture rouge » de Paris située entre

l'aéroport de Roissy et la capitale. J'ai également reconstitué leur trajectoire historique, parce qu'on ne peut pas saisir ce qu'il est advenu de ces quartiers en déclin dans les années quatre-vingt-dix sans considérer l'arc complet du XX^e siècle, marqué par l'épanouissement puis le dépérissement de l'industrialisme fordiste et de l'État-providence keynésien.

Ghetto, hyperghetto et anti-ghetto

Côté américain, je montre qu'après la vague d'émeutes des années soixante, le ghetto noir *a implosé* : il s'est écroulé sur lui-même pour ainsi dire, du fait de la rétraction simultanée de l'économie marchande et de l'État social et du refus des Noirs de se laisser enfermer plus longtemps dans la nasse socio-spatiale qui les tenait isolés depuis la Première Guerre mondiale. Cet effondrement a donné naissance à une forme urbaine nouvelle que j'appelle *hyperghetto*, caractérisée par une double mise à l'écart basée sur la race et la classe, renforcée par une politique étatique de recul social et d'abandon urbain. Ainsi, lorsque nous parlons du ghetto américain, il est impératif de l'historiciser et de ne pas confondre le « ghetto communautaire » des années 1940-1950 avec son descendant de la fin du siècle. Le ghetto communautaire était un monde parallèle, une « ville noire dans la ville blanche », selon l'expression des sociologues afro-américains St. Clair Drake et Horace Cayton dans leur maître-livre *Black Metropolis* (1945)². Il servait de réservoir de main-d'œuvre déqualifiée pour les usines et son réseau dense d'organisations tenues par les Noirs et pour les Noirs leur offrait un tampon protecteur contre la domination blanche³. Avec la désindustrialisation et la transition au capitalisme financier, l'hyperghetto n'a pas de fonction économique et il s'est vu dépouillé de ses organisations communautaires, auxquelles se sont substituées les institutions étatiques de contrôle social. C'est un instrument

d'exclusion brute et brutale, un simple conteneur pour les fractions stigmatisées et surnuméraires du prolétariat noir postindustriel : chômeurs, allocataires de l'assistance sociale, criminels et participants à l'économie informelle de la rue qui est en plein boom.

Du côté français, les médias dominants et la perception des politiques s'avèrent avoir tout faux : les quartiers populaires sont soumis à un processus de paupérisation et de *décomposition* graduelle qui les *éloigne* du patron du ghetto. Un ghetto est une enclave ethniquement homogène contenant tous les membres d'une catégorie subordonnée et leurs institutions, et qui les empêche de se disperser dans la ville. Or, les banlieues françaises en déclin sont foncièrement bigarrées et sont devenues, au fil des trois dernières décennies, plus diversifiées en termes de recrutement ethnique ; elles abritent de manière typique une majorité de citoyens français et des familles immigrées provenant de trois douzaines de nationalités. La présence croissante de ces migrants postcoloniaux résulte d'une réduction de leur isolement spatial : jusque dans les années quatre-vingt, ils n'avaient pas accès aux logements sociaux et ils étaient donc plus ségrégués. Et les habitants de ces quartiers qui grimpent dans l'échelle des classes par le biais de l'école, du salariat ou de l'entrepreneuriat, ont tôt fait de fuir ces zones dégradées.

Les banlieues de la ceinture rouge historique ont également perdu la plupart des organisations locales liées au parti communiste (auquel elles doivent leur surnom) qui orchestrait la vie municipale autour du trio composé par l'usine, le syndicat et le quartier, trio qui donnait aux gens une fierté collective dans leur classe et leur ville. Leur hétérogénéité ethnique croissante, la porosité de leurs frontières, la baisse de la densité institutionnelle, et leur incapacité à forger une identité culturelle commune font de ces zones l'antithèse absolue du ghetto : ce sont des *anti-ghettos*.

Les immigrés et leurs enfants dans la ville française sont devenus plus mélangés, mais pas plus séparés, au fil des trois dernières décennies ; leur profil social et leur chances de vie se rapprochent continuellement de ceux des Français dits de souche, loin de s'en éloigner, alors même qu'ils souffrent de taux de chômage nettement plus élevés. Ils sont plus éparpillés dans l'espace, et non pas plus concentrés. Et c'est justement parce qu'ils sont maintenant plus « intégrés » dans le courant dominant de la vie nationale et qu'ils entrent en concurrence pour les biens collectifs que sont l'éducation, la santé, le logement, la protection sociale, etc., qu'ils sont perçus comme une menace, et que la xénophobie a fait un pic au sein des fractions de la classe ouvrière frappées par la mobilité sociale descendante.

Detroit, ville de la ceinture industrielle des États-Unis, 2009 © Bob Jagendorf (Flickr)



Les périphéries urbaines de l'Europe occidentale souffrent non pas de ghettoïsation, qui suppose une dynamique d'enfermement ethnique dans l'espace, mais de la dissolution de la classe ouvrière fordiste causée par la normalisation du chômage de masse et la généralisation des emplois précaires, ainsi que de leur diffamation dans le débat public. De fait, le discours de la « ghettoïsation », paradoxalement popularisé par les managers d'État de concert avec les militants progressistes, participe de la diabolisation symbolique des quartiers populaires, qui les affaiblit socialement et les marginalise politiquement.

Parias urbains démontre que la thèse de la « convergence » entre l'Europe et les États-Unis sur le modèle du ghetto noir est empiriquement fautive et trompeuse au plan des politiques publiques. Le livre révèle ensuite l'« émergence » d'un nouveau régime de pauvreté urbaine des deux côtés de l'Atlantique, distinct du régime en place durant les cinquante dernières années, qui s'ancrait dans l'emploi industriel stable et le filet de secours social de l'État keynésien. Cette *marginalité avancée* est nourrie par la fragmentation du salariat, la réorientation des politiques étatiques au détriment de la protection sociale et en faveur de la contrainte du marché, et la résurgence généralisée des inégalités - autrement dit une *marginalité engendrée par la révolution néolibérale*. Ce qui signifie qu'elle n'est

pas derrière nous mais devant nous. Elle est appelée à persister et à croître dans la mesure où les gouvernements déroulent des politiques de dérégulation économique et de marchandisation des biens publics. Mais cette nouvelle réalité sociale, générée par la rareté et l'instabilité de l'emploi et par le rôle changeant de l'État, est obscurcie par le langage ethnicisé de l'immigration, la discrimination et la « diversité ». Ces dernières constituent certes des problèmes réels, qu'il faut diagnostiquer et confronter en tant que tels, mais elles ne sont pas la force motrice de la marginalisation des périphéries urbaines en Europe. Pire, elles servent à obscurcir la nouvelle question sociale du travail précaire et ses implications pour la formation du nouveau prolétariat urbain du XXI^e siècle.

Stigmatisation territoriale

En effet, l'une des caractéristiques distinctives de la marginalité avancée est le *stigmat spatial* diffus qui discrédite les gens piégés dans les quartiers de relégation. Dans toutes les sociétés avancées, un certain nombre de districts urbains ou de bourgades sont devenus des symboles nationaux et des éponymes de tous les maux de la ville : Clichy-sous-Bois (où les émeutes de novembre 2005 ont démarré) en France, Moss Side à Manchester en Angleterre, Berlin-Neukölln pour l'Allemagne, Porta Palazzo

Favela de Rocinha, Rio de Janeiro © Alicia Nijdam

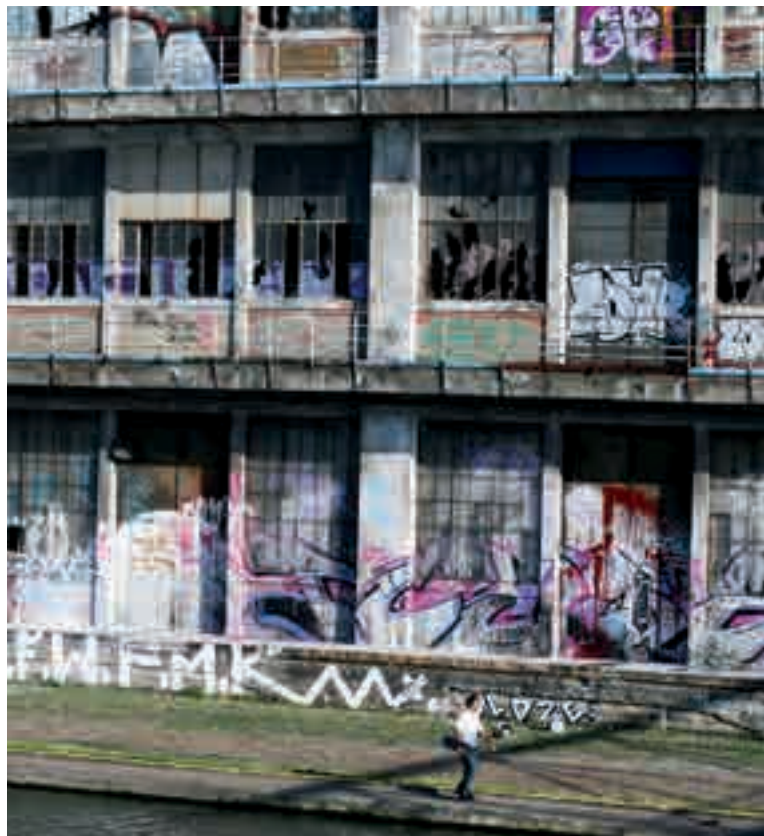


à Turin pour l'Italie, le South Bronx pour New York, etc. Cette diffamation croissante des « bas quartiers » de la métropole est une conséquence directe de l'affaiblissement politique des Afro-américains pauvres sur la scène politique des États-Unis et de la classe ouvrière sur la scène politique européenne.

Lorsqu'un quartier est communément perçu comme un « purgatoire urbain » où seuls les déchets de la société supporteraient de vivre, lorsque son nom est devenu synonyme de vice et de violence dans le débat journalistique et politique, une souillure de lieu se superpose au stigmate de la pauvreté et de l'ethnicité (soit la « race » aux États-Unis et l'origine coloniale en Europe). Ici je m'inspire des théories d'Erving Goffman et de mon mentor Pierre Bourdieu pour retracer comment la disgrâce publique affligeant ces zones dévalorise l'estime de soi de leurs habitants et corrode leurs liens sociaux. En réponse à la diffamation spatiale, les résidents des districts de perdition développent des stratégies de distanciation mutuelle et de dénigrement latéral ; ils se retirent dans la sphère privée de la famille ; et ils s'échappent de leur quartier dès qu'ils en ont la possibilité. Ces pratiques d'*autodéfense symbolique* activent une prophétie auto-réalisante par le biais de laquelle les représentations négatives du quartier finissent par produire en lui l'anomie culturelle et l'atomisme social dont ces représentations stipulaient la présence.

Non seulement la stigmatisation territoriale sape la capacité à l'identification commune et l'action collective chez les familles des classes populaires refoulées dans ces zones honnies, mais elle déclenche aussi les préjugés et des comportements discriminatoires chez les gens extérieurs au quartier, tels les employeurs et les administrations publiques. Les jeunes de La Courneuve, la ville stigmatisée de la ceinture rouge à la lisière de Paris que j'ai étudiée, se plaignent constamment d'avoir à cacher leur adresse lorsqu'ils postulent à un emploi, rencontrent des filles ou suivent des cours à l'université en dehors de leur ville, cela afin d'éviter les réactions négatives de peur et de rejet. La police est particulièrement susceptible de les traiter plus sévèrement lorsqu'elle découvre qu'ils viennent de cette bourgade souillée, communément considérée comme un effroyable « ghetto ». Le stigmate territorial est une barrière de plus sur la route de l'intégration socioéconomique et de la participation civique.

Notez que le même phénomène s'observe en Amérique latine, parmi les habitants des *favelas* mal famées du Brésil, des *poblaciones* du Chili, et des *villas miserias* d'Argentine. Les résidents de Villa del Bajo Flores, Cava ou Villa de Retiro à Buenos Aires ne savent que trop bien ce qu'est la « discrimination à l'adresse ». Un stigmate territorial s'attache à ces districts populaires de la capitale argentine pour la même raison qu'il se cristallise autour de l'hyperghetto des États-Unis et des anti-ghettos de l'Europe occidentale : la densité, dans ces quartiers, des chômeurs et



Anciens entrepôts de Pantin, Seine-Saint-Denis © Diane b. (Flickr)

des immigrés irréguliers ainsi que des fractions inférieures du nouveau prolétariat urbain employées dans l'économie dérégulée des services. Sans oublier la tendance des élites étatiques à utiliser l'espace comme un paravent pour faire écran aux problèmes enracinés dans la fragmentation du rapport salarial.

Contention punitive de la nouvelle marginalité

La souillure spatiale donne de fait à l'État une latitude accrue pour lancer des politiques agressives de contention de la nouvelle marginalité, qui peuvent prendre la forme de la *dispersion* ou de l'endiguement, ou bien encore combiner ces deux approches. La dispersion vise à éparpiller les pauvres dans l'espace de sorte à reprendre les territoires qu'ils occupent traditionnellement, au prétexte que leurs quartiers sont d'inférieures zones de non-droit qui ne peuvent plus être sauvées. C'est cette stratégie qui guide depuis 20 ans la démolition de masse des logements sociaux au cœur du ghetto historique des métropoles américaines et dans les périphéries déshéritées des grandes villes européennes. Des milliers de grands ensembles sont détruits du jour au lendemain et leurs occupants disséminés dans les zones adjacentes ou dans des faubourgs déshérités plus lointains, ce qui donne l'apparence que « le problème est résolu ». Mais si la dispersion spatiale des résidents urbains les plus pauvres les rend moins visibles et donc moins dérangeants politiquement, elle ne leur donne pas pour autant du travail ni ne leur accorde un statut social viable.



Photo supérieure : Oliver Street, Brentwood block, Baltimore (États-Unis) (2009) © Dorret

Photo inférieure : le Brentwood block détruit (2010) © Dorret



Voitures brûlées dans la banlieue parisienne (novembre 2005) © Alain Bachelier

La seconde technique pour endiguer la montée de la marginalité avancée suit la voie opposée : elle consiste à concentrer et à contenir les désordres générés par la fragmentation du salariat et la déstabilisation des hiérarchies ethniques (ethnoraciale ou ethnonationale) en jetant un étroit filet policier autour des quartiers de relégation et en élargissant les prisons dans lesquelles leurs éléments les plus disruptifs sont périodiquement exilés. Cette *contention punitive* est généralement accompagnée, sur le front de l'aide sociale, par des mesures visant à forcer les bénéficiaires de l'aide sociale dans les créneaux inférieurs de l'économie des services dérégulée, sous le nom de « *workfare* » ou ses équivalents (emplois ALE en Belgique, RSA en France, etc.). Je retrace l'invention aux États-Unis de cette nouvelle politique de la pauvreté mariant le « *workfare* » restrictif et le « *prisonfare* » expansif dans mon livre, *Punishing the Poor*⁴, qui montre qu'un appareil policier et pénal actif et agressif est une composante essentielle de l'État néolibéral.

Mais la politique de *mano dura* ou de « tolérance zéro » creuse les sillons de son propre échec. Jeter les chômeurs, les travailleurs précaires et les petits délinquants derrière les barreaux les rend moins employables et déstabilise plus encore les familles et les quartiers populaires mal famés. Déployer la police, les tribunaux et la prison pour contenir la marginalité est non seulement énormément coûteux et inefficace, mais aggrave les maux mêmes que ce déploiement est censé guérir. Nous entrons ainsi à nouveau dans le cercle vicieux du carcéral repéré jadis par Michel Foucault : l'échec même de la prison à résoudre le problème de la marginalité sert de justification à son expansion continuée.

Pour toutes ces raisons, l'étude de la marginalité avancée est d'un intérêt pressant, non seulement pour les chercheurs spécialistes des métropoles mais aussi pour les analystes du pouvoir d'État ainsi que pour les citoyens mobilisés en faveur de la justice sociale dans la ville du XXI^e siècle. ●

1. Voir Loïc Wacquant, *Urban Outcasts: A Comparative Sociology of Advanced Marginality* (Cambridge, Polity Press, 2008. Traduction française abrégée : *Parias urbains. Ghetto, banlieues, État* (La Découverte, 2006 et 2007) ; en espagnol : *Los Condenados de la ciudad. Gueto, periferias, Estado* (Buenos Aires, Siglo 21, 2007) ; en catalan : *Pàries urbans. Gueto, banlieues, Estat* (Barcelone, Edicions de 1984, 2007) ; en turc : *Kent Paryaları. İleri Marjinaliteğin Karşılaştırmalı Sosyolojisi* (Boğaziçi Üniversitesi Yayinevi, 2011) ; en néerlandais : *Paria's van de stad. Nieuwe marginaliteit in tijden van neoliberalisme* (EPO, 2012) ; en danois : *Byens Udstødte. En komparativ sociologi om avanceret marginalisering* (Hovedland/Bogant

Publishers, 2013) ; en allemand : *Die Verdammten dieser Stadt* (Springer, 2014) ; en italien : (Edizioni ETS, 2014) ; en japonais (Shinyousha, à paraître en 2015).

2. St. Clair Drake et Horace Cayton, *Black Metropolis: A Study of Negro Life in a Northern City* (Chicago, University of Chicago Press, [1945] 1993).

3. Loïc Wacquant, « Les deux visages du ghetto : construire un concept sociologique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 160, décembre 2005, pp. 4-21.

4. Loïc Wacquant, *Punishing the Poor: The Neoliberal Government of Poverty* (Durham et Londres, Duke University Press, 2009).

La participation pour construire la citoyenneté et souder la société

Quim Brugué

Directeur de l'Institut de Gouvernement et Politiques publiques (IGOP),
Université autonome de Barcelone

ARTICLE

L'article commence par une définition de la nature et de la raison d'être de la participation citoyenne, puis il met l'accent sur les dimensions inclusive et pédagogique d'une participation comprise comme un dialogue public. À partir de ces prémisses, l'auteur affirme que nous ne pourrions bâtir une société soudée que si nous sommes capables d'articuler le triangle « démocratie / citoyenneté / éducation ». Face aux réponses technocratiques, clientélistes ou populistes, il propose le renforcement de la démocratie. Or, celle-ci requiert d'une citoyenneté formée aux valeurs civiques, ce qui constitue aujourd'hui la seule possibilité de recomposer une société sous les principes de cohésion et de justice.

« Au cœur de la *polis*, il doit toujours y avoir la *paidea*, l'éducation aux valeurs sociales »

Monedero, 2013

Les termes de démocratie et d'éducation ont toujours été étroitement liés. Pour les Grecs de l'Antiquité, en effet, les excès possibles de même que les dérives démagogiques de la démocratie – dans la version assembléiste de l'époque – ne pouvaient être évités que grâce à la combinaison de lois de qualité et de citoyens éduqués. Socrate, par exemple, considérait que l'éducation était la seule voie permettant de bâtir une communauté vertueuse. Aristote et Platon, eux aussi, attribuaient un rôle essentiel à l'éducation dans leurs idéaux politiques respectifs. Le modèle démocratique de l'Antiquité – avec toutes les limitations d'un modèle dans lequel ni les femmes ni les étrangers ne disposaient de la catégorie de citoyen – situe donc l'éducation comme un des piliers centraux d'une société prospère et heureuse.

Cette tradition se maintint dans la République romaine mais fut abandonnée durant le Moyen Âge. En passant de la *polis* à la *ville céleste*, l'*homo credens* substitua l'*homo politicus*. L'ordre social n'avait plus besoin de citoyens vertueux, intéressés et impliqués dans les affaires collectives, sinon d'individus *croyants* qui obéissaient aux diktats divins sans se poser de questions. La démocratie disparut, et avec elle la nécessité de disposer d'une citoyenneté dotée de connaissances et d'une capacité de jugement. L'éducation cessa d'être valorisée pour sa capacité de bâtir la citoyenneté et elle devint, plutôt, une menace. D'ailleurs, comme nous le savons, l'éducation demeura recluse dans les monastères et s'éloigna de l'ensemble de la population.

De fait, ce n'est qu'au moment de la récupération de ce qu'il est convenu d'appeler *démocratie* chez les modernes, c'est-à-dire à la fin du XVII^e siècle, que l'on valorisa à nouveau l'importance de l'éducation pour le bon fonctionnement des institutions politiques. Le modèle représentatif qui naquit avec la Constitution de Philadelphie de 1787 se montra inquiet devant la possibilité qu'une masse populaire révolutionnaire et médiocre profitât de la démocratie pour générer le désordre et l'instabilité. C'est la raison pour

laquelle il créa un système mettant l'accent, d'une part, sur une direction élitiste du gouvernement et, d'autre part, comme le proposait par exemple J. S. Mill, sur la nécessité d'éduquer les citoyens afin de créer des comportements modérés. L'éducation devint, de cette manière, aussi bien une condition *sine qua non* pour le bon fonctionnement de la démocratie qu'un facteur expliquant la distribution inégale du pouvoir dans la société.

La démocratie représentative libérale a été le modèle dominant jusqu'à nos jours, mais elle montre aujourd'hui de clairs symptômes d'épuisement. Le fonctionnement de nos démocraties – définies comme *polyarchies* par Robert Dahl (1989) – se base sur l'institutionnalisation d'un réseau d'intermédiation entre les citoyens et les gouvernants. Ce réseau est devenu si dense que les administrés, quand ils tournent le regard vers les institutions politiques, se sentent incapables de rien voir. Sans la capacité de contrôler ni la possibilité d'avoir une incidence sur des élites gouvernementales protégées par cet épais maillage institutionnel, les citoyens ont entonné un cri : « Ils ne nous représentent pas », et ils ont défié ce modèle libéral de démocratie.

Cette crise a créé un processus de désaffection citoyenne croissante pour la politique, en général, et ses protagonistes et institutions, en particulier. Le mot de *politique*, selon Collin Hay (2007), est même devenu « sale » et il a alimenté « la haine du citoyen ». De nombreux analystes ont voulu expliquer les raisons de cet intense discrédit. En utilisant la lecture que fait J. M. Vallès (2011) d'une littérature prolifique, ces explications seraient en rapport – selon les perceptions exprimées par les citoyens eux-mêmes – avec une politique qui nous a déçus, a éveillé notre rejet et a été perçue comme inutile. La politique nous déçoit parce qu'après nous avoir promis qu'elle satisferait toutes nos demandes elle s'est vue débordée et a été incapable de tenir sa promesse. De surcroît, nous avons été témoins de cas de corruption et de mauvaises pratiques qui ont été à l'origine d'un rejet proche de la répugnance. Enfin, de différentes perspectives, nous avons considéré que nous pourrions vivre en marge de la politique et que, de fait, le désintéret actif était la meilleure stratégie face à une politique inutile.



Mouvement 15-M à la Puerta del Sol, Madrid, mai 2011 © josemariamorenogarcia.es

Avec l'arrivée du nouveau millénaire nous nous trouvons donc avec une démocratie représentative discréditée et des demandes de régénération démocratique qui passent, habituellement, par la recherche de mécanismes facilitant la participation directe des citoyens et des citoyennes aux décisions qui les affectent. Cette citoyenneté – plus mûre et de plus en plus éduquée – revendique le protagonisme et exprime sa volonté de participer directement au gouvernement de ses intérêts. Cette expression est de plus en plus fréquente, mais elle a aussi été banalisée et instrumentalisée par des forces politiques et des groupes sociaux divers.

Dans cet article, je voudrais contribuer à clarifier certains des termes de ce débat et, de ce point de vue, je consacrerai le prochain chapitre à définir la nature et la raison d'être de la participation citoyenne. Cette définition me permettra d'identifier deux dimensions de base de la participation citoyenne : la pédagogie et l'inclusion. La participation, dans cette perspective, se caractérise aussi bien par la facilitation de la formation d'une citoyenneté critique – dimension pédagogique – que par l'incitation à la construction d'une société plus soudée – dimension inclusive.

La nature et la raison d'être de la participation citoyenne

Je propose dans ce chapitre une définition de la nature et de la raison d'être de la participation citoyenne. Toutefois, avant d'y entrer, il me faut rappeler que je parle d'une participation qui se produit dans le domaine des gouvernements locaux ou, de manière plus générale, de la cité. Dans ces espaces

de proximité, on trouve ce vieux débat entre efficacité et démocratie. Pour J. Bentham, le premier à utiliser le terme de *gouvernement local*, par exemple, l'existence d'une mairie se justifiait à partir de sa capacité à prêter des services de manière plus efficace. Pour J. S. Mill, en revanche, ce qui la justifiait, c'était précisément sa contribution à la démocratie. Dans cette seconde perspective, la proximité fait de la *cité* un espace privilégié pour la participation citoyenne ; et il s'agit d'un espace dans lequel les citoyens, formés de manière adéquate, sont capables de comprendre le débat public et de s'y intéresser. La démocratie participative à laquelle nous avons tant fait référence au cours de cette dernière décennie est, de fait, un phénomène de nature éminemment locale.

Je voudrais aussi signaler que parler de démocratie participative peut sembler tautologique. En effet, quel que soit le modèle de démocratie, il finira par se caractériser par un type ou un autre de participation : en votant, nous participons ; mais aussi en assistant à une manifestation et en délibérant dans un atelier. L'expression *participation citoyenne*, sans davantage de spécifications, ne nous informe donc pas suffisamment quant au modèle de démocratie auquel nous faisons référence (Held, 2006).

Par conséquent, il est indispensable de relier les récentes revendications de participation citoyenne à la demande, davantage de fond, d'une nouvelle démocratie. Cette démocratie *régénérée* devrait dépasser – comme hypothèse – les limitations d'un modèle *représentatif* et *agrégatif* afin de constituer une alternative directe et délibérative. Les demandes de participation citoyenne et d'innovation démocratique se projettent donc dans une double dimension :



Photo supérieure :
Audience publique d'enfants et de jeunes de Rivas Vaciamadrid
© Ville de Rivas Vaciamadrid



Photo inférieure :
Photo d'enfants de Rivas Vaciamadrid © Ville de Rivas Vaciamadrid

Il ne s'agit pas d'une contribution formelle et anecdotique sinon que, en passant de la logique agrégative à la logique délibérative, la participation citoyenne se convertit en moteur qui permet d'obtenir des transformations significatives dans la qualité des décisions publiques. Nous sommes déjà dans le domaine de la raison d'être de la participation citoyenne. De ce point de vue, en m'inspirant des travaux d'auteurs tels que Barber (1997) ou Gutmann et Thompson (2004), je considère qu'il y a deux raisons de base pour incorporer la délibération dans le processus de prise de décisions : améliorer la qualité des politiques publiques et améliorer la solidité de la citoyenneté.

- d'une part, la distinction entre démocratie représentative et démocratie directe fait référence à *qui* gouverne : nos représentants ou nous-mêmes – le peuple – directement (Sartori, 1987) ; et
- d'autre part, la distinction entre démocratie agrégative et démocratie délibérative est en rapport avec *comment* sont prises les décisions : en agréant des préférences au travers du vote ou en débattant des affaires collectives afin d'atteindre un consensus (Mansbridge, 1980).

Dans cet article, je laisserai de côté les débats sur *qui* prend les décisions et je me concentrerai sur la sphère du *comment*. Il ne s'agit pas d'accorder une plus ou moins grande importance à l'une ou l'autre dimension sinon de reconnaître qu'une bonne partie du débat sur la participation citoyenne de ces deux dernières décennies s'est situé dans ce domaine. Dans les populeuses démocraties occidentales, nous avons tendu à donner pour acquis le modèle représentatif et, simultanément, nous nous sommes intéressés à la manière d'introduire des innovations démocratiques dans les processus de prise de décisions.

Dans cette optique, nous relierons la participation citoyenne au modèle de démocratie délibérative et, par conséquent, nous la définissons comme *un processus de dialogue destiné à peser sur les décisions qui sont prises dans les institutions publiques*. Donc, participer ne veut pas seulement dire voter, réclamer, protester ou être présent dans les réseaux sociaux ; cela signifie aussi délibérer et dialoguer, échanger des arguments avec la volonté d'influer sur les décisions que devront prendre, par la suite, les responsables publics.

- En premier lieu, la délibération suppose une amélioration tangible tant du contenu que de la mise en pratique des politiques publiques. Le dialogue génère sagesse et innovation et, en définitive, enrichit le contenu de politiques qui échouent quand on prétend les faire reposer sur les simplifications technocratiques traditionnelles. En outre, cette participation délibérative génère des engagements et des complicités qui donnent de l'efficacité et de l'efficacité à la mise en œuvre des politiques. En définitive, la participation citoyenne devient l'outil indispensable pour gouverner une société de plus en plus complexe et polyédrique.
- En second lieu, cette même participation génère des espaces publics dans lesquels les citoyens peuvent se retrouver pour discuter de ces affaires qui les affectent collectivement. C'est une opportunité cruciale pour apprendre à être des citoyens et pour construire une communauté. Être citoyen, en termes politologiques, signifie être capable de s'intéresser et de participer au débat public. Par contre, celui qui ne se préoccupait que de ses intérêts particuliers était, pour les Grecs de l'Antiquité, un *idiot*. De nos jours, il semble que nous ayons intronisé les *idiots*, toutefois, en changeant le terme : aujourd'hui, on les appelle *clients*. La participation délibérative, en définitive, peut nous permettre de convertir les clients en citoyens et, dans cette même direction, construire une *polis*, un espace de relation et de communauté qui a un indubitable impact sur la qualité de nos vies.

En conclusion, j'ai défini la participation citoyenne comme étant un dialogue lié aux décisions publiques et, de surcroît, j'ai établi que cette participation était essentielle pour pouvoir gouverner les sociétés complexes et pour disposer des citoyens qui doivent le permettre. Ces deux objectifs sont ceux qui me permettent de parler des dimensions inclusive – bâtir des sociétés soudées – et pédagogique – former des citoyens responsables et intéressés par la chose publique – de la participation citoyenne.

Dimension inclusive : bâtir la société

En s'interrogeant sur les raisons qui justifient les ressources ainsi que les efforts qu'il faut consacrer à la participation

délibérative, Gutmann et Thompson (2004) mentionnent quatre facteurs. De mon point de vue, ces facteurs peuvent être interprétés comme une contribution à la capacité pour gouverner des sociétés complexes. Ils l'expriment de la manière suivante :

- En premier lieu, compte tenu du fait que dans nos sociétés les ressources sont limitées et les objectifs multiples, la délibération aide à prendre des décisions dotées d'une certaine légitimité et, par conséquent, avec des possibilités d'être mises en œuvre. Une des difficultés pour gouverner les sociétés complexes et tendues réside dans le discrédit des décisions publiques, de telle manière que contribuer à renforcer – au travers de la participation citoyenne – leur légitimité est indispensable pour pouvoir construire la société ;
- En deuxième lieu, étant donné que dans nos sociétés – en utilisant le même euphémisme que les auteurs – « la générosité est limitée », la délibération publique nous permet de passer de la simple bataille entre intérêts particuliers à la recherche de l'intérêt public. En participant, nous générons un dialogue sur ce qui nous intéresse et pas seulement sur ce qui m'intéresse, de telle manière que nous sortons de la sphère privée et nous

pénétrons dans le domaine collectif. Et ceci, à nouveau, est une condition indispensable pour pouvoir construire la société ;

- En troisième lieu, étant donné que dans nos sociétés complexes confluent toujours davantage de valeurs contradictoires entre elles – par exemple, la conservation et le progrès –, la participation délibérative nous aide à comprendre la position des autres, et ceci sans avoir besoin de les partager ni de les respecter. Le débat ne génère peut-être pas d'accord mais des relations, des connaissances mutuelles et, finalement, de la confiance. Or, cette dernière est l'argile, la base sur laquelle on peut bâtir la société ;
- Finalement, en quatrième lieu, étant donné que la réalité est de plus en plus polyédrique et hors d'atteinte, la participation délibérative permet l'apparition de connaissances, d'intelligence collective ou, si l'on préfère utiliser un terme plus à la mode, de capacité innovatrice. Gouverner des sociétés complexes exige de nous la capacité de trouver des réponses complexes, et celles-ci réclament des connaissances qui sont l'apanage des groupes. Face aux compétences spécialisées des professionnels individuels, nous avons besoin aujourd'hui



de cette sagesse qui est générée au pluriel. À nouveau, la capacité d'apporter des réponses et de construire une société durable dépend de l'intelligence que nous donne la délibération collective.

Les raisons présentées dans les points ci-dessus peuvent sembler abstraites, mais ce n'est qu'une apparence. De fait, à mon avis, elles font référence aux nécessités très concrètes qui conditionnent les modèles sociaux dans lesquels nous cohabitons. Je l'illustrerai avec deux exemples : le premier est en rapport direct avec le monde de l'éducation et le second est centré sur les politiques locales d'inclusion.

En premier lieu, jusqu'à une époque récente, dans les pays où régnait le modèle de l'État providence occidental, la logique professionnelle et technocratique imprégnait les décisions de politique éducative. Le cursus, le calendrier et l'horaire scolaires, par exemple, n'étaient l'objet d'aucun type de débat. Nous disposions d'experts pédagogues et de professionnels de la didactique qui nous indiquaient la nature et les raisons d'être du système éducatif. Selon leurs critères, l'ensemble des élèves recevaient une éducation standard et ceci avec toutes les garanties d'efficacité et d'égalité : une éducation dictée par des professionnels qui arrivaient à tous et à toutes dans les mêmes conditions.



Cette idée technocratique, cependant, n'est pertinente que si elle s'applique à des sociétés relativement simples, dans lesquelles la grande majorité des élèves partagent des références culturelles et vivent des situations socioéconomiques comparables. Quand la complexité constitue le trait distinctif et que la société devient de plus en plus diverse, traiter tout le monde sur le plan éducatif comme si tout le monde était égal constitue une politique injuste et destinée à l'échec. Les critères techniques servent à traiter l'homogénéité mais la diversité réclame cette intelligence que l'on obtient grâce à la délibération.

C'est sur ces prémisses que sont développés les projets éducatifs locaux (PEL). Il s'agit de projets qui comprennent la ville comme un espace éducatif. Il ne s'agit plus seulement de donner une éducation techniquement impeccable et parfaitement équitable sinon de concevoir des projets éducatifs divers et adaptés aux caractéristiques de chaque ville. Les PEL sont des projets éducatifs intégraux, dans la mesure où ils débordent de la stricte architecture du cursus. Et, surtout, ce sont des projets participatifs puisque l'intégralité du projet dépend de sa capacité à se construire à partir de diverses perspectives et diverses contributions.

Cette perspective se justifie par les nécessités – réelles et concrètes – d'offrir une éducation adaptée à une société diverse et complexe ; une société qui réclame une participation délibérative parce que ce n'est qu'en ajoutant les perspectives des divers acteurs – famille, associations, gouvernements, etc. – que l'on peut générer l'intelligence indispensable pour concevoir une politique éducative adéquate ; une politique, j'insiste, qui ne serait pas monopolisée par des experts en éducation mais élaborée dans le cadre de l'interaction dans un réseau d'acteurs.

Si l'on veut bâtir une société inclusive et soudée, la politique éducative en est un ingrédient indispensable. Pourtant, cette politique n'a de sens que si elle est élaborée au pluriel et, par conséquent, qu'elle dépasse les anciennes simplifications des experts singuliers. Benjamin Barber l'exprimait dans une phrase extraordinaire :

« L'auteur du langage, de la pensée, de la philosophie, de la science et de l'art, au-delà de la loi, les contrats, les droits individuels, l'autorité et la liberté [on pourrait même y ajouter l'éducation] n'est pas l'homme mais les hommes. »

Les sociétés, surtout si l'on veut qu'elles suivent les critères de cohésion, ne sont pas la somme des initiatives individuelles sinon le résultat d'un effort collectif ; un effort qui, en passant de la théorie à la pratique, doit être canalisé au travers de la participation citoyenne et du dialogue entre acteurs divers. « Les solutions aux tensions sociales, nous rappelle Monedero (2013), s'expriment dans les valeurs qui sont enseignées dans les écoles, au travers des médias, par les institutions et dans les lois, dans la délibération

des quartiers et dans les forums sociaux. Il n'y a pas de démocratie sans un dialogue permanent. »

En suivant cette même idée, on a impulsé en Catalogne des Plans locaux d'inclusion sociale (PLIS). Il n'est pas simple d'en évaluer les résultats mais on peut cependant affirmer qu'ils ont introduit une nouvelle approche dans la manière de comprendre la cohésion sociale et les politiques qui doivent la mettre en œuvre. Les PLIS supposent le passage d'une vision sectorielle et technocratique à une vision transversale et participative.

La participation, aussi bien de l'ensemble de la communauté que des divers acteurs de l'administration locale elle-même, constitue la charpente des PLIS. Face à l'assignation traditionnelle de compétences et de capacités pour traiter les *problèmes sociaux* dans une zone d'intervention et par ses professionnels, les PLIS comprennent la cohésion comme un phénomène complexe et multidimensionnel, de telle manière qu'elle ne peut être abordée qu'en lui ajoutant la multiplicité des regards qui y confluent. Parmi ces regards, évidemment, il faut distinguer le regard éducatif.

Sans entrer maintenant dans des explications de détail sur les deux exemples que j'ai utilisés, je voudrais cependant remarquer que les deux partagent une sérieuse difficulté opérationnelle : comment donner la parole à ceux qui – à cause de leur âge ou de leur situation socioéconomique – ont peu de force, peu de capacité ou peu de reconnaissance pour ce faire ? Il s'agit d'une question sur laquelle nous n'avons aucune réponse convaincante, mais qui oblige les responsables des politiques publiques à un exercice proactif sans précédents. Il ne s'agit pas d'inviter les participants potentiels sinon de faire en sorte que ce potentiel devienne effectif. Cela implique d'adapter les langages et les manières de travailler, de se rendre transparent et digne de confiance, ainsi que de mettre l'accent sur la formation civique de la citoyenneté. Le cursus scolaire et, plus concrètement, les matières telles que « éducation à la citoyenneté » sont essentiels, dans cette perspective, pour assurer que nous disposons de citoyens sans lesquels la volonté de construire des politiques complexes et participatives demeurera ce qu'elle est, une simple volonté.

Dimension pédagogique : former des citoyens

Grâce à la participation, nous construisons une société soudée et nous pouvons le faire parce qu'au travers de la participation on forme aussi les citoyens et les citoyennes que requiert cette société. Le dialogue et la délibération ont un énorme potentiel éducatif, une dimension pédagogique indispensable pour nous former aux valeurs civiques. La participation, en conséquence, est très liée au fait éducatif.

On peut concrétiser le potentiel pédagogique de la délibération collective en faisant référence à ce que l'on appelle le *oui* et le *non* des processus de participation citoyenne :

- D'emblée, un processus participatif doit expliquer aux divers acteurs de quoi l'on veut parler, car sans une information préalable et adéquate tout débat devient inopérant. On a toujours affirmé que la politique était pédagogie, et cette affirmation se matérialise par la nécessité d'informer et de communiquer qui précède tout dialogue participatif.

Participer requiert une *connaissance* préalable, et diffuser cette connaissance, c'est doter les individus d'une capacité de jugement et, par conséquent, de la possibilité de participer de manière effective aux décisions publiques. Pour les Grecs de l'Antiquité, le citoyen était celui qui était capable de venir à l'*agora* avec ses intérêts particuliers pour se mettre immédiatement à débattre des intérêts collectifs. Cela implique de connaître et de comprendre les affaires publiques, compréhension sans laquelle on ne pourrait pas accéder à la condition de citoyen. Sur ce terrain, l'école peut jouer un rôle très important.

- Cependant, un processus participatif ne doit pas seulement transmettre ce dont on veut parler. Peut-être plus important encore, il doit nous indiquer ce dont on *ne* veut pas parler. Un processus participatif n'offrant que des *oui* peut facilement tomber dans le clientélisme ou, si l'on préfère, produire une génération de citoyens mal élevés. La plus grande puissance pédagogique de la participation se trouve, à mon avis, dans la combinaison de l'ouverture du dialogue et de l'explicitation de ses limites, avec la reconnaissance de ce que tout n'est pas possible.

Aristote lui-même définissait les bons citoyens comme étant ceux qui « savent gouverner et être gouvernés ». « Savoir gouverner » impliquait de disposer des connaissances et du jugement pour débattre dans l'espace public, alors que « savoir être gouverné » impliquait de comprendre et d'assumer les restrictions d'une vie partagée et pleine de conflits inévitables. Le potentiel éducatif de cette approche me semble incontestable et d'une actualité tout à fait remarquable. Et ce tout spécialement dans des sociétés individualistes et clientélistes qui ont souvent généré, si je peux me permettre une expression un peu triviale, davantage de « nouveaux riches mal élevés » que de « citoyens conscients et responsables ».

La dimension pédagogique est, en définitive, un des principaux potentiels de la participation citoyenne. En participant, non seulement nous améliorons les capacités des gouvernements sinon que, simultanément, nous nous formons comme les citoyens et les citoyennes qui composent une communauté. C'est un apprentissage qui est souvent douloureux, et nous ne pouvons donc pas assumer nos relations avec la politique sans accepter les frustrations que celle-ci génère souvent.

Les processus de participation, par conséquent, pourraient être répétés dans les écoles. Dans les espaces éducatifs on doit offrir, au moins dans notre perspective, les connaissances qui permettent aux élèves de comprendre et



Processus de vote pour établir les directrices du plan pluriannuel participatif de São Bernardo do Campo © Wilson Magao



Participation citoyenne du plan pluriannuel participatif de São Bernardo do Campo © Ville de São Bernardo do Campo

de se positionner dans le monde. Parallèlement, comme nous le savons, l'éducation consiste aussi à identifier les limites et à apprendre à les respecter. Cela implique, comme le réclamait Josep Maria Vallès dans la conférence inaugurale de l'année universitaire 2011-2012 de l'Université autonome de Barcelone, que les institutions éducatives doivent être activement engagées dans la réhabilitation de la politique, car on disposera difficilement sans leur contribution des attitudes nécessaires pour soutenir une démocratie de qualité.

De ce point de vue, inciter à dépolitiser nos espaces éducatifs, en les réduisant à des conteneurs qui distribueraient, de manière aseptique, des techniques et des compétences pratiques, implique de renoncer à éduquer les citoyens et les citoyennes qui contribuent à la solidité démocratique de nos sociétés. C'est une stratégie myope, comme l'expose J. M. Vallès lui-même :

« C'est la mémoire des expériences collectives de notre espèce – avec leurs lumières et leurs ténèbres – qui nous permet de rendre compte des capacités humaines pour construire et pour détruire. Dans cette connaissance, c'est ce qui nous fait assumer notre condition de citoyens et de citoyennes coresponsables de faire en sorte que soit possible la politique transformée et transformatrice que nous revendiquons. Réclamer une démocratie de qualité et, en même temps, marginaliser la formation humanistique peut être le résultat d'une ignorance inacceptable ou d'une grossière manifestation d'hypocrisie. Et je ne sais pas laquelle des deux choses est la pire. » (Vallès, 2011)

Le triangle magique

La tâche d'ordonner et d'équilibrer nos sociétés, en garantissant leur cohésion et leur développement, peut être abordée de diverses manières. L'héritage des Lumières, en premier lieu, a imprégné notre culture occidentale de technocratie, de telle manière que ceux qui considèrent qu'il faut laisser les experts apporter les réponses à nos maux sont nombreux. Aussi bien les citoyens que les responsables politiques seraient de trop et, de fait, leur présence abusive serait en partie responsable des difficultés que nous subissons aujourd'hui.

Une deuxième possibilité serait de confier en l'ordre automatique qu'offre le marché. Si nous substituons aux citoyens et aux responsables politiques des clients et des prestataires de services, le problème est résolu. Cette option a pris beaucoup de force depuis les années 1980 et elle a été

la clé pour comprendre un nouvel ordre social caractérisé par la compétence, l'inégalité et l'injustice la plus flagrante.

Il y a encore une troisième option pour gouverner nos sociétés. Elle se trouve dans les leaders sauveurs, très fréquents dans les époques d'incertitudes et de peurs. Ces leaders – qui s'inscrivent dans la tradition des dictateurs romains, que l'on nommait temporairement dans le but de dépasser des difficultés concrètes et exceptionnelles – donnent leur forme à différents types de populismes qui nient, à nouveau, les solutions politiques des problèmes collectifs.

Personnellement, suivant en cela Tzvetan Todorov (2012), je considère le technocratie, le clientélisme et le populisme comme les trois « ennemis intimes de la démocratie », les fausses solutions, incapables de générer l'ordre et la cohésion sociale. Si nous voulons bâtir des sociétés inclusives et justes, nous devons être capables de le faire ensemble, avec le dialogue démocratique. Et pour ce faire, nous devons articuler cette dimension démocratique avec les deux autres côtés d'un triangle imaginaire : l'éducation et la citoyenneté. *Démocratie, citoyenneté et éducation* apparaissent donc comme les bases sur lesquelles bâtir une forme de vie qui, pour paraphraser Aristote, vaille la peine d'être vécue.

Ce triangle non seulement nous permet d'aborder la croissante complexité des sociétés actuelles sinon que, de surcroît, il le fait dans l'intention de construire des sociétés plus justes : des sociétés qui favorisent la nécessaire *redistribution* des ressources pour garantir la cohésion et des sociétés qui permettent la pleine *reconnaissance* de tous ceux et celles qui en font partie. ●

Bibliographie

- Barber, B. (1997), *Democratie forte*, Desclée de Brouwer, Paris.
- Dahl, R. (1989), *Democracy and Its Critics*. Yale University, New Haven.
- Gutmann, A. et Thompson, D. (2004), *Why Deliberative Democracy*, Princeton University Press, Princeton.
- Hay, C. (2007), *Why We Hate Politics*, Polity Press, Londres.
- Held, D. (2006), *Models of Democracy*, 3ème édition, Polity Press, Cambridge.
- Monedero, J. C. (2013), *Curso Urgente de Política para Gente Decente*, Seix Barral, Barcelone.
- Mansbridge, J. (1980), *Beyond Adversary Democracy*, The University of Chicago Press, Chicago.
- Sartori, G. (1987), *¿Qué es la Democracia?*, Taurus, Barcelone.
- Todorov, T. (2012), *Les ennemis intimes de la démocratie*, Robert Laffont, Paris.
- Vallès, J. M. (2011), « Política: Una Reivindicació a Contra Corrent », leçon inaugurale de l'année universitaire 2011-2012, Université autonome de Barcelone, Barcelone.

A photograph of a woman in a black and white striped skirt standing on the shoulders of a man in a black tank top and pants. They are in a park-like setting with trees and a building in the background. The image is overlaid with a blue tint and white text.

Inclusion et droit à la ville. L'exercice des droits des femmes à la citoyenneté : l'Agenda des Femmes pour Rosario (Argentine)

Ana Falú

Professeure à l'Université nationale de Córdoba (Argentine)
Avec la collaboration de Santiago Palero

La société urbaine s'est complexifiée, et des comportements sociaux et des usages du temps nouveaux ainsi que de nouvelles formes de mobilité ont fait leur apparition. Parmi les nouveaux phénomènes, on observe l'essor de la violence urbaine qui affecte, de différentes manières, la vie des femmes dans la ville. Pauvreté, inégalité, persistance de la division sexuelle du travail, violences privées et publiques constituent autant d'aspects critiques prioritaires dans l'exercice des droits des femmes à la citoyenneté.

Introduction

L'ouvrage *Le Droit à la Ville* (Henri Lefebvre, 1968) implique un regard politique qui donne la priorité à la satisfaction des besoins de citoyenneté de ses habitants, sauvant « l'homme comme sujet principal, protagoniste de la ville qu'il a lui-même construite ». Face à cela, la question de David Harvey (2008) prend toute son importance : De quels droits parlons-nous ? Et de la ville de qui ? Ou peut-être faudrait-il les poser d'une autre manière : Qui définit et construit la ville ? Qui sont les réels destinataires de ses biens publics et des divers services qui la composent ? (Falú, 2013).

Dans une perspective d'inclusion et de genre, des féministes de diverses disciplines développent des recherches tendant à rendre compte de ces questions. Ces mêmes féministes ont permis la compréhension des positions et des conditions de subordination qui sont vécues par les femmes dans les villes où elles résident, et qui trouvent leur fondement dans la forte division sexuelle du travail qui persiste. En reléguant les femmes dans le domaine privé du foyer, en les écartant du domaine public : « [...] les hommes [sont] liés au travail productif – générateur de revenus – et les femmes, pensées comme responsables uniques et exclusives du travail domestique et reproductif – soin des enfants et organisation du foyer. » (Falú, 1998).

Parmi les études et les pratiques qui ont permis de récupérer de manière significative les femmes dans la narration de la ville, il faut mentionner, entre autres, celles de Daphne Spain, qui documente, dans ses ouvrages *Gendered Spaces* et *How Women saved the city*, des initiatives déployées par les femmes dans les villes, entre la Guerre civile américaine (Guerre de Sécession) et la Deuxième Guerre mondiale. Il faut aussi remarquer Dolores Hayden qui documente, dans *The Grand Domestic Revolution*, le versant des féministes matérialistes – fin du XIX^e siècle –, qui questionnaient la division sexuelle du travail et envisageaient la collectivisation du travail domestique et du soin des enfants¹. Quant aux apports plus récents, et qui ont consolidé ce domaine disciplinaire, on remarquera Jane Jacobs, Françoise Choay et Saskia Sassen (Velázquez, 2012).

En Amérique latine², à partir des années 1980, un ensemble d'élaborations théoriques imposa comme objet de réflexion les relations entre les femmes et les villes qu'elles habitent, en ajoutant aux voix du féminisme de nouvelles argumentations. Elles ont toutes apporté des

avancées significatives, au XX^e siècle, pour les droits des femmes, mettant en œuvre des traités, des accords et des engagements à niveau international³ qui ont eu une vaste acceptation dans le corps social et promu, en outre, des engagements de la part des États⁴. Entre autres choses, il faut remarquer l'ensemble de conférences convoquées par les Nations unies vers la fin du XX^e siècle et les rencontres féministes d'Amérique latine et des Caraïbes qui comprennent, après 30 années de construction de l'agenda féministe latino-américain, le droit des femmes à la ville et au logement comme un thème de l'agenda. Cet ensemble d'instruments articule l'agenda des droits des femmes avec l'agenda urbain.

Ce qui est exposé ici se produit dans un contexte de transformation croissante des villes et des espaces de la quotidienneté comme résultat de divers phénomènes économiques, sociaux, culturels et technologiques, affectés par la mondialisation et l'essor des politiques néolibérales, impactant, par conséquent, les formes du vécu dans les villes. La société urbaine est devenue plus complexe, et elle a modifié au cours de ce processus les comportements sociaux, l'usage du temps et les formes de mobilité et de communication. Parmi les nouveaux phénomènes qui bouleversent le quotidien des individus, celui de la violence urbaine croissante est émergent et critique, et il affecte de diverses manières la vie des femmes dans la ville. La pauvreté, l'inégalité, la persistance de la division sexuelle du travail, les violences privées et publiques constituent autant d'aspects critiques prioritaires dans l'exercice des droits à la citoyenneté des femmes.

Aux fins de cet exposé, notre présentation est organisée en trois moments. Le premier d'entre eux envisage les connotations qu'acquiert, au XXI^e siècle, le droit à la ville en général et les dimensions que celui-ci prend pour les femmes. Le deuxième moment rend compte des principaux aspects critiques pour les femmes et pour leur jouissance du droit aux villes, et il aborde, de manière spécifique, la pauvreté et l'inégalité liées à la division sexuelle du travail, avec une référence spécifique aux violences urbaines faites contre les femmes et aux restrictions des droits que celles-ci supposent. Le troisième moment présente l'expérience de construction de L'Agenda Femmes pour la ville, sans peurs ni violences (*Agenda Mujeres por la Ciudad, sin miedos ni violencias*), qui a eu lieu dans le cadre du Programme



Promenade nocturne pour détecter des zones dangereuses. Programme Villes sans violence envers les femmes, villes sûres pour tous et toutes, Rosario (Argentine) © Réseau Femme et Habitat / CISCOSA

régional Villes sûres pour tous et toutes (*Programa Regional Ciudades Seguras para Todos y Todas*)⁵, dans la ville argentine de Rosario. Enfin, nous ébaucherons quelques conclusions sur ce thème.

Le droit à la ville au XXI^e siècle. Femmes citoyennes

Quarante-six ans après le legs d'Henri Lefebvre, *Le Droit à la Ville*, cette conceptualisation s'invite à nouveau dans l'agenda politique et social urbain. Ses écrits se mouvaient entre la recherche philosophique et l'importance de ses propositions politiques dans le contexte de la pensée contestataire de l'après-guerre et de l'impact mobilisateur du mois de mai 1968 en France. Ses conceptualisations, polémiques et engagées, se développaient au milieu des rencontres et des désenchantements avec des penseurs tels que Jean-Paul Sartre, Louis Althusser ou Edgar Morin. Le droit à la ville est abordé depuis la dimension de la quotidienneté, et dans le cadre de l'utopie de la transformation. Lefebvre sera la source et la citation obligée de tous ceux qui étaient préoccupés par les changements de signe des villes dans le cadre des transformations que la mondialisation et l'essor des politiques néolibérales imposent.

Le processus de mondialisation accélérée accentua les transformations dans la structure territoriale des villes avec un coût social élevé. Au cours de ces dernières décennies, il semble y avoir eu un consensus quant aux conséquences les plus significatives de la mondialisation et des politiques néolibérales dans la transformation croissante des villes, de la manière de penser ou d'aborder l'urbain et, plus spécifiquement, de la manière dont on le planifie et on le gère (Falú, 2009a). En Amérique latine, au cours de cette période, les villes ont vécu une deuxième modernisation en guise de réponse aux pressions et aux intérêts du capital financier et des investissements immobiliers, c'est-à-dire « à la mondialisation de l'économie, qui s'est centrée sur les entreprises multinationales et les banques » (Sassen,

2001). Il n'y a pas d'indices pour penser que ce processus ait contribué à diminuer le problème de la ségrégation sinon, au contraire, qu'il l'a approfondi et complexifié (Falú, *op. cit.*).

Divers auteurs, Sassen, Castells, Borja, Burgess ou Harvey, font référence à la manière dont l'hégémonie de ces phénomènes interdépendants a eu un impact négatif en élargissant les brèches sociales et les inégalités économiques, ce qui a généré, à son tour, une évidente fragmentation territoriale. Et la ségrégation a résulté en une nouvelle géographie urbaine et, face aux violences croissantes, en des topographies de la peur conséquentes.

Même si ces villes se constituent en moteurs de l'économie locale, régionale mais aussi mondiale, certaines avec un PIB plus élevé que celui de certains États nationaux – créant de l'emploi et promouvant l'éducation, la récréation –, elle sont, en même temps, les territoires d'exclusions qui s'institutionnalisent, résultant en ségrégations pour cause de classe sociale, de niveau socioéconomique, de genre, d'origine ethnique, d'âge, ou de valeurs culturelles et symboliques.

La centralité du droit à la ville, que Cuenya (2013) remarque des textes de Borja et Harvey, se trouve aussi dans presque tous les débats quant à la démocratisation de la vie citoyenne ; ce qui a été clairement démontré dans le VII^e Forum urbain mondial (Medellín, 2014), où il n'y avait pas un seul exposant qui ne faisait référence au droit à la ville, la majorité d'entre eux citant Lefebvre.

Toutefois, la différence avec le philosophe français, 46 ans après *Le Droit à la Ville*, est marquée par les différentes stratégies quant à l'organisation active des habitants, la responsabilité de l'État et le rôle des intellectuelles et des universitaires. Et ces acteurs sociaux pourraient se combiner – ou non – de différentes manières. Borja, même s'il affirme l'importance des processus de mobilisation sociale et de réflexion intellectuelle, indique quant à lui que les sujets de transformation ne sont pas que les mouvements urbains sinon aussi l'État. Harvey, reprenant l'interprétation de Cuenya, propose d'adapter le concept marxiste de prolétariat



Programme Villes sans violence envers les femmes, villes sûres pour tous et toutes © Réseau Femme et Habitat / CISCESA

à l'ensemble des travailleurs qui produisent actuellement la ville, dans laquelle une partie importante de la population a été mise à l'écart de la production ou conserve des relations professionnelles flexibilisées et instables suite aux politiques néolibérales. En quelques mots, Harvey envisage le protagonisme d'une nouvelle catégorie : les précarisés urbains. Cependant, il faut incorporer dans cette lecture ceux qui participent à la reproduction de la vie, « les soignantes par excellence » des jeunes enfants, des malades, des personnes âgées, qui veillent sur la vie dans les vastes communautés pauvres de la région, et qui participent, par conséquent, à la reproduction de la vie quotidienne : les femmes.

Et, bien que l'on puisse considérer que les femmes font partie de cette construction depuis toujours, leur présence a tendu à être invisible et cachée dans les établissements ruraux ou urbains, dans la planification comme dans les politiques. C'est au travers des processus de luttes organisées que les femmes commencent à s'auto-raconter en termes de sujets de droits, incluant aussi le droit à la ville. Cette incorporation impose un changement de paradigme, complexifiant les processus de conception, de planification et d'éducation citoyenne pour l'usage et la jouissance des biens et des services publics. Et on peut le constater dans des instruments tels que la Charte mondiale pour le Droit des Femmes à la Ville (Barcelone, 2004), dans laquelle est établi un ensemble de conditions et de défis à relever visant à rendre effectif ce droit des femmes à la ville.

Droits violés, citoyennetés restreintes : nœuds critiques et droit des femmes à la ville

Les processus de décentralisation, en dépit du cadre d'ajustement et des politiques néolibérales des années 1980-1990, ont collaboré à la culture démocratique et au renforcement des gouvernements locaux. Ainsi, on a pu constater, en de nombreuses occasions, le surgissement de *nouveaux protagonistes sociaux*, et parmi lesquels les femmes, qui formulent et élèvent leurs agendas,

développent des compétences organisées pour faire pression sur les autorités, recherchent la participation aux décisions et, parfois même, obtiennent des succès de concertations de politiques. Cela entraîne un changement *symbolique et culturel*, marqué par une présence active des femmes, qui participent au « territoire de discussion politique locale ». Ces processus de discussion sont traversés, de manière persistante, par un ensemble de nœuds critiques qui sont autant d'obstacles à la consolidation des politiques publiques tendant à l'avancée du droit des femmes à la ville.

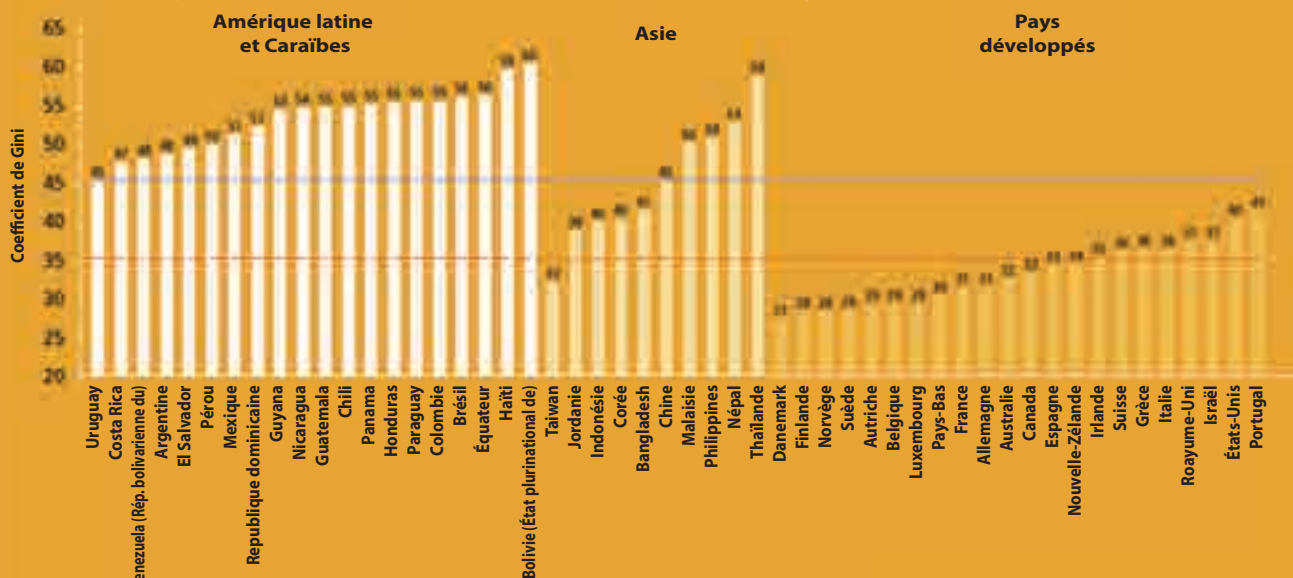
En dépit des différences que l'on peut observer entre les pays – et même en leur sein –, il existe des défis à relever partagés quant aux droits des femmes. Parmi ceux-ci, de surcroît, il y a de multiples différences : économiques, ethniques et de classe sociale. Toutefois, tous valent la peine et constituent de possibles impulsions pour la politique publique.

L'action publique présente encore de grandes dettes pour les femmes. Et parmi les thèmes les plus importants pour leur vie se trouvent les suivants :

- la nécessité d'assumer les droits humains et universels tels que le cadre applicable aux diverses cultures, religions et masses de population qui se meuvent dans le monde entier ;
- le droit à vivre une vie sans violences, lesquelles non seulement persistent sinon que, en outre, elles se sont complexifiées, tant dans le domaine privé que dans le domaine public. La peur est une limite à la liberté des individus ;
- le droit à décider quant à la reproduction et la sexualité. La nécessité d'une éducation sexuelle continue et d'une politique anticonceptionnelle pour ne pas avorter, ainsi que l'avortement légal pour ne pas mourir ni terminer privées de liberté. Respect du choix sexuel ou de genre ;
- le droit à l'égalité des chances dans tous les domaines de la vie, y compris le droit à vivre et à jouir de la ville ;
- l'écart entre la richesse et la pauvreté, dont souffrent tout particulièrement les femmes latino-américaines, et pas

Le continent inégal : GINI

Graphique 2.1 Régions du monde. Coefficient de Gini des revenus *per capita* du foyer



Remarque : Le coefficient de Gini utilisé dans chaque cas correspond à la dernière année pour laquelle il y a des données pour la période 1995-2005.
Source : Gasparini et al. (2009a), basé sur SEDLAC (CEDLAS et Banque mondiale, 2010)

ONU HABITAT
POUR UN MEILLEUR AVENIR URBAIN

seulement de la pauvreté économique sinon aussi de la pauvreté des droits ;

- la centralité et la persistance de la division sexuelle du travail, qui exige un nouveau pacte social entre les hommes et les femmes, et requiert des politiques d'État impliquant aussi le secteur privé et la société dans son ensemble.

Bien au-delà des succès en matière législative persiste le « plafond de verre » pour atteindre l'égalité des chances et des droits des femmes.

(a) La pauvreté et l'inégalité chez les femmes et la division sexuelle du travail persistante.

Nœuds critiques dans la région

Peut-être le principal aspect qui traverse transversalement et aiguise l'ensemble de nœuds critiques est-il celui des niveaux de pauvreté et d'inégalité qui demeurent dans la région, où l'on enregistre les taux les plus élevés d'inégalité et où persistent les nids de pauvreté qui se caractérisent comme étant l'« urbanisation de la pauvreté ». Dans ce contexte, on peut constater un processus de « féminisation de la pauvreté ».

À cela, il est nécessaire d'ajouter la distinction, toujours présente, entre espace public et espace privé qui a son origine, principalement, dans la division sexuelle du travail. De cette manière, en effet, et comme le reflètent les productions théoriques de Doreen Massey (1991), les significations symboliques de lieu et d'espace sont en rapport avec le genre et le mode de construction de ceux-ci, et elles ont de fortes implications dans la vie quotidienne des femmes.

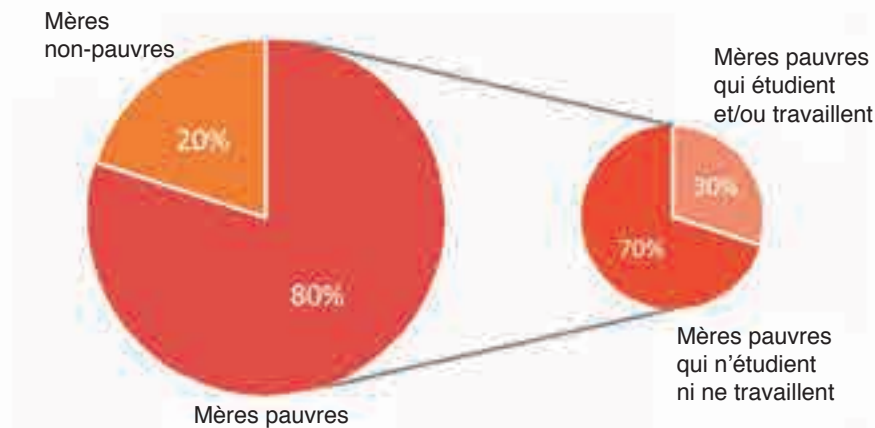
Et, même si les femmes progressent dans le monde du public, des relations professionnelles, de l'économie, de

la politique, cette distinction historiquement établie est encore significative dans les pays latino-américains. Ainsi l'expriment les données des enquêtes d'usage du temps, qui montrent une surcharge marquée de responsabilités et de tâches des femmes et un manque d'autonomie économique. Ceci porte sur le travail non rémunéré et non considéré comme tel réalisé par les femmes dans le domaine privé ainsi que dans leurs communautés.

Il faut aussi tenir compte du fait que les femmes consacrent davantage de temps que les hommes au travail non rémunéré et que les hommes dépassent les femmes quant au travail rémunéré, alors que ce sont les femmes qui en cherchent davantage. En outre, la charge du travail domestique, y compris le soin des enfants, des personnes âgées et des malades, repose sur les femmes, l'intensité du travail augmentant avec la pauvreté de la famille de la femme. En synthèse, les femmes passent un nombre total d'heures au travail plus important que les hommes, si l'on ajoute en plus le travail rémunéré au travail non rémunéré (CEPAL 2012 : 44).

La surcharge de travail chez les femmes provoque un mouvement paradoxal, car celles-ci travaillent de plus en plus en même temps qu'elles sont de plus en plus pauvres. Entre 1990 et 2008, on a enregistré une augmentation de 21 % de participation des femmes au travail productif – plus de 100 millions de femmes dans la région –, alors que la région enregistre des niveaux de croissance économique et de réduction de la pauvreté. Cependant, ces niveaux de pauvreté ne baissent pas chez les femmes ; au contraire, la proportion de femmes parmi les pauvres et les plus pauvres augmente. Ainsi, pour 2002, la corrélation dans la région était de 109 femmes pauvres pour 100 hommes pauvres, et

Situation des mères âgées de 15 à 24 ans



Source : IDESA basé sur l'EPH (enquête permanente de foyers) de l'INDEC, deuxième trimestre 2011

en 2012 la relation s'est élevée à 118. En syntonie avec ce qui est exposé ci-dessus, selon les données de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL) de 2010, en 1990 la région avait 41,4 % de pauvres, alors qu'en 2009 ce chiffre était tombé à 27,8 %. Lorsque l'on regarde à la loupe et que l'on analyse ce qui s'est passé avec les femmes par rapport aux hommes, on trouve que le taux de féminisation de la pauvreté urbaine était en 1990 de 107,7 et en 2009, de 114,3 ; de la même manière que le taux de féminisation de l'indigence urbaine était de 115,4 en 1990, et est passé à 124,2 en 2009.

Pour sa part, si l'on met en rapport la pauvreté avec l'âge, avec l'éducation et avec la reproduction, l'Institut pour le Développement social argentin (IDESA) estime pour 2011 que 8 femmes jeunes avec enfants sur 10 sont pauvres en Argentine. Ceci a été dénoncé par les féministes à l'occasion de différentes conférences internationales, en signalant que le manque d'éducation, de formation scolaire à la sexualité et à la reproduction, et la désertion pour grossesse adolescente résultent de la maternité précoce dans les foyers pauvres. (Source : 06/11/2011 - IDESA).

Même si le XX^e siècle nous a laissé des progrès significatifs en termes de droits, il y a parallèlement à ce qui a été conquis une réalité de millions de citoyens latino-américains, tout particulièrement une grande majorité de femmes, qui ignorent encore leurs droits. L'exercice des droits de citoyenneté est encore faible, partiel et inégal, et il cohabite avec de multiples exclusions.

Il faut noter que les femmes ayant un niveau scolaire plus élevé – 10 ans ou plus – ne gagnent que 70 % de ce que touchent les hommes (CEPAL, 2012). Il s'agit en fait de rendre visible le mode selon lequel s'entrelacent les phénomènes de surcharge de travail des femmes et de « féminisation de la pauvreté » ; ainsi que de mettre en évidence leur contribution économique à la production de biens et de services pour le foyer, et aux activités communautaires et de soins qui consomment leur temps et leurs talents même si elles ne sont pas considérées comme du travail rémunéré.

En résumé, la division sexuelle du travail participe à la persistante masculinisation des espaces publics productifs et domestiques, et influe sur le mode de configuration des politiques. De ce point de vue, une question émerge : Pour qui et dans quelles perspectives sont conçues les politiques publiques ? Ce qui nous entraîne à nous en poser une autre : Quels types de subjectivité sont encouragés dans les programmes étatiques destinés aux femmes ? Les perspectives *maternalistes* continuent à primer dans les principaux programmes de la région, dans lesquels les femmes sont effacées en tant que sujets autonomes de demandes, n'apparaissant que dans leur caractère de mères, d'épouses, de voisines ou d'habitantes du quartier.

Un bon exemple de ce que nous venons d'exposer est constitué par l'ensemble de Programmes de transferts conditionnés de revenus (*Programas de Transferencias Condicionadas de Ingresos*) qui sont implantés dans la région et se présentent de nos jours comme une réponse aux secteurs pauvres. Ainsi, dans 19 pays d'Amérique latine, on peut identifier 18 programmes de transferts conditionnés de revenus en cours d'exécution et 8 autres programmes déjà terminés. Ce sont des programmes qui, avec différentes portées et intensités, apportent une couverture à approximativement 25 millions de foyers, auxquels appartiennent 113 millions de personnes, c'est-à-dire 20 % de la population totale de la région. On les considère comme des programmes « féminisés » parce que, bien qu'ils aient des effets avantageux pour l'ensemble de la population, ce sont les femmes qui en reçoivent le bénéfice monétaire, leur perception obéissant non à un droit propre sinon à un droit découlant de leur caractère de mères d'enfants et d'adolescents (CEPAL, 2012).

(b) Un nœud particulièrement critique.

Le droit des femmes à des villes sûres

Avec des nuances, la sécurité – ou l'insécurité – urbaine, les violences dans les espaces publics, qui sont vécues et perçues quotidiennement, constituent l'un des principaux défis à relever actuellement dans les pays d'Amérique latine

et des Caraïbes. C'est pour cela que les gouvernements ont augmenté les coûts de sécurité jusqu'à atteindre entre 8 et 10 % du PIB (ONU-Habitat, 2009).

Un point remarquable du droit des femmes à la ville est constitué par le *droit aux villes sûres pour les femmes*. Ce droit envisage la nécessité de concevoir des politiques publiques de sécurité urbaine pour prévenir et répondre à la violence exercée sur les femmes et les enfants, garçons et filles, dans les espaces publics, les rues et les transports. Ce sont des politiques qui privilégient un aspect préventif et non répressif, impliquant divers secteurs sociaux et intégrant, parallèlement, la sécurité urbaine comme étant un attribut de l'espace physique dans la planification de la ville. Nous demandons, en outre, l'éducation de la population, la promotion de campagnes de sensibilisation impliquant aussi différents secteurs, tout particulièrement la communauté éducative et les médias dans leur rôle de principaux formateurs de l'opinion.

Différentes données subjectives⁶ rendent compte du fait que l'insécurité est le problème que les habitants mentionnent comme étant le plus important, dépassant même les revenus⁷. Pour leur part, les données objectives montrent une augmentation dans la région de différents types de délits, comme c'est le cas des homicides, dont le taux a augmenté de 11 % entre 2000 et 2010, alors que dans la majorité des régions du monde il a baissé ou s'est stabilisé. Il en est de même avec les vols, qui ont triplé au cours de ces 25 dernières années (PNUD, 2013).

Dans ces contextes de violences, les peurs conformeront une partie non seulement des vies quotidiennes des habitant(e)s sinon aussi de la régulation des sociétés (Kessler,

2008). Il s'agit de « citoyennetés de la peur » (Rotker, 2000) à partir desquelles se construit petit à petit l'idée d'un autre menaçant, en général associé aux individus ou aux groupes stigmatisés, pour leur appartenance à une classe sociale, une race, une ethnie ou toute autre condition déterminée.

Il s'agit de violences et de peurs qui ne sont pas perçues de la même manière par l'ensemble de la population mais qui acquièrent des caractéristiques spécifiques conformément à la classe sociale, au territoire, à l'âge ou au genre, entre autres. Différentes études menées à terme par des institutions du Réseau Femme et Habitat d'Amérique latine⁸ rendent compte des caractéristiques particulières que les violences acquièrent pour les femmes, qui vivent depuis la poursuite verbale incessante jusqu'au harcèlement sexuel et au viol sur les places, dans les jardins, les rues et les transports publics, raison pour laquelle elles expriment ressentir une peur plus grande que les hommes pour transiter dans la ville. La peur, comme faisant partie de la socialisation des femmes, opère en entravant dès la plus petite enfance l'accès à l'espace public pour les femmes (Román Rivas, 2009), en imposant des restrictions pour les femmes ainsi qu'une plus grande permissivité pour les hommes dans l'usage de l'espace public. Or, cette permissivité répond à une perception différente du danger, la peur de l'agression sexuelle envers les jeunes filles étant déterminante.

Ces différences qu'assument les violences envers les femmes dans les espaces publics peuvent être caractérisées, *grosso modo*, par les aspects principaux suivants :

- les violences masculines – majoritaires évidemment dans les espaces urbains – ont lieu entre hommes et, en général,

Marche pour réclamer la fin de la violence envers les femmes. Programme Villes sans violence envers les femmes, villes sûres pour tous et toutes, Rosario (Argentine) © Réseau Femme et Habitat / CISCESA



entre groupes organisés liés à la criminalité, alors que les violences envers les femmes dans le domaine public sont aléatoires et peuvent arriver à n'importe quelle femme indépendamment de sa classe sociale, de son niveau d'éducation, de son âge, de son ethnie ou de son lieu de résidence (Kessler, 2008 ; Falú, 2009a) ;

- les femmes ont de plus hauts niveaux de perception des risques potentiels dans leur vie quotidienne que les hommes⁹. Il s'agit de perceptions qui ont augmenté de manière telle qu'elles dépassent l'augmentation des taux objectifs des faits délictueux ;
- il existe, en rapport avec ce qui précède, des agressions qui constituent la cause des hauts niveaux de peur affectant tout particulièrement les femmes. Ce sont des faits en rapport avec l'exercice du pouvoir d'un sexe sur l'autre pour le seul fait d'être des femmes : agression sexuelle et agression de couple. Dans une journée type, en Amérique latine, 460 personnes souffrent des conséquences de la violence sexuelle et la majorité d'entre elles sont des femmes ;
- ces peurs s'élèvent chez les femmes à certaines heures de la journée, pendant lesquelles l'espace public avec ses rues, ses places, ses lieux de récréation, perd sa vitalité urbaine de renforcement des interrelations et de socialisation du tissu social.

Les différents aspects exprimés sont définis dans le concept de *continuum des violences* (Falú, 2009), qui met en évidence le fait que, tant dans leurs manifestations publiques que dans leurs pratiques privées, les violences envers les femmes partagent une même origine : l'exercice du pouvoir d'un sexe sur l'autre, qui s'exprime dans la violence masculine en vigueur dans nos sociétés. Afin d'affronter ces violences et leurs peurs, les femmes développent des stratégies individuelles ou collectives qui leur permettent de dépasser les obstacles pour faire usage des villes et participer à la vie sociale, professionnelle ou politique. Dans le cas contraire, il se produit simplement un processus de retrait de l'espace public qui est vécu comme menaçant, en parvenant même jusqu'à son abandon, avec l'appauvrissement personnel et social qui en résulte.

Ainsi, nous parlons d'une peur qui limite le droit des femmes à jouir de l'espace public et constitue un obstacle à leur participation, et qui a un support, pour l'essentiel, dans leurs corps visualisés comme des objets de domination. Cette violence faite aux femmes qui va, dans certains cas, jusqu'à la mort, ces corps vus comme des objets d'appropriation pour le seul fait d'être des corps de femmes, ont donné l'occasion de forger un nouveau terme pour la nommer : le *fémicide*¹⁰. Ce concept tente de re-signifier ces corps vassalisés en « corps dotés de valeur sociale et politique ». Les chiffres rendent compte de la gravité de ces situations des violences faites aux femmes dans la région : ainsi, entre 2004 et 2009, des 25 pays ayant les taux les plus élevés de *fémicide* dans le monde, 13 étaient des pays de la région¹¹.

La jouissance de la ville requiert de s'approprier et de décider sur le corps que nous habitons, comme instance nécessaire pour pouvoir le faire avec d'autres territoires tels que la maison, le quartier, le territoire du collectif, du politique, de l'économique. De ce point de vue, la persistance des violences faites aux femmes dans le domaine public, les violences croissantes dans les villes et les peurs, fonctionneraient comme un élément obturateur des droits gagnés par les femmes, créant des limitations dans l'appropriation des espaces publics. Dite de cette manière, la peur des femmes à transiter, à faire usage et à jouir librement de la ville se traduit par une sorte d'« étrangeté » par rapport au public. Alors que l'espace privé, bien que les statistiques indiquent le contraire, continue à être perçu comme sûr.

Pour dépasser les oppressions que vivent les femmes, les considérations qui distinguent la nécessité de soutenir la capacité émancipatrice sont significatives (Amorós, 2005), ou bien celles de courir des risques (Pitch, 2008) comme manières d'interpeler et de transcender les contenus imposés par le pouvoir *andro-centrique*. Ce n'est qu'en brisant les paradigmes de soumission des femmes qu'elles pourront proscrire le mythe de féminité, acquérir et exercer de nouveaux droits.

Agenda Femmes pour la ville. Sans peurs ni violences. Expérience de la Ville de Rosario (province de Santa Fe, Argentine)¹²

Les femmes engagées dans les problèmes de leur ville. Objectifs et méthodologie de l'expérience

L'Agenda Femmes pour la ville. Sans peurs ni violences est né dans le cadre des interventions de techniciennes, d'expertes et de femmes de la communauté organisées, dans les districts nord-ouest, ouest et sud de la ville de Rosario, en Argentine. La constitution de l'Agenda manifestait la décision politique, de la part des femmes, d'incorporer les demandes et les propositions comprises comme nécessaires pour vivre des villes plus sûres et avec des droits. Elle constituait ainsi un instrument d'incidence politique sur le gouvernement.

Dans le cadre de l'Agenda, les femmes prétendaient rendre visible la violence exercée contre elles dans la ville et avancer vers l'égalité des chances. De ce point de vue, l'Agenda était constitué comme un moyen de formation et d'apprentissage avec des vues sur la négociation entre les divers acteurs pour l'action politique, qui a permis de consolider les organisations de femmes dans les quartiers, en systématisant leurs demandes et en abordant l'éducation et la formation citoyenne.

Des diagnostics participatifs ont été élaborés dans un processus qui reconnaissait les causes des violences dans leurs territoires. Parmi les outils méthodologiques utilisés pour les diagnostics se trouvaient les marches de quartier, les groupes focaux, les enquêtes dans la rue et à domicile.

Le processus

C'est au cours de différentes réunions qu'ont été socialisés les objectifs et les intentions de l'Agenda. D'une part, elles ont identifié des priorités, en distinguant la nécessité de travailler sur la prévention, l'attention et la contention de la violence envers les femmes, en incluant les violences contre les lesbiennes et la violence dans les institutions, ainsi que révisé l'application des budgets. Et, d'autre part, elles ont aussi recherché à avoir une incidence sur les plateformes électorales des candidat(e)s des divers partis politiques.

Ainsi, nous avons identifié leurs demandes en même temps qu'elles ont envisagé de les aborder en proposant :

- de créer des mécanismes et des budgets pour rendre visibles les actions des groupes de femmes, en promouvant leur durabilité ;
- d'exiger la récupération des ludothèques pour les enfants, garçons et filles, dans les quartiers, afin de favoriser la participation politique des femmes ;
- de sensibiliser et d'éduquer la société contre la violence faite aux femmes et la rendre visible dans les médias. L'Agenda Femmes pour la Ville envisageait :
- la reconnaissance du droit à une vie sans violences dans les villes ;
- la mise en œuvre effective de la Loi nationale 26 485 de Protection intégrale pour prévenir, sanctionner et éradiquer la violence contre les femmes ;
- le renforcement du Programme de prévention et d'attention de la violence de genre de l'Aire Femme dans les quartiers ;
- la mise en œuvre effective du IIIe Plan d'égalité des chances ;
- l'inclusion effective de la perspective de genre et de la sécurité dans la planification urbaine ;
- une plus grande décentralisation des activités socioculturelles pour promouvoir l'appropriation de l'espace public.

Brèves conclusions finales

L'incorporation des femmes en tant que sujets de production et de narration de leurs villes implique un changement de paradigme qui exige de complexifier les coordonnées théoriques conceptuelles qui la prennent pour objet, en construisant l'entrelacs des techniques et des politiques publiques, ainsi que les relations existant entre les gouvernements et la société. Il s'agit donc d'aborder ce droit des femmes à la ville comme un ingrédient ou une clé dans le développement d'une réelle démocratie citoyenne, qui permette aux femmes d'exprimer leurs aspirations, leurs nécessités et leurs demandes, en parallèle avec l'usage des biens et des services publics.

La gestion couronnée de succès de ces nœuds critiques qui est abordée ici, leur enlèvement, ce qui est inhérent au changement symbolique et culturel auquel il est fait allusion, impose une transformation de l'éducation et la formation

aussi bien formelle qu'informelle : altérer la persistance de la division sexuelle du travail, de l'inégalité, des conditions professionnelles non équitables des femmes – en particulier en ce qui concerne le travail non visible du soin et de la reproduction – et de la violence contre les femmes. En tenant compte de ce dernier aspect, même si l'on est parvenues à être nommées et installées dans les actions publiques, il demeure encore le plus important fléau dans la vie des femmes tant dans le domaine privé que dans la sphère du public.

L'expérience de l'Agenda des Femmes, présentée selon sa propre méthodologie, fait partie de cette transformation de l'éducation et de la formation pour une citoyenneté active. Celle-ci ne base pas sa construction seulement à partir du dire et du faire des expertes du thème sinon qu'elle érige les femmes protagonistes de cette expérience en « voix expertes devant être écoutées », en les incluant comme autant de participantes actives et engagées dans l'amélioration des conditions de vie dans leurs quartiers et pas seulement en tant que bénéficiaires des interventions, des actions planifiées de la part d'une équipe spécialisée. Même si le rôle engagé et la réflexion intellectuelle sont nécessaires (Borja, 2013), la citoyenneté motivée et sa participation active sont aussi décisives, de même que l'engagement de ceux et celles qui gouvernent et décident des actions. Dans ce cas, nous avons récupéré l'action conjointe des technicien(ne)s, des autorités locales et des femmes de la communauté, en valorisant et en signifiant leur connaissance du quartier, de la ville, de leurs espaces ainsi que des rues qu'elles traversent, des parcours définis par le transport et l'accessibilité. Parallèlement, nous avons considéré non seulement l'accès au quartier sinon aussi aux services, aux diverses destinations quotidiennes, à l'attention de la santé, à l'éducation pour les enfants, aux services sociaux pour les personnes âgées ; en définitive, l'accès à tout l'ensemble des tâches et des expériences multiples que réalisent les femmes. Et c'est à partir de ces connaissances que la planification de l'Agenda a été pensée. ●

Bibliographie

- Amoros, C. & De Miguel, A. (2005), *Teoría feminista. De la Ilustración a la Globalización*, Minerva, Madrid.
- Borja, J. (2003), *La Ciudad Conquistada*, Alianza, Madrid.
- Borja, J. (2013), *Revolución urbana y derechos ciudadanos*, Alianza, Madrid.
- Borja, J. & Castells, M. (2004), *Local y global: la gestión de las ciudades en la era de la información*, Taurus, Madrid.
- Burgess, R. (2009), « Violencia y la ciudad fragmentada », in A. Falú, *Mujeres en la ciudad. De violencias y derechos* (p. 99-126), Red Mujer y Hábitat de América Latina, Santiago du Chili.
- Burgess, R., Carmona, M. & Kolstee, T. (1997), *The Challenge of Sustainable Cities: Neoliberalism and Urban Strategies in Developing Countries*, Zed Books, Londres.
- Castells, M. (1995), *Ciudad informacional: tecnologías de la información, reestructuración económica y el proceso urbano-regional*, Alianza, Madrid.
- Comisión Económica para América Latina y el Caribe (CEPAL), División de desarrollo social (2011), *Panorama social de América Latina*, Nations unies / CEPAL, Santiago du Chili. Obtenu de *Panorama social de América Latina 2010*.

- Comisión Económica para América Latina y el Caribe (CEPAL) (2012), Rapport annuel 2012 : *Los bonos en la mira. Aporte y carga para las mujeres*, Nations unies / CEPAL, Santiago du Chili. Disponible sur : http://www.cepal.org/publications/xml/7/49307/2012-1042_OIG-ISSN_WEB.pdf [dernière visite, le 18 juillet 2014].
- Cuenya, B. (1^{er} octobre 2012), « Café de las ciudades », disponible sur http://www.cafedelasciudades.com.ar/politica_120.htm [dernière visite, le 20 avril 2014]
- Falú, A. (1998), « Propuestas para mejorar el acceso de las mujeres a la vivienda y el hábitat », in Falú, Moncada & Ponce (Coord.), Cuarto Cuaderno de Trabajo: *Género, Hábitat y Vivienda, Propuestas y Programas*, Conseil national des Femmes, Présidence de la République d'Équateur.
- Falú, A. (2009a), *Mujeres en la ciudad. De violencias y derechos*, Red Mujer y Hábitat de América Latina, Santiago du Chili.
- Falú, A. (2009b), « ¿Ciudades de derechos o el derecho a la ciudad? », in P. M. Cristina, *Derecho a la ciudad: por una ciudad para todos y todas* (p. 67-75), Ministère de l'Intérieur, Buenos Aires.
- Falú, A. C. (s.d.), « Globalization, urban form and governance », *Fifth International Conference*, Alfa Ibis Proceedings.
- Falú, A. (2013), *Anales de la II Cumbre Iberoamericana sobre Agendas Locales de Género de la Unión Iberoamericana de Municipalistas*, Aguas Calientes (Mexique), du 23 au 27 septembre 2013.
- Falú, A. & Cuenya, B. (Comp.) (1997), *Reestructuración del estado y la política de vivienda en Argentina*, collection CEA-CBC-UBA, Buenos Aires.
- Harvey, D. (2012), *Rebel Cities: From the Right to the City to the Urban Revolution*, Verso, Londres, New York.
- Hayden, D. (1982), *The Grand Domestic Revolution*, The MIT Press, Massachusetts.
- IDESA (3 mars 2014), *Instituto para el desarrollo social argentino*. <http://www.idesa.org/QueEsIDESA> [dernière visite, le 18 juillet 2014].
- Kessler, G. (2008), « Inseguridad subjetiva: un nuevo campo de investigación y políticas públicas », in A. Álvarez, *Estado, democracia y seguridad ciudadana. Aportes para el debate* (p. 107-142), PNUD, Buenos Aires.
- Kessler, G. (2009), *Seguridad y Ciudadanía. Nuevos paradigmas y políticas públicas*, Edhasa, Buenos Aires.
- Lefebvre, H. (1968), *Le droit à la ville*, Éditions Anthropos, Paris.
- Massey, D. (1991), « A Global Sense of Place », *Marxism Today*, p. 24-29.
- Massey, D. (1994). *Space, Place, and Gender*, Polity Press, Cambridge.
- Montalvo, M. (1997), *Los procesos de reforma del Estado a la luz de las teorías de género*, IULA/CELCADEL, Quito.
- Pitch, T. (2008), *El genero de la seguridad urbana*, Universidad Perugia, Pérouse.
- PNUD (2013), *Informe Regional de Desarrollo Humano para América Latina 2013-2014: Seguridad Ciudadana con Rostro Humano: Diagnóstico y propuestas para América Latina*. Disponible sur : <http://www.latinamerica.undp.org/content/dam/rblac/img/IDH/IDH-AL%20Informe%20completo.pdf> [dernière visite, le 18 juillet 2014].
- ONU-HABITAT (2009), *Planeando Ciudades Sustentables*.
- Román Rivas, M. (2009), « Recuperar la confianza, recuperar la ciudad », in A. Falú, *Mujeres en la ciudad. De violencias y derechos* (p. 137-144), Red Mujer y Hábitat de América Latina, Santiago du Chili.
- Rotker, S. (2000), *Ciudadanías del miedo*, Nueva Sociedad, Caracas.
- Sassen, S. (2001). *The Global City: New York, London, Tokyo*. 2^{ème} éd. Princeton University Press, Princeton.
- Sassen, S. (2003), *Contrageografías de la globalización. Género y ciudadanía en los circuitos transfronterizos*, Traficantes de Sueños, Madrid.
- Spain, D. (1992), *Gendered Spaces*, The University of North Carolina Press, Chapel Hill.
- Spain, D. (2001), *How Women Saved the City*, University of Minnesota Press, Minneapolis.
- Velázquez, I. (2012), « Historia del uso del espacio público. Género y Urbanismo en la actualidad », in M. A. Ostaiakoetxea (coord.), *Urbanismo inclusivo. Las calles tienen género* (p. 21-29), Servicio Central de Publicaciones del Gobierno Vasco, San Sebastián.

1. Au Pérou, les travaux des Services urbains pour les femmes ayant de faibles ressources (*Servicios Urbanos para Mujeres de Bajos Recursos - SUMBI*), dirigés par Maruja Barrig et Amelia Fort, ont été les pionniers au cours de la décennie des années 1980.

2. En Amérique latine, il faut mentionner les contributions de : Janine Anderson, Maruja Barrig, Cecilia Blondet, Amelia Fort (Pérou) ; Alejandra Massolo (1992), Elizabeth Jelín et María del Carmen Feijoo dans les années 1980 depuis le Conseil latino-américain des Sciences sociales (*Consejo Latinoamericano de Ciencias Sociales - CLACSO*) ; Ana Falú (Argentine) ; Alejandra Valdés, Raszinski et Serrano (1992) (Chili) ; dans le Réseau Femme et Habitat (*Red Mujer y Hábitat*) : Josefina Huamán (Pérou), Ana Falú et Liliana Rainero (Argentine), Olga Segovia (Chili) ; des chercheuses et activistes comme Marisol Dalmazzo, Morena Herrera, Lucy Cardona, Maite Rodríguez Blandón, Maite Rodigou, entre autres. Maria Arboleda (Équateur) avec le Programme Femme et Gouvernement local (*Programa Mujer y Gobierno Local - PMGL*), et le Groupe d'études du PMGL avec Jeanine Anderson et Ana Falú.

3. Des conférences et des sommets qui se constituent en engagements pour les États. Quelques conventions et pactes acquièrent un caractère contraignant. Dans le thème qui nous intéresse, par exemple, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination contre la femme, CEDAW, établie en 1979.

4. Exemples : la Déclaration mondiale de l'IULA sur les femmes dans le gouvernement local (Harare, Zimbabwe, 1998) ; la Déclaration du congrès fondateur de Cités et Gouvernements locaux unis (Paris, 2004) ; la Charte internationale pour le droit de la femme à la ville (Barcelone, 2004).

5. Le programme régional latino-américain Villes sans violence envers les femmes, Villes sûres pour tous et toutes (*Ciudades sin Violencia hacia las Mujeres, Ciudades Seguras para Todos y Todas*), UNIFEM – aujourd'hui ONU Femmes – ayant son siège à Brasilia (2004), a été mis en œuvre de 2006 à 2012 en Argentine, en Colombie, au Chili, à El Salvador et au Guatemala, impulsant le Réseau Femme et Habitat d'Amérique latine (*Red Mujer y Hábitat de América Latina*), conjointement aux gouvernements des villes de Rosario, Bogotá, Santiago, Suchitoto et Guatemala, avec la participation de Lima, Recife et d'autres villes de la région pour certaines actions particulières telles que, par exemple, les campagnes publiques contre les violences faites aux

femmes. Ce programme dispose d'un financement de l'Agence espagnole de Coopération internationale pour le Développement (AECID).

6. Il faut remarquer que ces données subjectives de la perception de l'insécurité ne reflètent pas nécessairement les niveaux de criminalité.

7. Les pourcentages vont de 20 % pour le Pérou à 61 % pour le Venezuela. Dans des pays tels que le Mexique ou l'Argentine, 35 % et 41 % voient l'insécurité ainsi que la violence comme étant le problème majeur dépassant les revenus (Latinbarómetro, 2008 - 2012).

8. Le Réseau Femme et Habitat d'Amérique latine (*Red Mujer y Hábitat de América Latina*) est constitué d'institutions de divers pays de la région qui se sont engagées pour les droits des femmes dans la ville. www.redmujer.org.ar

9. Cfr. Bulletin 1. *Observatorio Regional Ciudades Violencias y Género*, www.ciudadesygenero.org/?p=158, *Programa Regional Ciudades sin violencia hacia las mujeres, ciudades seguras para tod@s*, *Red Mujer y Hábitat América Latina*, ONU Femmes/AECID.

10. Marcela Lagarde, anthropologue mexicaine, a étudié les *femicidas* en tant que députée, depuis la Commission spéciale contre le *femicide* au Congrès, et elle a pu vérifier qu'environ 15 000 femmes ont été assassinées en dix ans. Lagarde définit le *femicide* de la manière suivante : « Crimes misogynes basés sur une énorme tolérance sociale de la violence de genre et dans laquelle l'État constitue une partie active et contribue à l'impunité », ajoutant que « le thème de l'impunité est grave ». <http://portalseguridad.org/articulo/duzcan%20estos%20crimenes/lo/marcela-lagarde-los-femicidios-son-la-punta-del-iceberg-de-todas-las-formas-de-violencia>.

11. Small Arms Survey Research Notes, numéro 14, février 2012.

http://www.smallarmssurvey.org/fileadmin/docs/H-Research_Notes/SAS-Research-Note-14.pdf.

12. Dans le cadre du programme Villes sans violence envers les femmes, villes sûres pour tous et toutes (*Ciudades sin violencia hacia las mujeres, ciudades seguras para tod@s*) de l'ONU Femmes, Réseau Femme et Habitat (*Red Mujer y Hábitat*) de l'AECID. Travail conjoint de l'équipe du Centre d'échange et de services du cône sud argentine (*Centro de Intercambio y Servicios Cono Sur Argentina - CISCESA*), de Réseau Femme et Habitat (*Red Mujer y Hábitat*) et de l'Aire Femme du Secrétariat de promotion sociale de la municipalité de Rosario, province de Santa Fe, Argentine (2010).

Expériences



Bologne : derrière l'histoire et l'innovation, le projet Maisons Zanardi

Inti Bertocchi

Institution Don Paolo Serra Zanetti pour l'Inclusion sociale et communautaire, Ville de Bologne (Italie)

Les Maisons Zanardi (Case Zanardi) constituent un projet de politique sociale innovateur, dont l'objectif est de créer un réseau de collaborateurs publics et privés afin de répondre aux nécessités sociales et d'offrir des opportunités d'emploi et de formation à la population en risque d'appauvrissement et d'exclusion sociale, ainsi que de promouvoir la réduction du gaspillage ainsi qu'un style de vie plus responsable, durable et respectueux de l'environnement.

La ville de Bologne est un des centres d'affaires parmi les plus importants du nord de l'Italie, tout spécialement parce qu'elle constitue l'un des points de confluence des marchandises et des personnes du fait de son rôle comme « nœud de communications ».

Selon les données datant du 1er janvier 2014, Bologne avait 384 502 habitants et une population de résidents étrangers en augmentation constante (52 473) qui représentait plus de 13,7 % du total, ainsi qu'un nombre de plus en plus élevé de personnes âgées (26 % de la population), dans leur majorité des femmes.

La présence importante d'associations dans la ville de Bologne (1 400 associations, dont 400 travaillent dans des domaines sociaux et de la santé) est un reflet de la participation citoyenne intense, effective et active. Ces associations reçoivent un soutien direct ou indirect de la part de la Mairie et elles constituent une ressource importante pour les politiques sociales.

Au cours de ces dernières années, la ville de Bologne a dû faire face, comme beaucoup d'autres villes européennes, aux conséquences d'une crise socio-économique croissante qui affecte une grande partie de sa population, y compris des hommes et des femmes qui, par l'histoire de leur famille et/ou leurs projets de vie, ont cru, au moins jusqu'à récemment, être protégés contre le risque de pauvreté. Depuis ces dernières années, en effet, des phénomènes de pertes d'emploi, et de réduction de la consommation qualitative et quantitative se manifestent, et de nombreuses familles vivent dans des conditions de privation matérielle, de difficultés et de solitude ; on parle aujourd'hui de « nouvelle pauvreté ».

Bologne, de même que toute la région Émilie-Romagne,

avec ses services et son réseau de travail bénévole laïc et catholique représentait, depuis de nombreuses années, un modèle de lieu d'intervention sociale très actif contre la pauvreté largement admiré au-delà même des frontières nationales. Cependant, depuis quelque temps, elle semble incapable de faire face à une demande plus pressante d'utilisation de ses services. Et c'est probablement justement ce modèle du passé, la succession bien rodée des organisations de services et des pratiques sociales, qui la rend aujourd'hui trop ancrée dans les trajectoires consolidées du passé et qui s'est révélé inadéquat pour répondre aux nouveaux besoins. Cela a incité les services à entamer une réflexion dans le but de trouver des moyens



Dessin des Maisons Zanardi

novateurs pour faire face aux nouvelles situations de pauvreté qu'ils sont capables de discerner et d'évaluer.

C'est dans ce contexte que l'Institution municipale Don Paolo Serra Zanetti pour l'inclusion sociale et communautaire (*Istituzione per la Inclusione Sociale e Comunitaria "don Paolo Serra Zanetti"*) été créée en 2007. Il s'agissait de créer un observatoire de la pauvreté, de développer des activités de communication et de soutenir le développement de politiques innovatrices pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

L'occasion de lancer une importante première expérimentation dans ce domaine est offerte par l'administration communale de Bologne qui a affecté, dans le budget de 2013, 4,5 millions d'euros pour la création d'un fonds anti-crise, dont 1 million pour l'urgence de logements, 3 millions pour des projets visant à créer des emplois, 1/2 million de bien-être pour les stages d'insertion au travail.

Pour cet ensemble, l'Institution Don Paolo Serra Zanetti pour l'Inclusion sociale et communautaire a proposé un projet novateur basé, comme tant d'autres innovations, sur la redécouverte des racines historiques, d'une identité civique et d'une capacité de réponse solidaire qui fait partie de l'histoire de Bologne.

Le modèle dont elle s'est inspirée est celui des boutiques Zanardi (*negozi Zanardi*). L'une des principales réalisations de la première administration socialiste de la ville de Bologne, dirigée par Francesco Zanardi, fut l'Organisme

autonome de la consommation (*Ente Autonomo dei Consumi*). L'expérience commença, à l'été 1914, comme une réaction spontanée à la flambée vertigineuse des prix immédiatement après le déclenchement de la Première Guerre mondiale. Constatant que le contrôle des prix ne fonctionnait pas, Zanardi décida d'ouvrir un magasin, situé dans un local municipal sous le portique du Palazzo del Podestà, où des employés de la ville commencèrent à vendre des raisins à prix coûtant, plus une somme modique pour les frais de gestion. Après le raisin, ce fut le tour d'autres aliments : le pain, la farine, le riz, les pommes, et ainsi de suite. En 1919, les magasins étaient déjà au nombre de 21 et permettaient à la ville de surmonter la guerre sans souffrir de la faim.

L'administration municipale, après un siècle, propose à nouveau ce modèle d'intervention solidaire, au travers d'un projet intitulé Maisons Zanardi (*Case Zanardi*). Ce projet offre non seulement la possibilité de lutter contre la crise économique et de créer de nouveaux stages d'insertion à l'emploi mais il assume en outre la crise comme une opportunité de changement, comme une occasion de réunir tous les acteurs sociaux, les organisations publiques et privées, à but lucratif et à but non lucratif, dans la souscription d'un « pacte de solidarité » et dans la recherche commune de solutions nouvelles et créatives au problème de la crise. À la base de cette idée se trouve l'hypothèse de la responsabilité sociale partagée dans la lutte contre le chômage et l'exclusion sociale, avec un engagement supplémentaire de l'ensemble de la société civile pour réduire les déchets et promouvoir des modes de vie solidaire et durables.

Le projet Maisons Zanardi est né avec un avis public visant à recueillir des propositions de projets dans trois grands domaines thématiques :

1. Pour lutter contre le « gaspillage du travail » : des actions visant à créer des points d'information et d'orientation professionnelle et le soutien aux nouvelles formes d'emploi – également en faveur de l'auto-emploi –, en particulier dans le domaine de la durabilité environnementale, des technologies de l'information et de la communication, de la cohésion et de la solidarité sociales ;
2. Pour lutter contre le « gaspillage des biens matériels », alimentaires et non-alimentaires : des actions visant à promouvoir la collecte et la distribution de nourriture aux personnes en difficulté, et à mettre en place un système d'initiatives pour le développement du troc/échange et la transformation – recyclage et réutilisation – de biens non-alimentaires pour la distribution gratuite, comme actions complémentaires aux initiatives d'intégration contraires au « gaspillage de travail » ;
3. Pour lutter contre le « gaspillage relationnel » : des initiatives pour soutenir la mise en œuvre et le renforcement du capital social coordonné et intégré

Vue panoramique de Bologne



à celles énoncées dans les paragraphes précédents, visant à lutter contre l'isolement et l'exclusion sociale, à promouvoir la solidarité, l'aide mutuelle, l'éducation à un style de vie consciente et responsable, en collaboration avec les autorités des services sociaux compétentes.

Trente-deux propositions de projets ont été recueillies qui ont vu la participation de plus d'une centaine de personnes – coopératives sociales, associations de bénévoles, établissements d'enseignement, organismes publics, banques ainsi que de très nombreux autres sujets. Le but de l'appel n'était pas de faire une sélection mais de mettre en évidence toutes les idées et toutes les ressources de la région, c'est pourquoi tous les projets ont été retenus, personne n'a été exclu *a priori*, même s'il y a eu une hétérogénéité considérable. Les propositions allaient du marché solidaire à la fabrication de *rickshaw*, des potagers sociaux pour l'autoproduction de la nourriture au *catering* multiethnique, avec une variété de personnes habituées à travailler avec des méthodologies et des objectifs très différents.

Un atelier de co-conception a servi d'instrument pour réaliser l'intégration des propositions, et toutes les personnes ainsi que les associations, unies par un idéal commun, se sont engagées à travailler ensemble à travers l'intégration et la coordination des compétences, des expériences, des ressources et des idées. À l'issue de ce parcours, les projets ont été regroupés en 10 projets, avec un seul plan de communication pour tous. Pendant ce temps, on avait identifié les « conteneurs » : des espaces publics désaffectés et en état de dégradation qui pourraient être restaurés pour abriter les activités du projet.

En décembre, lorsque la phase de co-conception prit fin, une proposition de participation au concours PROGRESS (VP/2013/O12) a été présentée pour l'expérimentation des politiques sociales en faveur des investissements sociaux. Cette proposition était conçue en fonction d'un rapport avec le projet Maisons Zanardi afin de permettre une action efficace pour surveiller et améliorer la voie déjà tracée grâce à des éléments ultérieurs innovants pour une meilleure liaison avec les services sociaux territoriaux.

Le projet présenté est intitulé *Social Inclusion Agreement* (SIA). Il a pour ambition d'expérimenter un modèle novateur de bien-être citoyen, en consolidant et en renforçant le réseau de soutien public-privé des Maisons Zanardi afin d'offrir une gamme diversifiée de services pour les groupes les plus vulnérables de la population, avec une modalité qui implique l'inclusion sociale active des bénéficiaires.

Les destinataires principaux du projet sont les familles socialement vulnérables qui sont dans une situation de difficulté économique, pour lequel il est déjà fourni un soutien financier par le biais d'un programme national appelé carte sociale. La seule subvention économique,



Processus participatif



Banque alimentaire



Action de sensibilisation pour promouvoir un style de vie solidaire et durable

cependant, ne permet pas de résoudre les problèmes qui sont à l'origine de ces situations de pauvreté. L'objectif du projet SIA est d'étudier une modalité intégrative de soutien, renforçant les compétences des individus par un parcours individuel de capacitation et de responsabilisation, dans le but de promouvoir la citoyenneté active des personnes à risque d'exclusion sociale, d'améliorer leurs compétences et de leur fournir des voies de formation et d'insertion à l'emploi. Ce mode de collaboration est sanctionné par un « accord pour l'inclusion active » qui vise à impliquer directement les bénéficiaires dans la phase de suivi et d'évaluation, et de les impliquer dans les activités des Maisons Zanardi.

Le projet prévoit la création d'un ou de plusieurs guichets uniques, c'est-à-dire d'emplacements physiques où est

concentrée une gamme de services répondant aux besoins de tous les citoyens. En plus de cela, pour les personnes envoyées par les services sociaux et bénéficiant de la carte sociale, le projet prévoit un accompagnement personnalisé impliquant des entités publiques et privées, dans le but de les initier à un parcours d'autonomie et les empêcher de tomber dans la solitude et la perte de confiance. Cela requiert une approche systémique et relationnelle comprenant les aspects suivants : la santé, le logement, l'emploi, le micro-crédit, la banque alimentaire, etc.

En particulier, en collaboration avec le réseau des Maisons Zanardi, il sera possible d'affronter plus efficacement le problème du chômage, en offrant à tous les possibilités de stages professionnels et de formation, ainsi que le soutien dans la recherche active d'un emploi. ●

1. « *Vedere la povertà - Una ricerca sulle nuove povertà a Bologna* » (Voir la pauvreté - Une recherche sur la nouvelle pauvreté à Bologne), Fondazione Gramsci Emilia Romagna, chef de projet : Matilde Callari Galli.

La culture en tant qu'outil d'intégration sociale : la Fabrique des Arts et Métiers d'Oriente

Agustín Estrada Ortíz

Directeur du Réseau des Faros

José Luis Galicia Esperón

Sous-directeur de la Faro d'Oriente,

Secrétariat de la Culture de la Ville de Mexico

La Fabrique des Arts et Métiers d'Oriente (*Fábrica de Artes y Oficios de Oriente*, connue comme *Faro de Oriente*¹) est un modèle culturel dépendant du Secrétariat de la Culture de la Ville de Mexico. C'est un centre culturel et, parallèlement, une école des arts et métiers qui est devenue, grâce à son modèle pédagogique, une fabrique de création artistique, un espace idéal pour le dialogue et la rencontre des arts, et un forum pour les expressions les plus diverses et importantes de la culture.

Diverses actions visant le bien-être culturel de la population ont été entreprises en 1997 depuis ce qui était alors l'Institut de la Culture, devenu aujourd'hui le Secrétariat de la Culture, grâce à l'impulsion d'un premier gouvernement élu démocratiquement par la société, dirigé par Cuauhtémoc Cárdenas Solórzano. L'une de ces actions a été la consolidation de projets culturels tels que la Fabrique des Arts et Métiers d'Oriente, sachant qu'une éducation et une culture de qualité sont les outils les plus efficaces pour conserver un corps social sain.

Dès ses débuts, la Faro d'Oriente a trouvé l'espace nécessaire pour se développer pleinement dans tous ses domaines, ce qui a permis, à son tour, sa croissance à court, moyen et long termes. Pour ce projet, des artistes de diverses disciplines, des promoteurs ainsi que des gestionnaires culturels ont été consultés, de même que la communauté voisine du centre éducatif. Après avoir obtenu le consentement nécessaire, la construction de ce centre artistico-culturel innovateur a commencé dans la périphérie de la Ville de Mexico.

Cet espace culturel gratuit dispose de trois galeries d'art, d'un forum scénique, d'une bibliothèque – la bibliothèque Alejandro Aura –, d'une ludothèque, d'un ciné-club et d'un *clubhouse*² ; en outre, il héberge une école d'arts et métiers. Son importance réside dans son unicité dans la zone orientale de la Ville de Mexico et dans la zone métropolitaine avec une proposition de travail qui permet de répondre aux

besoins de la société dans laquelle il se trouve. Il a pour but d'augmenter l'estime de soi et l'identité de la communauté qui l'entoure, en la guidant vers l'autosuffisance grâce aux services qu'il offre.

La Faro d'Oriente est située dans l'est de la ville, plus particulièrement dans la délégation d'Iztapalapa, où sévit un niveau élevé de marginalisation. Si l'on s'en tient aux chiffres de l'Institut national des Statistiques, de la Géographie et de l'Informatique, en 2000, date de l'inauguration du centre culturel, cette démarcation comptait en effet 1,8 million d'habitants sur un territoire d'environ 117 km², ce qui la plaçait dans la zone la plus peuplée du pays et comme 5^{ème} en densité de population du District fédéral. Environ 56 pour cent de ses habitants vivaient dans des conditions de surpeuplement, 68 pour cent subsistaient avec des revenus inférieurs à deux salaires minimaux et la scolarité moyenne allait jusqu'à la 6^{ème} de l'enseignement primaire – soit vers l'âge de 12 ans. Cela explique naturellement les taux élevés de délinquance, de malnutrition, de violence intrafamiliale, de grossesse précoce et de migration. Cela explique aussi que, depuis lors, on connaît la localité comme l'arrière-cour de la ville.

La délégation d'Iztapalapa, en plus de son voisinage avec d'autres délégations du District fédéral, a des limites communes avec l'État de Mexico. La Faro se trouve à trois rues de la municipalité de Nezahualcóyotl, où persiste une très faible qualité de vie résultant de sa double situation



Ateliers de cartonnage et d'alebrijes



Concert de Tlayacapan à l'intérieur de la Faro d'Oriente

périphérique par rapport à la Ville de Mexico, d'une part, et aux États centraux, de l'autre. Bien que cette ville mexicaine appartienne à une autre juridiction, elle fait aussi partie de la zone d'influence de cette fabrique de création artistique.

La population de la délégation d'Iztapalapa étant pour l'essentiel jeune, comportant d'énormes retards sociaux, la Faro a commencé comme un modèle d'attention exclusivement juvénile. Toutefois, la population voisine demanda que l'on prenne aussi en compte les carences d'autres secteurs de la population ; et cette situation entraîna donc la construction d'un projet intégral et inclusif envisageant une population plus variée.

La fabrique travaille selon deux axes fondamentaux : d'une part, c'est un centre culturel dans lequel sont programmés des expositions d'arts visuels, des concerts – depuis la *trova* jusqu'au rock en passant par la musique populaire et la musique classique –, des spectacles sur scène de danse et de théâtre, des lectures de contes, des spectacles pour les enfants, du cinéma, des présentations de livres, des festivals culturels ainsi que des événements de masse ; et, d'autre part, c'est une école reliant les arts aux métiers en programmant des ateliers de musique – guitare, basse, guitare électrique, composition –, des arts de la scène – danse contemporaine, folklorique et afro, théâtre de rue, théâtre comique –, de communication – photojournalisme, journalisme communautaire, roman, poésie et *design* graphique –, des arts visuels – dessin, peinture, sculpture, photographie, gravure –, des métiers de l'artisanat – cartonnage et *alebrijes*, dessin de costumes, scénographie, dessin de meubles en métal, vitraux –, entre autres.

Les ateliers se sont développés et ils ont évolué conformément à la demande des élèves eux-mêmes. Au début, il n'y avait que 30 ateliers d'arts et métiers, et 6 ateliers d'initiation artistique infantile. Actuellement, on compte 65 ateliers pour les jeunes de 17 ans et plus,

22 ateliers d'initiation artistique pour les enfants de 6 à 16 ans, 10 ateliers de développement humain pour les enfants de 3 mois ou plus et les personnes âgées, et 4 ateliers d'environnement pour le public général. Parallèlement, la Faro promeut des manifestations artistiques de divers types dans une société qui avait été maintenue jusqu'alors en marge de ce service, grâce auxquelles elle vise à mettre à bas l'idée que l'art et la culture sont une question d'élites. Actuellement, le public de la fabrique a développé une sensibilité conforme à la relation artistique qu'elle entretient avec son propre milieu social. D'autre part, elle prétend faire en sorte que les usagers, au travers de l'enseignement et de l'expérience acquise, puissent développer des formes propres d'expression artistique et culturelle motivant l'apparition de nouveaux auditoires.

Pendant ces presque 15 ans, le Secrétariat de la Culture, au travers de la Faro d'Oriente, a rapproché la communauté de la zone orientale de la Ville de Mexico de l'activité culturelle et artistique. Et c'est vrai pour les spectateurs des activités qui sont programmées semaine après semaine mais aussi pour les créateurs à partir des ateliers qui sont offerts gratuitement et qui ont donné lieu à considérer cette zone de la capitale du pays comme une référence culturelle incontournable. Cela a permis de démontrer que l'*oriente* n'est pas uniquement une zone conflictuelle, comme ne cesse de le répéter la presse, mais que, dans cette partie de la capitale, il existe aussi des centaines et des milliers de personnes créatives, entreprenantes, ayant des attitudes et des aptitudes pour la musique, le théâtre, les arts visuels, la littérature, la communication et les métiers de l'artisanat.

La fabrique a créé un changement, dans la conscience de la population voisine qui peut maintenant profiter ou participer au processus culturel comme dans son environnement physique car la population demande une plus grande attention à sa communauté. De nos jours, le gouvernement



Concert à la Faro d'Oriente

– central – de la ville a récupéré des espaces publics, de même que le gouvernement – municipal – de la délégation, pour la création de parcs, de bibliothèques publiques, de forums à l'air libre et de centres communautaires. Cela montre qu'au travers du modèle de la fabrique la conscience des gens proches pour demander un meilleur niveau de vie s'est éveillée, de même que l'attention des gouvernements pour améliorer le développement culturel et social de l'orient de notre ville. Quinze années plus tard, le gouvernement – central – de la ville a récupéré notre discours grâce au processus dans lequel se trouve aujourd'hui notre pays.

En 2005, le Secrétariat de la Culture du gouvernement du District fédéral créa trois autres espaces basés sur le principe d'égalité et de gratuité de l'éducation, en rapport avec la récupération d'espaces publics. Ces trois autres lieux conformèrent, en 2007, le Réseau des Fabriques des Arts et Métiers. Il s'agissait alors de mener à terme une proposition culturelle et de formation en éducation non formelle de grande qualité à la périphérie de la métropole en visant non seulement l'aspect artistique mais aussi un modèle de développement communautaire qui éveille depuis le domaine culturel le sens de l'identité et de l'appartenance à la communauté.

Aujourd'hui, le réseau est constitué de la Faro d'Oriente, de la Faro Tláhuac, de la Faro Milpa Alta et de la Faro Indios Verdes. Ensemble, elles offrent plus de 1 535 activités artistico-culturelles bénéficiant à plus de 350 000 personnes chaque année, donnant 150 ateliers trimestriels d'arts, de métiers et infantiles avec 10 000 inscrits, et offrant plus de 200 activités de service à la communauté. Ce travail permet de former de nouveaux publics et démontre que l'éducation artistique et la culture constituent une des armes parmi les plus efficaces dans la lutte pour sortir la société du mutisme historique dans lequel la majorité des gouvernements

néolibéraux l'ont submergée. Nous montrons ainsi que la violence n'est pas la voie à suivre, et nous promovons la création d'une société plus égalitaire, plus équitable, plus juste, dans laquelle chaque individu profitant de nos installations peut sentir que la Faro est sienne, où chaque personne peut avoir confiance en elle-même et en son travail créatif, où elle peut savoir que par le simple fait d'être ici elle modifie son environnement, sa communauté et sa ville. Et son impact a été tel, comme modèle de développement culturel, que sera prochainement inaugurée la cinquième fabrique des arts et métiers, la Faro d'Aragón.

Les Faros ont démontré qu'elles constituent le modèle de politique culturelle ayant le plus de succès dans le pays, et même dans toute l'Amérique Latine. Ce modèle a obtenu une reconnaissance internationale dans plus de 30 pays, comme le prouvent le prix *Coming Up Taller* remis à la Maison Blanche, la création d'un *Clubhouse Computer Center* par le Musée des Sciences de Boston, le MIT et la multinationale Intel, le *Centro Cultural de España* au Mexique qui impulse des échanges culturels au travers de résidences artistiques avec le Réseau des Fabriques des Arts et Métiers, pour ne mentionner que ceux-là. Face à l'engagement et au travail des élèves et des groupes, et à l'importance de promouvoir et d'impulser leurs projets, les Faros ont réussi à être présentes, elles-mêmes ou leur modèle, dans des villes telles que Marseille, Nagoya, Boston, Berlin, Bogota, Barcelone et Québec, entre autres, en plus de leur participation à des festivals de l'intérieur du pays, ce qui permet une plus grande projection du réseau. ●

1. L'acronyme Faro en espagnol veut aussi dire phare. Pour plus d'information sur cette initiative, veuillez visiter le site <http://farodeorient.org>.
2. Espace permettant l'accès à des ordinateurs ainsi qu'une approche de la technologie multimédia combinée avec l'art.

Le CoTRE, une commission participative au service des étrangers non communautaires

Ville de Toulouse

En 2009, la Ville de Toulouse voit naître un espace d'information et de rencontres : le Conseil Toulousain des Résidents Étrangers (CoTRE). Ce conseil permet à ces derniers, qui ne peuvent pas s'exprimer sur le champ politique, de participer et d'être représentés.

Le CoTRE résulte d'une initiative municipale pour rejoindre un mouvement national des communes de France, permettre l'expression des étrangers de Toulouse privés du droit de vote aux élections locales et leur donner un pouvoir d'interpellation des autorités locales en matière de lutte contre les discriminations, et de promotion de l'égalité des droits et de la diversité.

Ce conseil présidé par le maire et par délégation par l'adjoint au maire en charge de l'égalité et de la diversité comprend une quarantaine de membres de plus de 30 nationalités différentes, ce qui reflète l'importance de la diversité démographique toulousaine. Le conseil est composé de personnes à titre individuel, de représentants d'associations et de personnes qualifiées choisies en fonction de leur représentativité eu égard à la diversité de la population étrangère de Toulouse. Leur participation est

basée sur le volontariat et leur mandat est d'une durée de 3 ans.

Depuis 2012, et en accord avec le premier conseil, il a été décidé d'élargir le CoTRE aux étrangers toulousains originaires de l'Union européenne. Les membres du CoTRE souhaitant rejoindre cette instance municipale ont soumis leur candidature à une instance composée d'élus et d'associations de défense des droits. Un bureau du conseil a été élu et il met en œuvre les décisions prises par l'assemblée plénière.

L'objectif du CoTRE est de rendre visible l'apport culturel, social, économique et politique des étrangers de Toulouse exclus du droit de vote aux élections locales. Cette plateforme de démocratie participative est organisée en différentes commissions (économique et sociale ; culture et éducation ; vie associative ; co-développement et relations

Spectacles du festival *Touloisaines, Toulousains d'ailleurs* © Tranc-dac-Phat



internationales). Un ensemble d'objectifs pour améliorer les services municipaux à l'égard des étrangers non communautaires a été défini dès 2010. Des actions ont été mises en œuvre, et notamment :

- La remise à l'adjoint au maire en charge de l'égalité et de la diversité d'un cahier de doléances reflétant les besoins sociaux et culturels des étrangers de Toulouse, notamment en matière de lutte contre les discriminations ;
- L'organisation d'un référendum local pour l'accès au droit de vote des étrangers non communautaires ;
- Une manifestation importante qui a eu lieu à chaque fin de mandat. Il s'agit de la Semaine internationale des peuples, qui a changé de nom et s'appelle aujourd'hui le festival *Toulousaines, Toulousains d'ailleurs*. Ce festival, qui réunit plusieurs milliers de Toulousain(e)s, est l'occasion de faire la promotion des étrangers de Toulouse en matière d'égalité des droits et de promotion culturelle au travers de leur valorisation sociale et économique. Conférences, débats, projections de films, expositions photos, spectacles avec théâtre et conteurs ont

témoigné, avec le soutien de la Ville et des spécialistes et organismes invités, de la vitalité de la diversité culturelle de Toulouse ;

- Un journal d'information biannuel du CoTRE est édité à 3 000 exemplaires et réalisé par ses membres avec l'appui d'un journaliste. Il fait état du droit des étrangers, présente les acteurs locaux, appuie les initiatives locales et fait la promotion des actions ;
- Par ailleurs, la Ville de Toulouse a édité un guide d'accueil pour les nouveaux arrivants d'origine étrangère qui est traduit en différentes langues. La ville a également veillé à la formation de son personnel municipal et l'a incité à suivre des formations de sensibilisation aux discriminations ;
- Le CoTRE s'est également saisi de la situation sociale des retraités immigrés et de leurs conditions de vie ainsi que de la défense de leurs droits sociaux, cette situation dépassant de fait les prérogatives communales, la ville s'en est inquiétée auprès des différentes institutions en charge des personnes âgées.

Événements culturels du festival *Toulousaines, Toulousains d'ailleurs* © Najet Benallal





Événements culturels du festival *Touloisaines, Touloisains d'ailleurs* © Frédéric Maligne

Le CoTRE joue un rôle important dans la lutte contre les discriminations, l'accueil et l'intégration des nouveaux résidents ; c'est une instance de saisine de la municipalité.

Sa réflexion est coordonnée par la mission Égalité de la Ville de Toulouse. Ce service municipal transversal applique et met en œuvre le plan municipal d'actions de prévention et de lutte contre les discriminations.

Aujourd'hui, le Cotre, qui était une commission extra-municipale locale, participe à un réseau national des conseils de résidents étrangers dont le nom est COFRACIR (Conseil français de la citoyenneté de résidence). Ce dernier a été créé à Toulouse.

Au travers de ce réseau, une politique de sensibilisation et de *lobbying* est mise en œuvre pour faire avancer le droit de vote aux élections locales pour les étrangers. Par ailleurs, ce réseau est régulièrement invité à des colloques ou consulté par des députés français ou européens.

Toulouse, signataire de la Charte européenne des droits humains au niveau local, mène une politique ambitieuse en matière d'égalité des droits et de lutte contre les discriminations en lien direct avec la Coalition européenne des villes contre le racisme dont elle assure la présidence. ●

La formation tout au long de la vie à Gunsan

Moon Dong Shin

Maire de la Ville de Gunsan (République de Corée)

Depuis que Gunsan a été désignée en 2007 Ville de la formation tout au long de la vie, elle a développé un système de formation et mis en place une variété de projets visant à fournir des possibilités d'éducation égales pour tous et à promouvoir l'inclusion sociale.

Gunsan est une ville portuaire vieille de 115 ans située sur la côte centre-ouest de la Corée. Elle a une population de 280 000 habitants et une superficie de 680,76 km² qui inclut son centre-ville historique, la section urbaine de la ville et sa périphérie rurale. C'est une ville en pleine expansion avec une économie en plein essor, et c'est aussi la ville de Corée la plus proche de la Chine du point de vue géographique.

Les principaux programmes de formation tout au long de la vie sont résumés ci-dessous.

L'alphabétisation

Dans ce XXI^e siècle en mutation rapide, l'alphabétisation signifie maintenant non seulement la capacité de lire, d'écrire ou de faire des calculs simples mais aussi de comprendre, d'interpréter et de créer diverses formes de textes, à la fois numériquement et sur papier. La définition de l'alphabétisation a été accrue pour inclure la formation permanente qui aide les individus à atteindre leurs objectifs et à développer leur potentiel, ce qui contribue, à long terme, au développement de la communauté locale ainsi que du reste du monde. L'alphabétisation a été reconnue comme étant un facteur clé pour l'éradication de la pauvreté et elle fait partie de l'agenda international pour le développement humain.

Le projet d'alphabétisation de Gunsan a commencé en 2008 lorsque la ville a créé un consortium, en coopération avec des professionnels de l'éducation permanente, du Ministère de l'Emploi et du Travail et du Ministère de l'Éducation, formant ainsi un partenariat public-privé pour l'intégration sociale. La ville a apporté les ressources économiques nécessaires au projet, les ressources humaines et les lieux, et elle assure également des cours de formation réguliers pour les professeurs d'alphabétisation afin d'assurer un enseignement de qualité.

La caractéristique la plus importante du programme d'alphabétisation de Gunsan, c'est que le gouvernement local a été à la pointe de ce projet qui s'étend dans toute la ville. Afin d'offrir un environnement d'apprentissage durable et de surveiller la qualité de l'enseignement ainsi que la progression des élèves, les membres du programme d'alphabétisation mené par chaque division territoriale de l'administration locale¹ en collaboration avec diverses organisations travaillant sur ce sujet se sont réunis pour former en 2009 la *Gunsan Evergreen School* (École de formation permanente de Gunsan), qui fonctionne depuis lors.

En 2008, il y avait 528 élèves dans le programme, qui sont passés à 725 en 2014. Cinquante-quatre cours sont offerts dans 46 sites de formation, avec 31 professeurs offrant des cours d'alphabétisation de 2 heures 3 fois par semaine, du

Cours de mathématiques





Cours d'alphabétisation



Rigologie, thérapie par le rire

lundi au mercredi. Les cours sont principalement donnés dans des établissements publics tels que les centres communautaires ou ceux de personnes âgées, et ils offrent une formation à la lecture et à l'écriture dans la langue coréenne, le *hangul*, ainsi qu'aux mathématiques de base et aux études de langue anglaise. En outre, divers cours – santé, culture, loisirs – sélectionnés en fonction des besoins et des intérêts des apprenants sont offerts pendant 1 heure tous les jeudis, et sont également ouverts aux résidents locaux. De cette manière, le programme contribue à une sensibilisation plus large de la notion de formation tout au long de la vie.

La réalisation de Gunsan quant à l'alphabétisation attire l'attention sur place ainsi qu'à l'étranger. En effet, il est important de partager les expériences mutuelles et d'établir une politique solide de telle sorte qu'une alphabétisation de haute qualité puisse être offerte dans le contexte plus large de la formation tout au long de la vie.

Des cours à la demande

Ce programme est un service d'éducation axé sur les usagers. Si plus de 10 personnes demandent à la Ville d'offrir un cours donné, celui-ci est fourni gratuitement. Les cours sont donnés dans des lieux publics, principalement des centres de personnes âgées, des écoles, des salles municipales ou des espaces culturels dans les zones communautaires des complexes d'appartements.

La priorité est donnée aux groupes les plus vulnérables et aux zones de la ville qui ont relativement moins d'accès aux possibilités de formation tout au long de la vie, s'ouvrant ainsi à leur participation et compensant la polarisation dans l'éducation. La plupart des participants sont des personnes âgées et des femmes au foyer. Le programme de cours à la demande a commencé à fonctionner en 2009 et, à ce jour, un total de 2 635 personnes ont pu en profiter.

Dès le premier semestre de 2014, les cours suivants ont été organisés : chant, exercices de *qigong*, yoga, exercices physiques, tricot, artisanat du ruban, peinture coréenne, danse, utilisation d'Internet de base et sciences humaines, entre autres. Les cours les plus demandés ont été sur

des sujets en rapport avec la santé, suivis par les cours de chant, qui représentaient ensemble 62 % du total. Les participants sont principalement des personnes âgées, qui préfèrent des exercices de santé comme moyen de gérer leur corps à un âge avancé, et des cours de chant pour cultiver leur esprit. Les institutions qui demandent le plus souvent ces cours sont des centres de retraités, rendant ainsi plus facile la participation des personnes âgées et/ou handicapées.

Les centres communautaires

Les centres communautaires offrent l'avantage de permettre aux résidents locaux un accès facile à des programmes de formation tout au long de la vie à un endroit proche de leur résidence. Ils sont sous la supervision des bureaux *Eup* et *Myeon* de l'administration locale, et les résidents font eux-mêmes fonctionner les programmes de formation qui y sont offerts.

La ville de Gunsan dispose de 27 centres communautaires, qui font fonctionner plus de 180 programmes offerts à la fois pendant la journée et en soirée. Ces programmes vont des cours de loisirs tels que le yoga, les jeux traditionnels, les chants ou la danse, pour les programmes culturels, à l'apprentissage de langues étrangères, aux cours d'expression en public, de croquis, de soins des pieds et d'art du papier coréen. En 2013, plus de 3 000 personnes ont participé à ces cours.

Grâce au coût relativement peu élevé (de 10 000 à 30 000 won sud-coréens, équivalents à 7 à 21 €), le programme est aussi accessible aux personnes à faible revenu. La plupart des centres communautaires permettent aux personnes âgées de plus de 65 ans de participer gratuitement à des cours. Les participants sont principalement des femmes au foyer mais les programmes du soir offrent aussi la possibilité de participer aux personnes qui travaillent durant la journée.

Centre de formation tout au long de la vie de Gunsan

La ville de Gunsan a ouvert son Centre de formation tout au long de la vie en octobre 2012. Cette installation,



Programme Science de Gunsan



Académie Saemangeum

répartie sur 224 m², offre des cours sur des sujets tels que la magie, l'harmonica, la guitare, le dessin, l'art de la serviette, la broderie française, l'acupuncture, l'étude des plantes et des fleurs sauvages, la poésie, la médecine orientale et la santé, et la thérapie au travers de la photographie, entre autres. Deux cent soixante-huit habitants ont participé aux différentes activités organisées pendant la première moitié de 2014.

Les cours sont offerts 2 fois par semaine le matin, l'après-midi et en soirée, et s'adressent aux personnes adultes. Le nombre d'élèves varie entre 15 et 30 par classe et les frais d'inscription sont de 10 000 won (7 €). Grâce à un amendement d'une ordonnance de la ville en date du 15 février 2013, la Ville de Gunsan a été en mesure d'offrir des cours gratuits au Centre de formation tout au long de la vie à la population socialement plus vulnérable (personnes handicapées, personnes âgées, anciens combattants, bénéficiaires de l'aide sociale, femmes immigrées, etc.). En 2013, 21 % des élèves ont pu participer gratuitement à des cours de formation du centre, taux qui est passé à 26 % au cours de la première moitié de 2014. Cela indique que les programmes de formation tout au long de la vie jouent un rôle important dans la promotion de l'intégration sociale des différentes générations et classes sociales.

Afin d'être en mesure d'avoir un centre de formation accessible aux personnes handicapées et pour compléter le centre fonctionnant actuellement avec des cours spécialisés supplémentaires pour les habitants, la Ville de Gunsan s'est employée à créer un nouveau et plus grand espace de 1 500 m², actuellement en phase de conception, qui devrait être achevé d'ici 2015.

Le programme Science de Gunsan

Grâce à cette initiative, tout le monde peut apprendre sur l'histoire, la culture, l'économie, l'industrie et les noms célèbres de Gunsan au travers de conférences offertes par des experts locaux ainsi que de déplacements sur le terrain d'étude. Ce programme est conçu pour permettre aux habitants d'approfondir leurs connaissances sur la région, d'encourager un sentiment d'identité locale et de stimuler les capacités individuelles.

Ce programme de conférences comprend 20 cours par an, et il a diplômé 224 élèves depuis son démarrage en 2012. Les conférences sont données en collaboration avec la Ville de Gunsan et le Groupe de coopération industrialo-académique de l'Université nationale Kunsan. Les participants sont principalement des guides ou des membres de clubs de sciences dédiés à l'étude de la région mais des fonctionnaires gouvernementaux, des employés de bureau et des femmes au foyer y participent aussi.

Académie Saemangeum

L'Académie Saemangeum, qui fonctionne depuis 14 ans, est l'une des initiatives culturelles de premier plan de la Ville de Gunsan. Grâce à ce programme, de célèbres experts nationaux de différents secteurs offrent des conférences gratuites aux habitants.

Cette académie a commencé ses activités en l'an 2000 comme université autonome des citoyens. À la fin 2013, elle avait offert un total de 186 conférences et diplômé plus de 90 900 participants. Les conférences ont lieu 1 fois par mois sur divers sujets, notamment la culture, la santé, le développement personnel et les sciences humaines, et elles ont lieu à l'auditorium de l'Hôtel de Ville, qui peut accueillir jusqu'à 500 personnes.

Les débats se déroulent principalement pendant la journée, ce qui rend difficile pour les personnes ayant des horaires de travail à temps plein d'y assister. En conséquence, la plupart des participants sont des retraités et des femmes au foyer, âgés de 50 à 70 ans.

Le Village de l'apprentissage tout au long de la vie

Le projet de Village de l'apprentissage tout au long de la vie vise à créer une ville à vie équilibrée en construisant un réseau de communautés d'apprentissage. Ces communautés encouragent les résidents locaux à s'impliquer dans l'apprentissage autodirigé, atténuent les différences inter-régionales des possibilités d'éducation, permettent aux résidents locaux d'exploiter leurs propres ressources et étendent une culture locale de la formation permanente dans toute la ville.

Ce projet a commencé à titre expérimental en 2010, et trois villages d'apprentissage tout au long de la vie sont actuellement en fonctionnement : Jochon-dong – dans la zone urbaine –, Wolmyeong-dong – le centre-ville – et Oksan-myeon – dans la banlieue rurale. Ils sont gérés par les résidents locaux en collaboration avec les unités d'éducation permanente des arrondissements qui développent et font fonctionner différents programmes. Ce projet offre aux résidents vivant dans une même zone la possibilité de se réunir et de prendre part à diverses activités visant à améliorer leur qualité de vie et à contribuer au bien public.

Voici quelques exemples des activités qui sont menées dans les trois domaines : Jochon-dong a apporté des changements positifs en lançant des campagnes de comportement de voisinage comprenant les salutations, l'offre de compléments, l'utilisation des bonnes manières, la réponse aux normes de sécurité et l'entretien des espaces communautaires dans les immeubles d'habitation. Wolmyeong-dong était autrefois un centre de culture du riz pendant les années de l'occupation japonaise, et c'est pourquoi les résidents du centre-ville travaillent maintenant à transformer leur communauté en *Village de la paix*, pour compenser ce triste chapitre de leur histoire. Dans ce contexte, ils ont créé une performance, « Gusan Arirang », mettant en vedette des acteurs choisis parmi les résidents locaux, qui reflète la douleur et la tristesse de l'histoire culturelle récente de Gusan. Enfin, Oksan-myeon a fourni une diversité de programmes, y compris des cours d'ocarina, de musicothérapie, d'art-thérapie et de danse *hula*.

Remarques finales

Les diverses initiatives de formation tout au long de la vie mises en place à Gusan jouent un rôle très important

Étude des plantes et des fleurs sauvages



dans la réalisation de changements sociaux, culturels et économiques positifs. Elles servent à favoriser le développement personnel et l'intégration sociale, en permettant aux participants de devenir, grâce à la formation, des membres actifs de leur communauté.

L'alphabétisation offre à ceux qui n'ont pas eu la chance de recevoir une éducation formelle, d'atteindre maintenant un auto-accomplissement. Le programme des cours à la demande offre une occasion de formation pour les personnes âgées et les femmes au foyer qui font partie des groupes vulnérables du point de vue éducatif, et il offre à la fois des chances égales et une meilleure qualité de vie.

Le programme Science de Gusan ouvre ses portes aux citoyens pour les sensibiliser du point de vue civique et éveiller leur intérêt pour la croissance régionale et le potentiel de changement au travers d'une étude historique et culturelle précise de la ville de Gusan et de ses alentours. En outre, le projet de Village de l'apprentissage tout au long de la vie contribue à favoriser un sentiment d'appartenance à la communauté, en renforçant la cohésion et le capital social de la communauté.

Le Centre de formation tout au long de la vie est un espace unique dans la ville qui favorise les possibilités de formation avec des cours spécialisés. De leur côté, les centres communautaires ont une fonction d'intégration sociale car ils favorisent la sensibilisation civique de la communauté et servent de centres locaux de formation. Enfin, l'Académie Saemangeum encourage la citoyenneté démocratique au travers de conférences données par des experts dans un large éventail de domaines.

En plus des projets mentionnés ci-dessus, la Ville de Gusan lance chaque année un appel public à projets afin d'élargir la portée des initiatives de formation tout au long de la vie et elle finance divers programmes axés sur les usagers pour créer un réseau d'organisations et de clubs travaillant dans le même domaine.

La Ville de Gusan continuera à mener sa politique de formation tout au long de la vie à la fois en termes qualitatifs et quantitatifs. Des efforts seront effectués pour le développement continu des initiatives qui répondent aux besoins de la communauté et sont souples sur le plan opérationnel, dans le but d'offrir des possibilités de formation à vie égales à ceux qui ont le plus besoin de ce soutien. En somme, la municipalité fera de son mieux pour fournir des informations sur ces programmes afin d'atteindre le plus grand nombre possible de citoyens et les faire participer à des activités de formation tout au long de la vie. ●

1. Les divisions territoriales de l'administration locale reçoivent le nom d'*Eup*, *Myeon* et *Dong*, cette dernière étant la plus petite.

L'Orchestre créatif de Santa Maria da Feira

Emídio Sousa

Maire de Santa Maria da Feira (Portugal)

Dans le panorama de l'art contemporain, le projet Orchestre créatif (*Orquestra Criativa*) de Santa Maria da Feira, au Portugal, se distingue comme étant une expérience innovatrice, distincte et identitaire. Il s'agit en effet d'un orchestre qui ne met ni limites ni conditions à la participation et qui atteint des résultats d'une haute qualité artistique et esthétique. Tout cela est obtenu grâce à une méthode créative basée sur la sensibilité et les émotions, sur le savoir et le savoir-faire de ses participants, qui permet une construction organique de la musique dans les phases de composition et d'interprétation. Des élèves, leurs parents, des musiciens, des étudiants et des membres d'académies, de fanfares ou d'orchestres, d'associations culturelles, sportives ou récréatives, de même que des personnes âgées d'organismes sociaux de la communauté, provenant de contextes socioéconomiques différents, formant une mosaïque dynamique riche en couleurs, en affects et en sons, font partie de cet ensemble.

De la musique de tous et pour tous

L'Orchestre créatif est comme une place publique, un point de rencontre, un lieu tout à fait spécial. Il y est permis de chanter, on peut toujours y jouer d'un instrument et l'on s'y sent comme chez soi, tout en étant sur une scène très importante. Dans cet espace circulent des enfants, des jeunes et des adultes de 8 à 80 ans, provenant de diverses parties de la commune de Santa Maria da Feira – preuve vivante de ce que tout le monde peut apporter son écot au processus de création musicale, chacun à sa manière.

L'Orchestre créatif est, en essence, un projet de base communautaire de différents groupes musicaux, comprenant des membres dont le nombre varie entre 50 et 100. En général, dans les orchestres constitués par des personnes d'âges différents, les adultes sont ceux qui enseignent les morceaux de musique aux enfants et aux jeunes, et les musiciens à ceux qui ne le sont pas. Dans cet orchestre, par contre, il se produit exactement le contraire : un moment de jeu ou le chant timide d'un jeune enfant peut finir par se transformer en un morceau de musique interprété par un orchestre de grandes dimensions.

Toutes les compositions musicales sont créées au cours de séances d'improvisation auxquelles participent des enfants, des jeunes, des adultes ainsi que des personnes du

troisième âge sans formation et/ou expérience musicale. Par la suite, les compositions sont retransmises par écrit aux musiciens, qui constituent un renfort déterminant de ce processus créatif.

L'orchestre est toujours différent, ce qui fait de la scène une épreuve de pluralité où se croisent les arts, les vies et les concepts, où ont leur place des groupes sociaux ayant des réalités diverses, et des musiciens amateurs et professionnels. Le tout s'inscrit dans un projet artistico-communautaire renvoyant à des univers interprétatifs innovateurs et des spectacles qui se conjuguent avec d'autres arts.

D'une grande diversité musicale et visuelle, l'orchestre combine l'utilisation d'instruments fabriqués à partir de matériaux quotidiens recyclés conjointement à des instruments musicaux traditionnels. Des tuyaux d'installations électriques, des panneaux de signalisation routière, des bouteilles, des boîtes et des sceaux, entre autres, montent sur la scène aux côtés des violoncelles, des violons, des guitares, des clarinettes et des cors.

La raison d'être

L'Orchestre créatif de Santa Maria da Feira est un lieu d'improvisation et de création musical qui permet le

développement d'un processus socio-éducatif et artistique de grand impact social, culturel et éducatif, dont le but est de mettre la musique à la portée de tous.

Il est né en 2008, dans le cadre du festival international de théâtre de rue *Imaginarius*, sous le nom d'Orchestre instable (*Instável Orquestra*). Il est dynamisé par la mairie de Santa Maria da Feira, au travers de ses missions de l'action sociale et de l'éducation, ainsi que par des institutions locales d'intervention sociale, la communauté scolaire, et des fanfares et des groupes de musique. L'Orchestre créatif s'est consolidé petit à petit, au fil de ce

parcours, en comptant avec une forte dimension sociale, éducative, artistique et culturelle, et en participant chaque année au festival *Imaginarius* avec des créations inédites.

Pendant ces six dernières années d'activité, près de dix mille personnes de tous les âges et contextes sociaux et économiques sont passées par l'Orchestre créatif, de manière directe et permanente ou ponctuelle. C'est la raison pour laquelle l'Orchestre créatif constitue une bonne pratique dans le domaine de l'inclusion sociale et de l'éducation au travers de l'art menée à terme par la mairie et la communauté locale.



Ce projet a, sans le moindre doute, une composante d'innovation très importante, car il crée des formes alternatives de pratique de la musique en ayant recours à des langages, des expressions, des rythmes, des sons et des textes nouveaux, avec la claire intention de déconstruire les modèles conventionnels.

La formation d'un orchestre est le défi que doivent relever les participants, grâce à des séances qui ne requièrent aucune connaissance formelle de musique et qui sont accessibles à tous ceux qui souhaitent explorer, en groupe, des processus alternatifs d'expression musicale. Ce

groupe met en scène des enfants et des jeunes étudiants, des personnes âgées d'organismes d'action sociale, des personnes ayant des besoins spéciaux, ainsi que des musiciens amateurs et professionnels.

Un regard sur le territoire

Santa Maria da Feira, avec 21 districts et une population de près de 140 000 habitants, est une municipalité dynamique qui a une importante activité sociale, associative et éducative. Cette activité est développée par près de 500 associations culturelles, sportives et





récréatives, 50 organismes privés de solidarité sociale, 9 regroupements d'écoles, qui ont misé sur la promotion du développement social local, dans le but de renforcer la qualité de vie des diverses communautés de la ville.

L'augmentation du taux de chômage, qui atteint aujourd'hui près de 9 700 personnes, est à l'origine de bouleversements dans la municipalité. De ce point de vue, il s'est produit une augmentation du nombre de familles de classe moyenne-basse, de personnes âgées pauvres, de familles monoparentales, de personnes vivant seules, de jeunes chômeurs et de chômeurs de longue durée, ainsi que d'enfants et de jeunes en situation de vulnérabilité. Tout cela rend nécessaire une intervention locale visant à former les diverses communautés à résoudre leurs problèmes de manière innovatrice.

L'Orchestre créatif aujourd'hui

Le domaine d'intervention de l'Orchestre créatif est constitué par l'ensemble du territoire municipal de Santa Maria da Feira. En tant que projet de base communautaire, il a déployé sa pratique dans différents districts de la municipalité avec des personnes et des organisations diverses, qui s'ajoutent chaque année aux projets provenant des domaines de l'éducation et de l'action sociale.

En 2014, 5 districts sont directement impliqués, avec une participation de 100 personnes d'âges différents et de réalités diverses : 14 jeunes en risque d'exclusion et 2 adultes (de 13 à 50 ans), 12 jeunes et adultes ayant des nécessités spéciales (de 24 à 50 ans), 25 enfants du premier cycle (de 8 à 10 ans) et 6 jeunes du second cycle (de 11 et 12 ans), 11 personnes âgées en institution (de 65 à



80 ans), 5 adultes et 1 jeune d'un quartier d'intervention sociale (de 80 et 12 ans), 8 personnes âgées de la communauté (de 70 à 80 ans) et 16 jeunes percussionnistes (de 13 à 22 ans). Ils sont accompagnés de 14 professionnels (professeurs, animateurs, assistants sociaux et psychologues) et du directeur artistique du projet qui se déplacent dans les différents locaux de répétitions : écoles, centres sociaux, salles de quartier et espaces culturels.

Cette année, le collectif est constitué par un total de 8 groupes différents, 3 nouveaux groupes s'étant récemment incorporés à la formation musicale initiale.

Tous les ans, on définit un thème ou bien on sélectionne une histoire, et les ateliers d'improvisation musicale tournent autour ; et c'est de là que surgissent les thèmes et les répertoires originaux. Les ateliers ont lieu tous les quinze jours, et ils sont développés dans différents espaces de manière indépendante entre les divers groupes, en fonction des horaires qui s'adaptent le mieux aux participants. Chaque mois, il y a une répétition générale. Des groupes locaux – chœurs, musiciens et autres artistes – sont invités à la préparation d'un spectacle avec public afin de s'intégrer dans cette mosaïque vivante qui offre toujours une grande fête lorsqu'elle monte sur scène.

Expansion et transformation sociale

La municipalité de Santa Maria da Feira, qui a une activité culturelle intense, mise sur la formation d'un public critique et participatif. De là le fait qu'elle entend sa mission comme une implication de la communauté éducative et des secteurs de la population les plus défavorisés dans des expériences de divers types. L'Orchestre créatif est la face visible de cette expérience, et il constitue un modèle

d'inclusion sociale par le fait d'intégrer à l'initiative des personnes qui ont eu un accès limité, voire inexistant, à des expériences musicales enrichissantes.

Après une trajectoire de six années, nous sommes en mesure de présenter des résultats qui montrent l'impact positif de l'expérience quant au développement communautaire et à l'inclusion sociale de collectifs défavorisés :

- augmentation de l'estime de soi et de la reconnaissance des participants ;
- renforcement des relations intergénérationnelles ; c'est-à-dire que le contact et l'énergie de la rencontre entre les générations constituent le principal moteur de l'orchestre ;
- changement d'attitudes et de comportements parmi les jeunes, qui se traduit par une meilleure compréhension et le respect mutuel, une amélioration de la capacité de concentration, un usage plus soigné de la langue entre pairs et une diminution de l'agressivité dans les relations interpersonnelles ;
- renforcement du sens de l'appartenance et de l'identité envers un groupe et un territoire, vu que dans la mesure où l'on facilite la rencontre entre personnes de différentes provenances d'une grande commune s'établissent de nouvelles relations d'amitié et se produisent des interrelations d'une grande valeur sociale ;
- amélioration de l'exercice de la citoyenneté, en particulier d'un groupe de femmes d'un quartier d'intervention sociale, au travers d'une action d'accompagnement (« faire avec ») ;
- choix de matériaux recyclés ou de bas coût pour la fabrication d'instruments de musique, ce qui permet à l'initiative d'être accessible à un plus grand nombre de participants.

Sur la base de ces présupposés, l'Orchestre créatif constitue une nouvelle référence pour la communauté, s'érigeant en « micro-tradition » et en valeur en elle-même, dans la mesure où il permet de démontrer que des projets ponctuels peuvent aussi devenir permanents, promouvant l'idée selon laquelle une expérience ayant des résultats positifs peut se convertir en une méthode avec une fonction éducative et sociale spécifique. ●



**Association internationale
des Villes éducatrices
(AIVE)**

C/ Avinyó 15, 4^{ème} étage
E-08002 Barcelone

Coordination :

Xavier Bonal, professeur
de Sociologie à l'Université
autonome de Barcelone

Coordination technique :

M^a Ángeles Cabeza Santano,
Secrétariat de l'AIVE

Traductions :

Michel Levaillant

**Révision de style et
corrections :**

Michel Levaillant ;
M^aÁngeles Cabeza, Secrétariat
de l'AIVE

© de l'édition :

AIVE

**© des entretiens et des
articles :**

Les auteurs
Copyright de l'article « La ville
a-t-elle une voix ? » de Saskia
Sassen : Duke University Press

© des photographies :

Spécifié à chaque photo

Maquette :

Cristina Vidal, Image et
Production éditoriale, Ville de
Barcelone

Impression :

Image et Production éditoriale,
Ville de Barcelone

Date de publication :

Décembre 2014

Dépôt légal :

B-30.629-2012

ISSN :

2013-4045

Toute forme de reproduction,
distribution, communication
publique et transformation de
ce travail sans l'autorisation
des détenteurs de la propriété
intellectuelle est interdite, sauf les
exceptions prévues par la loi. La
violation des droits mentionnés
peut constituer une infraction à
la propriété intellectuelle (articles
270 et suivants du Code pénal
espagnol).



Avinyó, 15 - 4^a planta - 08002 Barcelona
Tel: +34 93 342 77 20 - Fax: +34 93 342 77 29
edcities@bcn.cat
www.edcities.org



**Ajuntament
de Barcelona**